« Le Monde Radio-Télévision »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14820 – 7 F

– DIMANCHE 20 - LUNDI 21 SEPTEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Alors que Paris et Bonn pressent Londres de convoquer un sommet sur la crise monétaire

Trente-huit millions d'électeurs français décident de l'avenir de l'Union européenne

Plus de trente-huit millions d'électeurs français étaient appelés à se prononcer par référendum, dimanche 20 septembre, sur les accords de Maastricht. Ils étaient invités à dire « oui » ou « non » au projet de loi « autorisant la ratification du traité sur l'Union européenne ». La fin de la campagne a été dominée par une vive polémique entre M. Bérégovoy, qui tenait vendredi soir à Reims une dernière réunion publique, et les principaux partisans du « non » sur la défense du franc dans l'actuelle tourmente monétaire. En toile de fond du référendum français, les relations se dégradent entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne, la première estimant que la seconde mène une politique monétaire trop nationaliste. M. Major annonce que la livre ne regagnera le système monétaire européen que lorsque celui-ci aura été purgé de ses « défauts » structurels, évoquant implicitement la nécessité d'une nouvelle baisse des taux allemands. M. Kohl souhaite, comme M. Bérégovoy, la tenue d'un conseil européen, qui pourrait avoir lieu la semaine prochaine. Dans ce contexte, les marchés monétaires et des changes restaient prêts à réagir dès dimanche soir au résultat du référendum.

IL SUFFISAIT DE LEUR PARLER DE PASQUA !

PLANTU

Sécurité intérieure

L'EUROPE de la sécurité intérieure se met en place à pas précipités. Deux semaines après le lancement d'Europol, l'office européen de police prévu par le traité de Maastricht, les Douze viennent d'ébaucher à Bruxelles un plan commun de lutte contre la Mafia. Sans doute y avait-il urgence à apporter un soutien européen à une Italie aux magistrats assassinés et comme minée de l'intérieur par le crime organisé. Et sans doute aucun Etat européen n'est-il à l'abri de systèmes mafieux.

Mais les arrière-pensées ne manquaient pas lorsqu'il s'agissait de démontrer, à quelques heures du référendum français, que le consensus des Douze pouvait, au moins sur un dossier précis, se traduire par « plus de sécurité » dans l'espace unique européen. Car le traité de Maastricht, en posant le principe de libre circulation des citoyens sur le territoire des Etats membres, suscite d'autant plus d'inquiétudes qu'il renouvelle de fond en comble la problématique de la sécurité et des libertés.

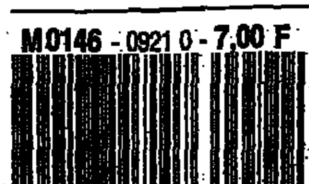
LA présente accélération du compte à rebours ne doit cependant pas masquer que les principaux Etats membres ont engagé, de longue date, une coopération policière bilatérale qui offre des fondements à la construction de cette Europe de la sécurité intérieure. La voie tracée par Maastricht – la coopération intergouvernementale sur les dossiers de justice, de police ou d'immigration – n'en sera pas moins longue et semée d'embûches.

Plusieurs Etats-membres n'ont toujours pas signé ou ratifié les conventions internationales existant en la matière. Cela vaut non seulement pour les textes émanant du Conseil de l'Europe – sur l'entraide judiciaire ou l'extradition – et des Nations unies – sur les stupéfiants ou le proxénétisme. Mais aussi pour les instruments de droit international spécialement concoctés par les Douze : la Grande-Bretagne et l'Espagne rechignent toujours à signer la Convention sur le libre franchissement des frontières, pour ne rien dire de l'accord de Schengen, qui n'a encore été signé que par huit Etats.

D'AUTRE part, l'Europe des juges a progressé à un rythme beaucoup plus lent que celle des polices. La diversité des systèmes pénaux européens demeure, tant ces questions se trouvent au cœur des identités et des sensibilités nationales. On reste donc très loin du minimum d'« espace judiciaire européen » qu'il faudrait opposer à des organisations criminelles qui se jouent à merveille des failles existant entre les diverses législations nationales.

En sens inverse, la dynamique européenne a commencé de faire sentir ses effets en imposant un code de bonne conduite à des Etats qui, dix ans plus tôt, campaient becs et ongles sur leurs positions. Habituellement présenté comme un paradis fiscal et bancaire ouvert au blanchiment de l'argent « sale », le Luxembourg a ainsi modifié sa législation pour ne plus être désigné comme le mauvais élève de la classe européenne. Et, sous la pression communautaire, les Pays-Bas ont durci leur dispositif répressif visant le trafic de stupéfiants, tout en maintenant leur « libéralisme » en matière de consommation de drogues. Ainsi va l'Europe de la sécurité intérieure, avec ses blocages et ses coups d'accélérateur.

Lire page 12 l'article de ERICH INCIYAN



Les leçons d'une campagne

par Thomas Ferenczi

Même si tout le monde ne s'accorde pas sur l'importance réelle du traité de Maastricht, la controverse qu'il a suscitée en France en a fait, par la vertu du référendum, un événement historique. Appelés pour la première fois à se prononcer directement sur la construction de l'Europe qu'ont engagée leurs dirigeants il y a plus de quarante ans, les Français ont discuté avec passion, mais aussi avec sérieux, de questions aussi graves que la souveraineté nationale, la démocratie, la monnaie, la place de la France dans le monde. M. Mitterrand a pris le risque de soumettre au verdict populaire le traité signé entre les Douze le 7 février dernier : il a du même coup réveillé le débat politique, au meilleur sens du terme.

Tel est le premier enseignement de cette campagne : la pratique du référendum, qui semblait vouée à la désuétude depuis la disparition du général de Gaulle, *bénéficie d'un exceptionnel regain de vigueur*. Ce retour à la démocratie directe, aussi spectaculaire qu'inattendu, ne sera pas sans conséquences sur la vie politique française.

En contribuant à la renaissance d'un espace public et en rendant possible une vraie bataille d'idées, il a apporté un début de réponse à la crise du système établi par la Cinquième République, et cela non pas au détriment du Parlement, comme certains pouvaient le craindre, mais au bénéfice de la fonction politique tout entière, qu'il a revalorisée. L'exercice solitaire du pouvoir, *reproché* à M. Mitterrand *comme* il l'avait été à ses prédécesseurs, a trouvé un antidote qui devrait, sous une forme ou sous une autre, continuer à faire sentir ses *effets*.

Certes, trois semaines de débat n'ont pas mis fin, comme par miracle, à la désaffection manifestée de diverses manières par les citoyens, depuis plusieurs années, à l'égard de leurs dirigeants. Mais le président de la République aura réussi, avec l'aide des principaux responsables de l'opposition, à éviter, pour l'essentiel, la transformation de la consultation en plébiscite, même s'il doit en tirer personnellement profit. Dès lors, les Français ont pu faire valoir, au-delà des clivages habituels dont ils commençaient à se lasser, leur volonté d'être enfin entendus sur les questions qu'ils jugent essentielles et qui ne se limitent pas, de toute évidence, à la ratification du traité de Maastricht. La condamnation unanime de la technocratie bruxelloise, si démagogique qu'elle paraisse, est un autre indice de cette exigence nouvelle. Nul doute qu'elle ne s'applique aussi aux détenteurs de l'autorité en France.

Lire la suite et l'article de PATRICK JARREAU, page 3
« Vers des partis politiques européens » par HUGUES PORTELLI, page 4
et dans le supplément Radio-Télévision la chronique de BRUNO FRAPPAT : « Le mythe de la grotte »

La « charge » de M. Major

LONDRES

de notre correspondant

Rien, de toute façon, ne sera plus comme avant. Au gré des « petites phrases » qui, à Londres et à Bonn, assombrissent les relations germano-britanniques, monte en Grande-Bretagne, comme dans d'autres pays de la Communauté, le sentiment que le système monétaire européen (SME) a montré ses limites, peut-être son échec. Cela malgré les déclarations apaisantes du directeur général du Fonds monétaire international, M. Michel Camdessus, déclarant vendredi soir de Washington que le SME avait fait preuve de la souplesse nécessaire pour faire face aux turbulences les plus gigantesques.

Les résultats du référendum français, quels qu'ils soient, ne changeront rien à l'émergence d'une nouvelle certitude : il faut *revoir et corriger les relations* économiques et monétaires entre pays de la Communauté.

C'est notamment à cette tâche que se consacrera le conseil européen, qui rassemble les chefs d'Etat et de gouvernement, et qui pourrait se réunir, à Londres, dès la semaine prochaine. Le premier ministre britannique, M. John Major, première victime de la crise monétaire qui a vu la livre sterling, durement attaquée, sortir du mécanisme de change européen, a fait l'humiliante expérience de ce dysfonctionnement. Il souhaite maintenant que le SME soit purgé de ses *« défauts »* structurels.

LAURENT ZECCHINI

Lire la suite, l'article de PAUL FABRA sur la réunion du G7 et nos autres informations page 17

CHRONIQUE DES MARCHÉS

■ *Dévises et or* : « *Veillée d'armes* », *par François Renard*. ■ Marché monétaire et obligataire : « Pari général sur la baisse des taux ». ■ Marché international des capitaux : « Les remous de l'*euromarché* », *par Christophe Vetter*. ■ Bourse de Paris : « Les nerfs en pelote », par Eric Leser.

pages 18 et 19

LOIN DES CAPITALES

Varanger, presqu'île menacée page 6

HEURES LOCALES

■ La Roche-sur-Yon, ville nouvelle vieillissante. ■ Paris rénove ses routes express.

pages 9 à 11

Bosnie : pas de progrès à Genève

Les pourparlers sur la Bosnie-Herzégovine devaient se poursuivre samedi 19 septembre à Genève. Aucune avancée dans le règlement du conflit ne semble avoir résulté de la première journée d'entretiens que les médiateurs de la CEE et de l'ONU ont eus avec les représentants des trois communautés, séparément.

Lire page 5 l'article d'ALAIN DEBOVE

Estonie : premières élections depuis l'indépendance

Les premières élections depuis l'indépendance et la sortie de la zone rouble ont lieu dimanche 20 septembre en Estonie, où vivent 40 % de non-citoyens, en majorité Russes, qui ne votent pas.

Lire page 6 le reportage de JOSÉ-ALAIN FRALON

Le sommaire complet se trouve page 20

Johnny, histoire sans fin

A Bercy, puis en tournée, la célébration d'un mythe, d'une institution, d'un chanteur

par Thomas Sotinel

C'est la troisième fois que Johnny Hallyday investit Bercy. Depuis que Paris s'est doté d'une grande salle à l'américaine, le chanteur a trouvé un pied-à-terre à son goût dans la capitale. Chaque soir depuis le 14 septembre, le Palais omnisports est plein, comme il le sera jusqu'au 4 octobre. Chaque soir treize mille spectateurs qui n'ont rien à voir entre eux communient dans une même dévotion. Des gangs de motards et des jeunes filles comme il faut. Des grands-mères et des cadres moyens. Des enfants et des rockers qui approchent de la retraite. Ils scandent *« Johnny ! Johnny ! »* avant qu'il n'entre en scène, entre les morceaux, après son départ, sans jamais se fatiguer, avec une ferveur que personne d'autre, en France, à part peut-être Patrick Bruel et Prince, ne sait susciter.

Le rendez-vous de Bercy est avant tout l'occasion de retrouvailles, d'une réunion de famille. Johnny dit *« vous m'avez manqué »*, la foule répond en chœur *« toi aussi »*. Personne n'a envie d'être déçu, Johnny Hallyday n'a pas l'intention de décevoir. Alors, il fait les choses en grand, comme un cousin qui a mieux réussi que le reste de la famille. Il veut épater, mais pas surprendre, multiplie les effets spéciaux, gonfle les effectifs avec un gros orchestre, des choristes, des figurants et une arrivée qui vaut largement celle de Michael Jackson.

Lire la suite page 15

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Philippe Dupuis. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA


Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : *gérant directeur de la publication*
Bruno Frappat *directeur de la rédaction*
Jacques Guiu *directeur de la gestion*
Manuel Lucbert *secrétaire général*

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet *(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a deux cents ans

La bataille de Valmy

LA brume et le crachin fouettent le visage des soldats en ce matin du 20 septembre 1792. Mais l'enthousiasme des troupes françaises, n'en est pas diminué pour autant. Avec force « ça ira », hommes de ligne en habit blanc, volontaires et fédérés en bleu répondent au canon prussien et reprennent en chœur le cri de ralliement du général Kellermann, debout sur ses étriers, le panache tricolore à la pointe de l'épée : *« Vive la Nation ! »* Impressionné par la tenue au feu des Français, le général prussien, le vieux et prudent duc de Brunswick, fait rebrousser chemin à ses colonnes, qui, au son des fifres et des tambours, comme au temps du grand Frédéric, montaient à l'assaut du célèbre moulin. L'invasion est stoppée net. Comme par miracle. Le grand Goethe, présent sur le champ de bataille dans la suite de son maître, le duc de Weimar, n'a plus qu'à conclure la journée en s'écriant avec une emphase inspirée : *« De ce lieu, de ce jour, date une nouvelle époque de l'histoire du monde et vous pourrez dire : « J'y étais. »* Le lendemain même, la Convention proclame la République !

Telle est l'inévitable trame qu'évoque le nom de cette minuscule localité de l'Argonne : Valmy. Sujet d'innombrables images d'Epinal, la bataille, érigée en mythe républicain, fut relayée par le cinéma (les dernières scènes de *la Marseillaise* de Renoir, ont pour arrière-plan la célèbre canonnade). Lors du Bicentenaire, elle fut l'objet d'une dévotion esthétique par artistes conceptuels interposés (Buren, Sarkis) mis à contribution par Jean-Pierre Chevènement.

Malgré toute sa beauté néoclassique (n'a-t-on pas comparé l'Argonne aux « Thermopyles de la France ? »), Valmy est avant tout une victoire militaire, et même le tournant stratégique d'un conflit qui dure depuis près de cinq mois. La France a, depuis le 20 avril 1792, déclaré la guerre « au roi de Bohême et de Hongrie ». La formulation, diplomatiquement exacte puisque le nouvel empereur d'Autriche, François II, n'a pas encore été élu par ses pairs, paraît bien provocante. Pourtant ce conflit qui va durer vingt-trois ans résulte bien plus d'une lutte interne de partis (Feuillants, Girondins ou royalistes) que d'une volonté nationale d'exportation révolutionnaire. Au désir secret de la cour de voir les ennemis de la France noyer la Révolution dans la défaite, répond celui des patriotes qui veulent faire éclater la duplicité royale en couvrant de gloire le régime né de 1789.

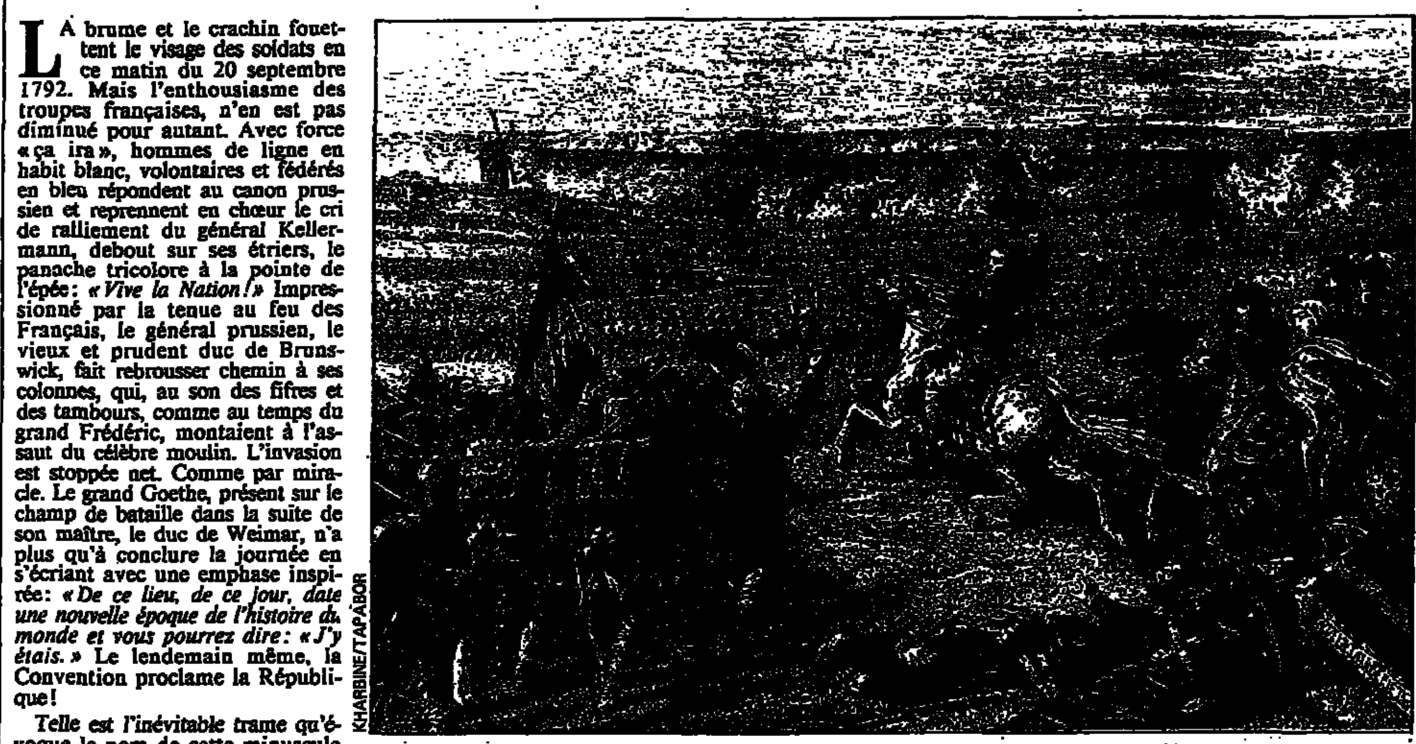
« Ne pas céder à la manie des batailles »

Or, quand les hostilités s'ouvrent, le canon n'a pas tonné depuis près de trente ans dans cette partie de l'Europe, et les stratèges de l'un et l'autre camp sont encore pour beaucoup des vétérans de la guerre de Sept Ans (1756-1763). Tel est le cas du duc de Brunswick, mais aussi de celui qui sera le « cerveau » des opérations côté français : Dumouriez. Tous deux francs-maçons et tous deux *« philosophes »*, ces chefs de guerre fondamentalement du même monde donnent à la campagne de 1792 son style : celui d'une guerre du dix-huitième siècle.

Par l'armement d'abord : aux lourdes pièces de siège rivées à leurs positions initiales s'est peu à peu substituée au cours du siècle une véritable artillerie de campagne. Désormais, les canons, à la fois plus légers mais tout aussi puissants, s'adaptent mieux à une tactique plus mobile. Ces canons qui portent le nom du grand-maître de l'artillerie royale, Gribeauval (1715-1789), accompagneront l'armée française du Caire à Moscou, en véritables protagonistes des guerres de la Révolution et de l'Empire.

Le fusil modèle 1777 sur lequel s'appuient les fantassins en attendant l'assaut demeure, lui, une arme peu maniable « de jet et de choc », qu'il faut recharger par le canon. Si les adversaires ne s'abordent pas, comme ce sera le cas à Valmy, son feu est assez peu meurtrier (on dénombre deux cents tués dans le camp prussien). D'après certains spécialistes, sur un million de projectiles tirés, une centaine seulement feraient mouche !

D'ailleurs, les stratèges du siècle des Lumières ne manifestent guère de goût pour les sanglantes boucheries. Le ministre de la guerre à l'époque de Valmy, le girondin Servan, enjoint même à ses généraux de *« ne pas céder à la manie des batailles »*. Au dix-huitième siècle, une guerre se gagne dès lors qu'on a convaincu l'ennemi de la disproportion entre l'objectif stratégique


KHARBINE/TAPABOR

Le « miracle » de Valmy.
Le lendemain, la Convention proclame la République...

et l'effort qu'il faudrait pour l'atteindre. Il y a du jeu d'échecs dans cette doctrine de la « non-bataille » que le maréchal Maurice de Saxe résume ainsi : *« Utiliser davantage les jambes que les bras pour faire fondre l'ennemi. »* Cette relative modération a servi la popularité du mythe de Valmy, victoire infiniment plus « présentable » que les glorieuses hécatombes à venir.

L'objectif visé par Dumouriez depuis le commencement des hostilités, c'est la Belgique. Mais les quelques tentatives menées dans les premières semaines du conflit ont tourné au désastre. Après la chute de Louis XVI, le 10 août, le « front » se réveille à nouveau : 80 000 Autrichiens et Prussiens pénètrent en France. La présence dans les armées coalisées de 8 000 émigrés français (qui arriveront trop tard à Valmy) saupoudre l'invasion d'un léger parfum de guerre civile. Dans leurs rangs se trouve un jeune gentilhomme du nom de Chateaubriand, tandis que l'auteur des *Liaisons dangereuses*, Choderlos et Laclos, côtoie l'événement de quelques lieues et que le jeune « Chartres », le futur Louis-Philippe, se bat côté français.

Le roi de Prusse et le duc de Brunswick, eux, visent Paris. Un Paris qu'ils ont menacé, dans le manifeste du 25 juillet, en cas de victoire, d'*« une vengeance exemplaire en livrant la ville à une exécution militaire et à une subversion totale »*. La menace est d'autant plus sérieuse que le 23 août et le 2 septembre les forteresses de Longwy et de Verdun tombent presque sans coup férir aux mains des alliés. Dumouriez est contraint de mettre en sommeil son projet belge pour couvrir la route de Paris. Là, il essuie une nouvelle déconvenue, quand les Autrichiens de Clerfayt, les 7 et 14 septembre, *réussissent une percée au nord* de l'Argonne, à la Croix-au-Bois. La situation est critique. Non seulement le couloir d'invasion qui mène à Paris est ouvert, mais l'armée française risque d'être prise en tenaille entre les deux branches du dispositif des coalisés, dont une partie cherchent à forcer l'Argonne par le sud, non loin de Sainte-Menehould. *« Jamais la France ne fut en plus grand péril »*, diront à la fois Goethe et Edgard Quinet.

Il fallait une grande audace à Dumouriez pour laisser les Prussiens aller de l'avant et se placer entre la capitale et lui. Les Français se concentrent sur les flancs et l'arrière de l'ennemi pour menacer ses communications. La logistique n'est-elle pas le point noir d'une armée prussienne qui, dans les meilleures conditions, avance à une allure moyenne de 10 kilomètres par jour ? Dumouriez somme le commandant de l'armée du centre, Kellermann, de le rejoindre à l'ouest de Sainte-Menehould : à Valmy. La rencontre avec l'armée ennemie correspond au moment ultime où Kellermann opère sa jonction avec le gros des troupes françaises. Voilà pourquoi à Valmy les Prussiens ont combattu le dos tourné à Paris tandis que les Français y font face plus à l'est !

La manœuvre de Dumouriez est d'autant plus audacieuse que Napoléon la tentera à nouveau en 1814, mais sans succès. Il manquera à l'Empereur ce dont Dumouriez dispose : une relative égalité des forces en présence. C'est en elle que réside en partie le secret du « miracle » de Valmy.

Les coalisés n'alignent que 34 000 hommes face aux 20 000 Français de Kellermann, auxquels s'ajoutent environ 20 000 soldats commandés par les généraux Stengel, Chazot et Beurnonville.

Faut-il en conclure qu'à Valmy les volontaires, les soldats-citoyens du film de Renoir, ont fait la différence ? Faut-il dire avec Michelet que leur *« enthousiasme »* et leur *« impétuosité »* ont arrêté et vaincu *« sous la conduite de jeunes généraux les armées professionnelles des coalisés »* ?

Brunswick refuse le combat

En fait, ces volontaires à qui les émigrés accolent le sobriquet de « faïence bleue » et qui ont été recrutés en mai et en juillet 1792 sont très jeunes et, pour la plupart, mal entraînés. Leur valeur militaire est encore très réduite. Pis, quelques jours avant Valmy, ils provoquent, à la vue de quelques centaines de hussards prussiens à Montcheutin, une panique qui met en péril la manœuvre de Dumouriez.

En revanche, les volontaires plus anciens, ceux de 1791, feront, eux, bonne figure au feu. Quant à la ligne – l'ancienne armée royale, – on ne saurait l'assimiler complètement à une troupe de métier puisque un tiers de ses recrues ont moins d'une année de service. Les troupes présentes effectivement sur le champ de bataille ne comptent qu'un quart de volontaires (appartenant presque tous à la levée de 1791) contre trois quarts de vétérans de la ligne. La cavalerie, elle, est exclusivement composée d'anciens soldats de l'armée royale...

Le moment décisif de la bataille se situe vers 13 heures. Depuis le matin, le ciel détrempé par la pluie n'est zébré que d'obus. Goethe nous en fait entendre, deux siècles plus tard, le sifflement caractéristique : *« Un bruit bizarre qui rappelle à la fois le bourdonnement d'une toupie, le bouillonnement de l'eau et la voix flûtée d'un oiseau. »* Soudain, les Prussiens s'ébranlent. Au lieu de se débander, comme le leur avaient promis les émigrés, les Français exécutent correctement la manœuvre qui consiste à se former, eux aussi, baïonnette au canon, en colonne d'assaut. Dès cet instant, le corps à corps devient inévitable. Voyant qu'il n'a pas l'avantage, Brunswick fait redescendre son infanterie des pentes, et refuse le combat. Sa prudence, peut-être excessive, lui évite un affrontement coûteux et incertain. Mais elle scelle du même coup sa défaite. Dumouriez se contente, dans les semaines qui suivent, de faire raccompagner l'armée prussienne, décimée par la dysenterie, à la frontière, avant de se relancer à l'assaut de la Belgique. C'est à Jemappes, le 6 novembre, que Dumouriez (qui passera à l'ennemi l'année suivante et deviendra un oublié du mythe au profit de Kellermann) défait, après un engagement sanglant cette fois, les Autrichiens, qui lui apparaissent comme l'adversaire numéro un de la France.

« Enfin, nous voici au grand air. » Ce soupir de soulagement poussé par un historien résume bien l'attitude de presque tous, de Taine à Quinet, qu'ils soient hostiles ou favorables à la Révolution. Avec son brio et son issue somme toute heureuse, Valmy fait consensus. Seuls ceux qui font du complot un principe d'explication systématique voudront, sans guère de preuves, expliquer la volte-face de Brunswick en accusant Danton d'avoir corrompu le général prussien à l'aide des bijoux de la couronne dérobés au garde-meuble. Etc.

« Une tache de boue et de sang »

Si Valmy plaît tant aux historiens, c'est que l'épisode permet de faire contrepoids à un événement particulièrement atroce de l'été 1792 : les massacres de septembre. Du 2 au 6, plus de 1 300 personnes, parmi lesquels des femmes et des enfants, ont été assassinées dans les prisons parisiennes à l'appel de Marat. Cette *« tache de boue et de sang »* sur la Révolution – liée aux événements militaires, puisqu'elle survient à la nouvelle de la chute de Verdun – a pu se commettre dans l'apathie complète des pouvoirs publics du temps, Danton en tête.

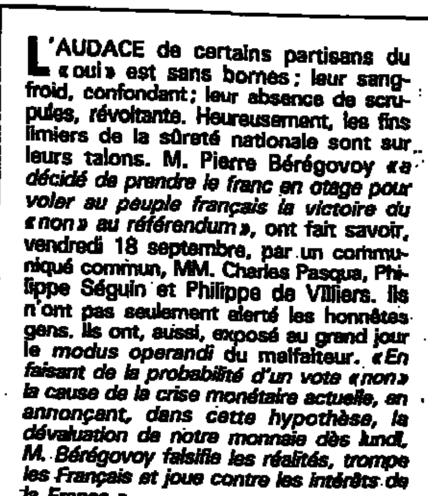
Curieusement, certains auteurs, estimant l'atmosphère du Paris de ce temps décidément bien irrespirable, iront jusqu'à faire de Valmy une sorte de baptême de la Première République. S'il est vrai que la victoire donne un sursis à la Révolution, elle annonce aussi une dépendance croissante de celle-ci par rapport au sort des armes, ce qui culmine dans la période du Directoire.

En somme, si Valmy est resté un thème, chéri des artistes autant que des historiens, c'est peut-être avant tout parce qu'il recèle une des fonctions essentielles de tout mythe : la vertu consolante. Une vertu encore efficace, puisque la description de la brillante manœuvre de Dumouriez par plus d'un spécialiste de l'histoire militaire, laisse toujours affleurer le regret encore vif qu'aucun Valmy ne soit venu briser une autre invasion, un certain mois de juin 1940...

NICOLAS WEILL

A lire : le très complet livre d'Emmanuel Hublot, *Valmy ou la défense de la nation par les armes* (Fondation pour les études de défense nationale, 1987). Jean-Paul Bertaud, *Valmy, la démocratie en armes* (Julliard, 1970) ; Fuller, *Les batailles décisives du monde occidental* (1955, éd. française Berger-Levrault, 1981).





LE RÉFÉRENDUM SUR LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

ici MAAAASTRICHT ! LES EUROPEENS PARLENT AUX EUROPEENS !

Prises d'otages

L'AUDACE de certains partisans du «oui» est sans bornes ; leur sang-froid, confondant ; leur absence de scrupules, révoltante. Heureusement, les fins limiers de la sûreté nationale sont sur leurs talons. M. Pierre Bérégovoy *«a décidé de prendre le franc en otage pour voler au peuple français la victoire du «non» au référendum»*, ont fait savoir, vendredi 18 septembre, par un communiqué commun, MM. Charles Pasqua, Philippe Séguin et Philippe de Villiers. Ils n'ont pas seulement alerté les honnêtes gens. Ils ont, aussi, exposé au grand jour le *modus operandi* du malfaiteur. *«En faisant de la probabilité d'un vote «non» la cause de la crise monétaire actuelle, en annonçant, dans cette hypothèse, la dévaluation de notre monnaie dès lundi, M. Bérégovoy falsifie les réalités, trompe les Français et joue contre les intérêts de la France.»*

M. Bérégovoy n'a pas agi seul. Il a des complices. Dans un entretien publié vendredi par *le Parisien*, M. Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, expliquait que le franc avait *«gagné la confiance des marchés»*, mais il ajoutait que son *«devoir»* l'obligeait à *«dire qu'un «non» serait de nature à mettre en danger les résultats obtenus ces dernières années»*. Sans M. de Villiers, cette fois, mais avec l'appui de Mme Marie-France Garaud, MM. Pasqua et Séguin se sont adressés directement au président de la République pour l'informer de leur émotion devant *«l'intervention alarmiste»* du gouverneur, *«fait sans précédent dans la vie politique nationale»*.

Cependant, après avoir consulté ses archives, M. Séguin devait corriger cette dernière affirmation lors d'une réunion publique à Strasbourg. *«C'est la première fois depuis François de Wendel, en 1926, à l'époque des deux cents familles, qu'un gouverneur de la Banque de France interfère dans les affaires politiques»*, a précisé le député des Vosges.

Sans doute M. Séguin n'a-t-il pas eu le loisir de voir, au journal du soir de France 2, M. Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international et ancien gouverneur de la Banque de France, apporter, en duplex de Washington, son appui au projet de monnaie unique européenne, en faisant porter aux taux d'intérêt allemands la responsabilité de la *«bourrasque»* actuelle.

LE député des Vosges n'aurait pas manqué, s'il avait eu connaissance de cette intervention, de dénoncer le complot des hauts fonctionnaires de la finance. Sans parler de M. Jacques Delors, qui, à la mi-journée, sur la même chaîne, affirmait : *«S'il y a aujourd'hui quelques mouvements sur le franc, c'est parce qu'il y a un référendum dimanche, que les gens sont inquiets ou veulent spéculer, simplement, et se couvrir une partie en francs, une partie en deutschemarks.»* Principal accusé, M. Bérégovoy a répondu par un communiqué renversant l'accusation.

Selon le premier ministre, *«depuis une semaine»*, les chefs de file du «non» *«ont mis en cause notre monnaie par des déclarations irresponsables, en critiquant le franc fort et en demandant plus d'inflation»*. *«Ils ont ainsi encouragé la spéculation*, continue-t-il, *à un moment où la tourmente monétaire secouait le Système monétaire européen. (...) Comme de nombreux responsables de l'opposition qui se sont prononcés pour le «oui», j'ai informé les Français des conséquences du «non» dans les circonstances actuelles. C'était notre devoir.»* M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, a reproché, sur Europe 1, aux avocats du «non» d'avoir *«mêlé leur voix à l'action des spéculateurs internationaux»*. Et M. Roland Dumas, invité du journal de France 3-Aquitaine, a répété que *«le Système monétaire européen (...) n'est plus adapté au monde d'aujourd'hui»* et qu'*«il est donc indispensable (...) que l'on aille maintenant vers la monnaie unique»*.

COMME l'écrit M. Alain Peyrefitte, président du comité éditorial du *Figaro*, samedi, dans ce quotidien, *«il est temps de conclure»*. Le député (RPR) de la Seine-et-Marne indique que ce journal a *«alimenté sans cesse la discussion en faisant balance égale»*, que *«s'il s'agissait de répondre à celui qui pose la question, comme on serait tenté de répondre «non»!»*, mais que les *«manœuvres du pouvoir»* ayant été *«déjouées»* et les *«turbulences»* monétaires ayant rappelé *«l'urgence»* d'une *«consolidation de l'ordre monétaire et économique»*, il convient de clore le débat *«par un «oui» critique»*. M. Peyrefitte se rangerait-il au côté d'un «preneur d'otage»? Allons donc ! Avec un tel témoin de moralité, M. Bérégovoy est sûr de son non-lieu.

PATRICK JARREAU

M. Bérégovoy : «La victoire du «non» serait celle du Front national»

REIMS

de notre envoyé spécial

Pour son dernier meeting avant le référendum, M. Pierre Bérégovoy s'est décidé à rendre coup pour coup aux adversaires du traité de Maastricht. Aucun n'a trouvé grâce à ses yeux, et surtout pas M. Jean-Pierre Chevènement, qu'il a pratiquement accusé de se faire le complice de l'extrême droite. Le premier ministre a fait sienne l'analyse de M. Bruno Mégret, en expliquant : *«La victoire du «non» serait celle du Front national.»* Si c'est à Reims que le chef du gouvernement s'est montré aussi pugnace, c'est qu'il voulait clore sa campagne au cœur d'une région particulièrement rétive à l'union de l'Europe telle qu'il est proposé aux Français de l'approuver. Malheureusement pour lui, les fédérations socialistes de la Marne, de l'Aisne, des Ardennes, de la Haute-Marne et de la Meuse n'avaient réussi à réunir que quelque sept cents personnes dans une salle qui aurait pu en contenir près de trois fois plus. L'ambiance n'était donc pas au rendez-vous.

Dans cette région où les amis de M. Chevènement ont longtemps été bien implantés, les propos de M. Bérégovoy ont dû faire grincer quelques dents. Sans citer nommément le maire de Belfort, celui de Nevers a rappelé la formule que celui-ci avait employée (*«Au secours, la droite revient»*), quand le premier ministre avait demandé à M. Chirac de s'engager dans la campagne, précisant qu'il aurait pu répondre : *«Au secours, l'extrême droite revient.»* Il a ajouté : *«Je préfère mettre dans l'urne le même bulletin que M. Chirac, et pas le même bulletin que M. Le Pen. Le mélange des bulletins, c'est pas très plaisant, mais quand on mélange les arguments cela devient redoutable. (...) On sait comment ça commence, on sait aussi comment ça finit. Moi, j'ai beaucoup étudié l'histoire (...) des conditions de l'arrivée au pouvoir de Hitler. L'attitude de certains partis de gauche, qui faisaient de la social-démocratie l'ennemi à abattre, a beaucoup fait pour la victoire du nazisme en Allemagne. Et c'est pourquoi je considère qu'il est essentiel de ne jamais mélanger ses arguments à ceux du Front national.»*

«Une bonne leçon de démocratie»

Avec les communistes, M. Bérégovoy n'a guère été plus tendre. Rappelant qu'ils avaient toujours été contre le Marché commun, car *«ils préféraient ce qui se passait dans l'Europe de l'Est»*, dont le *«secrétaire perpétuel du Parti communiste français»* jugeait *«le bilan positif»*, le premier ministre a lancé : *«Quand on s'est trompé à ce point, on ne fait pas la leçon aux autres.»* Il est vrai qu'il a ajouté : *«Il arrivera un moment où ceux qui se sont trompés le reconnaîtront ; nous pourrons alors reconstruire avec ceux-là une espérance commune.»*

Quant à MM. Pasqua, Séguin et de Villiers, M. Bérégovoy les a qualifiés de *«trois Mousquetaires»* qui *«n'osent pas montrer le quatrième, celui qui est venu à Reims l'autre jour...»*, c'est-à-dire M. Le Pen, avant de les accuser de vouloir relancer l'inflation et de mettre en cause la solidité du franc.

Tirant les leçons de la campagne, M. Bérégovoy a conclu : *«Les Français nous ont bien interrogés. Ils ont voulu qu'on leur explique. Ils nous ont donné une bonne leçon de démocratie.»* Le premier ministre s'est donc félicité de *«ce renouveau de l'esprit civique, dont j'attends beaucoup pour le gouvernement de la France et les prochaines échéances électorales»*. Les socialistes de Champagne ont dû se satisfaire de ce message d'espoir.

THIERRY BRÉHIER

A Strasbourg

M. Séguin souhaite une réévaluation du mark

STRASBOURG

de notre correspondant

M. Philippe Séguin a participé à sa quarante-deuxième et dernière réunion de la campagne référendaire, vendredi 18 septembre, à Strasbourg. Comme M. Valéry Giscard d'Estaing, qui y était venu l'avant-veille, il a choisi la capitale alsacienne pour achever son tour de France. Le député des Vosges n'a pas recueilli, toutefois, le même succès que le président de l'UDF, ni que M. Jacques Chirac le 7 septembre à Brumath. Trois élus alsaciens membres du RPR seulement – MM. André Durr, député du Bas-Rhin, maire d'Illkirch-Graffenstaden ; Jean Ostermann, sénateur du Bas-Rhin ; Jean Waline, conseiller général et conseiller régional – et quatre cents personnes à peine étaient venus l'encourager dans son combat pour le «non».

Inlassablement, le maire d'Epinal a de nouveau pilonné le cœur du traité de Maastricht : choisir l'Union économique et monétaire, c'est accepter pour la France *«la stagnation économique et le chômage, ce dernier étant le prix à payer pour avoir de bons indices»* ; c'est jouer *«la monnaie contre l'économie»*. Au terme d'une longue argumentation, selon laquelle la France ne doit pas suivre l'Allemagne dans une politique de taux d'intérêt élevés, il s'est prononcé pour une réévaluation du mark allemand, afin que le franc ne se trouve pas en position difficile.

M. Séguin a ajouté à ses cibles habituelles la personne de M. Jacques de la Rosière, gouverneur de la Banque de France. Il a reproché à ce *«fonctionnaire, qui n'a pas à intervenir dans le débat public»*, de s'être prononcé en faveur du «oui». En déclarant que la victoire du «non» mettrait *«la coopération monétaire européenne en danger»*, a-t-il expliqué, M. de la Rosière a agité le spectre d'une *«dévaluation»*.

MARCEL SCOTTO

Au Pays basque

Les «premiers Européens» de Quintoa se prononcent... pour le respect du traité des Pyrénées

BAYONNE

de notre correspondant

Entre France et Espagne, au cœur de la montagne basque et de la province de Navarre, la libre circulation des personnes et des biens constitue depuis des millénaires un fait banal. *«Nous sommes les premiers Européens»*, affirme Carmen en caressant les touches de la caisse enregistreuse de sa *venta baztan*, son épicerie en haute montagne, pour définir la quarantaine de personnes qui vivent ici.

Ici, c'est Quintoa, le Pays quint, un espace de 2 500 hectares qui appartient à l'Espagne et qui jouit d'un statut juridique unique en Europe : les membres des huit familles vivant dans ce petit «pays», apparu à la faveur du traité des Pyrénées en 1659, sont de nationalité française, et cette qualité leur donne le droit de s'exprimer au référendum sur le traité de Maastricht.

Quintoa – qui tire son nom du quinto real, un cinquième de réal, l'impôt que la vallée de Baigorri payait au royaume d'Espagne afin que les troupeaux puissent pacager sur les versants navarrais – a été électrifié en 1979 et a connu le téléphone en 1983. Ce qui n'a pas empêché le Pays quint de toujours communiquer en trois langues – français, basque et espagnol – ni de transiter sans contrainte par la montagne. S'il existe bien une frontière entre la France et l'Espagne, elle a toujours été illusoire : voilà plus de quinze ans que la barrière de la douane française n'a pas été baissée ! Alors, Maastricht...

Le principal souci des électeurs de Quintoa concerne le respect du traité des Pyrénées conclu par Mazarin au nom de Louis XIV. Ces dernières semaines, en effet, les autorités espagnoles administrant Quintoa ont limité la coupe de bois de chauffage et mis aux enchères le col sur lequel les habitants chassent les palombes. On ne parle plus que de cela à Quintoa : *«Il a fallu attendre la veille de Maastricht pour avoir des histoires comme ça !»*

Mme Marie-Antoinette Etchebarren, maire d'Urepel, affirme que les autorités espagnoles *«ignorent leurs devoirs et profitent du Quintoa»*. Aussi demande-t-elle qu'à la faveur de l'entrée en vigueur de l'Acte unique européen, le 1er janvier prochain, on adapte le traité des Pyrénées aux réalités actuelles du Pays quint.

PATRICK BUSQUET

Les leçons d'une campagne

Suite de la première page

Le deuxième enseignement porte précisément sur la façon dont les principaux responsables politiques ont mené campagne. Certains en sortiront grandis, d'autres, au contraire, ont déçu. Le meilleur d'entre eux, par son talent pédagogique et la fermeté de ses convictions, fut sans conteste M. Giscard d'Estaing. L'ancien président de la République a trouvé d'emblée le ton juste. Alors que les autres partisans du «oui» procédaient le plus souvent, au moins dans les premiers temps, par affirmations péremptoires et procès expéditifs, il est de ceux qui ont argumenté avec persévérance et précision, sans se laisser aller à des mouvements d'humeur. Une belle performance ! Suffira-t-elle à lui rendre l'avantage, au sein de l'opposition, sur son principal rival, M. Jacques Chirac ? Rien n'est moins sûr, tant le président de l'UDF est décrié dans son propre électorat.

Les principes et les calculs

Le président du RPR, pour sa part, après avoir longtemps tergiversé, s'est engagé avec fermeté dans la campagne. Il l'a fait à contre-courant de son parti, au risque de perdre le soutien de ses militants les plus fidèles. Les principes l'ont emporté sur les calculs : quelles que soient les difficultés qui l'attendent après le 20 septembre, M. Chirac a gagné le respect.

M. Philippe Séguin aussi. De tous les champions du «non», il fut l'un des plus dignes, notamment dans sa rencontre avec M. Mitterrand à la télévision. Depuis son intervention à la tribune de l'Assemblée nationale, dans la nuit du 5 au 6 mai, le député RPR des Vosges a développé, de ville en ville, son analyse du traité. Il n'a pas peu contribué à la qualité de la discussion.

Celle-ci, pourtant, avait mal commencé. Les porte-parole du gouvernement, malgré les efforts de Mme Elisabeth Guigou, de M. Bernard Kouchner et de quelques autres qui n'ont pas ménagé leur peine, ont semblé impuissants à faire naître un élan d'enthousiasme, avant de réagir avec nervosité devant la progression du «non» dans les intentions de vote. La fin de la campagne, en dépit de quelques dérapages, fut d'un meilleur niveau : un véritable échange a eu lieu et quelquefois, sur le terrain, un dialogue s'est engagé entre partisans du «oui» et tenants du «non».

Ce dialogue a fait apparaître – et c'est le troisième enseignement de ces dernières semaines – un clivage insoupçonné entre deux moitiés à peu près égales de la population française. Le consensus sur l'Europe, qui ne subsistait que dans le non-dit et l'ambiguïté, a éclaté. Il n'est pas facile de définir la nature de l'opposition qui sépare les «pro-Maastricht» des «anti-Maastricht». Au moins peut-on rappeler quelques-uns des thèmes sur lesquels ils se sont affrontés : le droit de vote des étrangers d'abord, qui a mobilisé la droite au moment de la révision constitutionnelle avant de s'estomper ; la guerre dans l'ex-Yougoslavie, qui a nourri les commentaires sur l'impuissance de la Communauté puis, le temps passant, a suscité moins d'intérêt ; le poids de l'Allemagne, qui a conduit les uns à souhaiter la «ligoter», les autres à vouloir la tenir à l'écart ; la crise monétaire, enfin, qui a mis face à face les défenseurs du SME et les partisans de la monnaie unique.

Ces polémiques ne se sont pas toujours recoupées, divisant parfois l'un ou l'autre des deux camps, mais, pour l'essentiel, c'est bien l'idée de nation qui semble constituer la ligne de fracture. La plupart des avocats du «non», de droite ou de gauche, se défendent de tout nationalisme. Il n'empêche que même ceux qui se réclament de l'internationalisme craignent que la France ne perde sa liberté de mouvement dans l'Europe de Maastricht et, en attendant l'Europe de leurs rêves, préfèrent l'isolement à l'intégration. Le tort de la gauche a sans doute été de nier avec la dernière énergie que la construction européenne affecterait le statut de la nation. Il eût mieux valu, pour emporter l'adhésion, accepter d'en débattre. Il n'est pas trop tard pour engager la réflexion.

Peut-on imaginer qu'autour d'une telle réflexion les forces politiques en France se reclasseront selon d'autres perspectives ? Tel pourrait être le quatrième enseignement de la campagne. De nouveaux regroupements s'esquissent, les anciens se fêlent. Qu'y a-t-il aujourd'hui de commun entre M. de Villiers et M. Giscard d'Estaing, entre M. Pasqua et M. Chirac, entre M. Fabius et M. Chevènement ? Sans doute l'approche des élections législatives favorise-t-elle le maintien des affrontements classiques. Mais après ? On a vu émerger à droite un puissant courant populiste, qui a presque réduit au silence M. Le Pen. On a vu à gauche les contestataires communistes s'unir à une fraction du PS pour travailler à la rénovation du socialisme. On a vu au centre des libéraux, des socialistes, des écologistes, mener un combat commun.

Les frontières bougent. Même si ces changements ne se traduisent pas immédiatement dans les structures politiques, ils feront probablement du 20 septembre une date-clé dans l'histoire de la Cinquième République.

THOMAS FERENCZI

□ **Le MRAP ne veut pas d'«une Europe-forteresse».** – Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), sans donner de consignes de vote, s'inquiète du *«risque d'une Europe-forteresse, citadelle de l'exclusion»* et souhaite, notamment, l'attribution du droit de vote aux élections locales à *«tous les résidents durablement installés»*. Il nous prie d'autre part de préciser que M. Albert Lévy, qui participait, le 17 septembre à Paris, à une réunion publique des signataires de l'appel pour un «non» de gauche (*le Monde* du 19 septembre), n'est plus membre de la présidence du mouvement.

□ **Précision.** – M. Georges Morin, président de l'Association des élus originaires du Maghreb, nous prie de préciser, après l'appel à voter «non» lancé par l'un des vice-présidents de cette association, M. Mustapha Kharmoudi, proche de M. Jean-Pierre Chevènement (*le Monde* du 19 septembre), que sa prise de position en faveur du «oui» n'était pas seulement l'expression d'un choix personnel, mais un appel soutenu par les sept autres vice-présidents et membres du bureau de l'ANEOM : MM. Bernard Amsallem, Djamel Benouali, Daniel Delmas, Zaïr Kedadouche, Alain Koskas, Mohamed-Saïd Merabti et Mme Aurida Ghazali, tous élus locaux.

□ **Rectificatif.** – Après la publication, dans nos éditions des 16 et 17 septembre, du choix des élus pour le référendum, M. Philippe Vasseur, député UDF-PR du Pas-de-Calais, nous demande de préciser qu'il n'a *«appelé à voter ni pour le «oui» ni pour le «non»*. Il aurait donc dû être classé dans la rubrique des *«ne se prononcent pas»*. Par ailleurs, M. Jean Clouet, sénateur du Val-de-Marne, qui appelle à voter «oui», nous indique qu'il n'est pas membre du CNI, comme nous l'avons écrit, mais du Parti républicain. Nous aurions donc dû lui attribuer l'étiquette UDF-PR. Quant à M. Maurice Louis-Joseph-Dogué, député socialiste de la Martinique, membre du Parti martiniquais socialiste, il nous fait savoir qu'il ne s'abstiendra pas mais qu'il votera *«oui» sans aucune ambiguïté, sans «si» et sans «mais»*.

هكذا من الأصل

Ici MAAAASTRICHT ! LES EUROPÉENS PARLENT AUX EUROPÉENS !



LE RÉFÉRENDUM SUR LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

Vers des partis politiques européens ?

Le traité de Maastricht, dans son article 138 A, reconnaît en des termes inspirés des Constitutions parlementaires modernes (Allemagne, Espagne, Italie) le rôle positif des fédérations européennes de partis : *« Les partis politiques au niveau européen sont importants en tant que facteur d'intégration au sein de l'Union. Ils contribuent à la formation d'une conscience européenne et à l'expression de la volonté politique des citoyens de l'Union. »* En l'état actuel du système politique européen, une telle déclaration relève plutôt de la pétition de principe. Pourtant, en l'espace de quarante ans, l'européanisation des partis a accompli d'indéniables progrès, au point que l'on peut entrevoir les premiers signes d'un système pré-fédéral de partis, notamment à partir du Parlement de Strasbourg.

Depuis près d'un siècle, certaines familles politiques connaissent des relations internationales plus ou moins développées. C'est le cas des socialistes depuis la création de l'Internationale socialiste en 1889, mais aussi des démocrates chrétiens, des libéraux et des communistes depuis l'entre-deux-guerres. Ces relations, même si elles sont restées longtemps confinées dans l'espace européen, relevaient d'un *internationalisme à vocation universelle* qui s'est étendu hors d'Europe après 1945. S'il a facilité les contacts entre partis, il n'a pas pesé sur des partis de gouvernement qui n'ont guère de traits communs avec les partis idéologiques d'avant 1939 ou 1914.

De surcroît, certains courants politiques sont restés longtemps imperméables à toute forme de relation internationale. C'est le cas *notamment* des partis conservateurs, soit par nationalisme, soit par absence d'intérêt (ils préféraient utiliser la voie diplomatique), soit par carence organisationnelle (avoir des relations internationales implique un minimum de bureaucratie). C'est le cas également des partis pour qui l'Europe ne constituait pas une dimension internationale pertinente (les communistes par exemple, dont l'internationalisme n'est pas régional).

Le développement d'une structure partisane européenne est donc essentiellement le résultat d'une pression institutionnelle. Dès l'après-guerre, les partis ont été un élément déterminant de la construction communautaire: *démocrates-chrétiens, pro-européens* du mouvement socialiste et des libéraux confluent dans le Mouvement européen. Dès 1947, les dirigeants démocrates-chrétiens européens coordonnent leurs actions nationales pour construire l'Europe. Mais les internationales de partis ne s'impliquent pas: ni l'Internationale socialiste, qui refuse les structures régionales et qui doit compter, en outre, avec l'hostilité du Labour et les réserves *du SPD à l'égard des projets* de Schuman et de Monnet, ni le Kominform, qui combat violemment l'Europe « capitaliste », ne soutiennent les traités tandis que la structure démocrate-chrétienne est freinée par les partis non membres de la CEE.

Le rôle du Parlement de Strasbourg

Le rôle du Parlement de Strasbourg sera essentiel. Le choix décisif est fait en 1953 avec la constitution de groupes parlementaires politiques et non nationaux. Dans une première phase, de 1953 à 1972, le mouvement progresse lentement: les socialistes se dotent d'un bureau de liaison et organisent (théoriquement) un congrès biannuel dès 1957 tandis que les démocrates-chrétiens constituent un comité politique des partis de la CEE au sein de l'UEDC en 1970). Un premier tournant se produit en 1972 à la suite de l'élargissement progressif de la Communauté. Les groupes parlementaires jouent désormais un rôle central *dans les politiques d'affiliation* (adhésion ou apparentement, notamment pour les démocrates-chrétiens) et dans l'homogénéisation progressive des nouveaux venus (notamment chez les socialistes grecs, britanniques et danois).

Une nouvelle phase s'ouvre en 1976 avec l'élection du Parlement européen au suffrage universel (les premières élections se dérouleront en 1979). L'élaboration des programmes rend encore plus nécessaire l'homogénéisation des partis membres (le problème sera notamment délicat chez les socialistes, du fait de l'attitude des Britanniques, en 1979 et 1984). D'autre part, les groupes parlementaires, dotés de moyens accrus, vont pouvoir financer pour l'essentiel les fédérations de partis, le personnel (assistants parlementaires, permanents) et les campagnes électorales.

Malgré ce développement, les structures partisanes sont aujourd'hui encore embryonnaires. Seules trois familles politiques en disposent: les socialistes (Union des partis socialistes de la Communauté européenne – *UPSCE* – depuis avril 1974), les démocrates chrétiens (Parti populaire européen – PPE – depuis avril 1976) et les libéraux (Fédération des partis libéraux et démocratiques depuis mars 1976).

Ces structures n'ont pas de vie très active. Celle-ci est surtout réelle lors des campagnes électorales européennes (tous les cinq ans). Dans l'intervalle, tout le travail repose sur les groupes parlementaires tandis que la fédération se limite à un bureau de liaison.

Toutefois, un effort permanent est conduit pour harmoniser les positions politiques, comme ce fut le cas en matière de défense ou en matière sociale chez les socialistes. De même, les politiques d'affiliation dans la Communauté (au fur et à mesure des élargissements) relèvent de ces instances.

Au sein de ces instances, les décisions sont traditionnellement prises par voie de consensus. C'est statutairement le cas chez les socialistes du fait des réticences européennes des Danois et des Britanniques. En revanche, au PPE, les décisions sont théoriquement prises à la majorité, sans mandat impératif. Ce n'est que chez les démocrates chrétiens qu'apparaît une dimension supranationale puisque, outre le vote à la majorité, la possibilité d'adhésions directes au PPE est prévue.

Même si ces structures européennes sont d'une cohérence et d'une richesse de moyens sans commune mesure avec ce qui existe hors d'Europe, le poids des traditions nationales reste fort. Il apparaît d'abord dans l'inexistence de structures transnationales pour plusieurs familles politiques.

Les communistes sont paralysés par le nationalisme et l'hostilité à la construction européenne de nombreux partis (France, Grèce, Portugal). Les tentatives (italiennes) de création d'une fédération des PC d'Europe occidentale ont rapidement échoué (conférence de Bruxelles de 1974) et le groupe parlementaire commun qui a fonctionné jusqu'en juin 1989 était purement administratif, sans que la moindre discipline de vote ait jamais pu être obtenue. Depuis les *éclections dejuin 1989, les PC de la* Communauté se sont divisés officiellement. Le premier groupe (Gauche unitaire européenne), mené par l'ex-PC italien (le PDS), regroupe les anciens eurocommunistes et a pour objectif de confluer dans le courant socialiste: avec vingt-neuf membres, surtout italiens, mais aussi espagnols, grecs et danois, il devance les treize communistes orthodoxes (français, portugais et grecs) de la Coalition des gauches *en* voie de marginalisation.

La fragilité des fédérations transnationales

Le même phénomène s'est produit *à l'extrême-droite, qui, bien* qu'en pleine renaissance, s'avère incapable de la moindre cohésion. Son groupe parlementaire à Strasbourg est purement administratif et malgré tout incomplet. Après l'alliance entre le Front national et le MSI italien en 1984-89, l'arrivée des Republikaner allemands en 1989 a entraîné le départ du MSI (du fait du désaccord germano-italien sur le Sud Tyrol). Mais la guerre du Golfe a opposé Français et Allemands: une partie d'entre eux, dont leur leader Franz Schönhuber, a fait scission à son tour. *Seuls* quatorze députés (dont dix Français) adhèrent encore au Groupe des droites européennes.

L'hétérogénéité est également la règle chez les conservateurs et les écologistes. Bien qu'ils aient constitué *en 1978 une association* de partis, l'Union démocratique européenne, à laquelle sont affiliés également certains partis démocrates-chrétiens (dont la CDU-CSU), les conservateurs n'ont aucune cohérence parlementaire, faute d'accord sur la construction européenne. *Le* RPR a constitué son propre groupe (21 membres), le Rassemblement des démocrates européens, auquel ne se sont joints que les nationalistes irlandais du Fianna Fail. Quant aux conservateurs britanniques, ils n'ont réussi à attirer que leurs homologues danois au groupe des Démocrates Européens (34 membres). Les Espagnols du Parti populaire les ont abandonnés en 1989 pour rejoindre le groupe démocrate-chrétien et un processus identique est en cours chez les Bri*tanniques* et les Danois puisque le PPE a accepté, à l'examen des convergences de fait qui se multiplient au Parlement européen, d'apparenter les tories à son groupe.

Quant aux écologistes, traditionnellement peu disciplinés, leur situation a évolué depuis le développement des Verts français. Ceux-ci ont imposé à leurs homologues allemands de quitter le groupe Arc en Ciel constitué *en 1984 où les Grunen cohabitaient avec les minoritaires de* toute sorte (extrêmes-gauches, régionalistes, alternatifs) pour constituer un groupe écologiste de stricte obédience auquel correspond une fédération européenne encore *peu structurée: 27 Verts et* 15 Arc en Ciel cohabitent donc depuis 1989 à Strasbourg.

Le poids des traditions nationales contribue également à la fragilité des fédérations transnationales existantes.

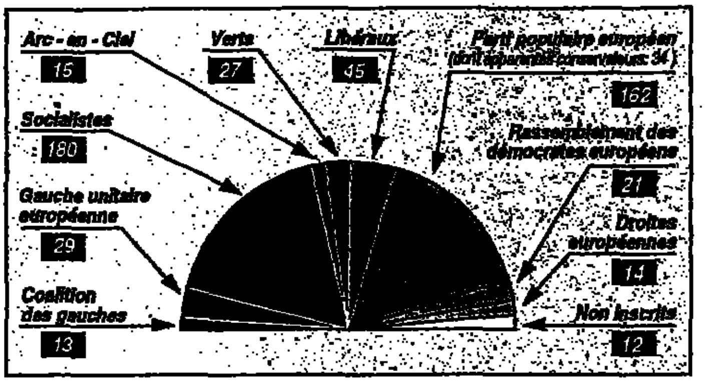
Au sein des groupes parlementaires (démocrates-chrétiens exceptés), le poids des délégations nationales l'emporte et rend problématique une discipline de groupe (sauf pour l'attribution de postes décisionnels): outre les clivages nationaux, ceux des groupes de pression (agriculteurs par exemple) sont également déterminants, tout comme la division entre fédéralistes et anti-fédéralistes qui transcende les divisions partisanes dans la vie parlementaire quotidienne.

D'autres phénomènes pèsent également *de façon décisive*: les partis allemands, mieux organisés, plus riches, jouent un rôle clé chez les socialistes, les libéraux et les démocrates-chrétiens. De même, les partis au pouvoir dans leurs Etats ne *se sentent pas toujours tenus par* une solidarité européenne et jouent davantage la carte du Conseil européen et du Conseil des ministres que celle du Parlement. Rares sont les coordinations entre ministres *d'une même famille politique*: seuls les démocrates-chrétiens l'ont réussi notamment lors des négociations de l'Acte Unique et le traité de Maastricht.

Le processus de constitution d'une vie politique communautaire n'en est donc qu'à ses débuts et la démonstration de son caractère encore embryonnaire est fournie par l'absence d'une véritable « classe politique » européenne. A ce jour, la carrière des hommes politiques, même « européens », reste une affaire essentiellement nationale.

HUGUES PORTELLI
Professeur à l'université Paris-X.

Les fédérations communautaires



Les socialistes : une cohésion limitée

Avec quinze partis solidement implantés dans l'Europe des Douze, l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne (UPSCE), née le 5 avril 1974 (et dont est également membre le parti autrichien), constitue la principale force politique et électorale du Parlement européen. L'UPSCE est en effet la seule famille politique européenne à disposer partout d'un parti à vocation majoritaire. De surcroît, ses antécédents européens *sont indiscutables* : dès 1953, les PS de la CECA se dotent d'un bureau de liaison qui est l'ancêtre de l'Union actuelle.

Pourtant, cette tradition et cette puissance ne doivent pas faire illusion. Longtemps, les PS favorables à la construction européenne ont été minoritaires en Europe : la SFIO de Guy Mollet et les PS du Benelux avaient contre eux le gros des Italiens, *les Allemands et surtout* les Britanniques. Si le PSI et le SPD rallient l'Europe à la fin des années 50, le Labour ne l'a fait vraiment qu'à la fin des années 80. Jusqu'alors, il a conduit une bataille d'arrière-garde, refusant d'abord de rallier l'UPSCE au lendemain de l'adhésion grecque, puis faisant, au Parlement et dans l'Union, délibérément bande à part. C'est à sa demande que l'Union est *demeurée un organe assez* lâche, où les décisions sont prises à l'unanimité, ce qui explique que les programmes demeurent des déclarations très générales afin d'éviter les opinions dissidentes des Britanniques, Danois et Grecs sur toutes les questions litigieuses.

Ces contrastes expliquent que la cohésion de l'Union et du groupe parlementaire à Strasbourg soit limitée. Dans ce dernier, les délégations nationales sont autonomes et la discipline de vote relative. Il est vrai que les sujets de friction n'ont pas manqué : Danois et Britanniques sont hostiles dans leur majorité *à l'Europe fédérale et à toute* évolution allant dans ce sens. De même, les clivages sont sérieux, depuis l'origine, sur les problèmes de sécurité : face aux Britanniques et aux Allemands, sensibles aux thèses pacifistes lors de la « bataille des euromissiles » et aujourd'hui hostiles à la perspective d'une défense européenne dotée de moyens d'action autonomes, Français, Italiens et Espagnols défendent des thèses acceptées par les libéraux et les démocrates-chrétiens. On retrouve les mêmes oppositions, *même si elles ont tendance* (nécessité électorale oblige) à s'atténuer, sur l'écologie et le rôle du nucléaire.

Le soutien du mouvement syndical

Le principal terrain d'entente reste l'Europe sociale, qui permet de se démarquer des thèses néolibérales et de revendiquer le *soutien du mouvement syndical* (qui dispose d'une puissant relais dans le groupe parlementaire). Cette identité sociale est même un facteur de rapprochement sur d'autres terrains car *c'est le refus de la charte sociale* par Margaret Thatcher comme du chapitre social du traité de Maastricht par John Major qui a conduit une bonne partie du Labour à se rapprocher des tenants d'une Europe plus intégrée.

Pour apparaître comme une alternative plus sérieuse aux courants néolibéraux, il faudra que les PS européens acceptent de devenir autre chose qu'un club *de partis à l'anglaise*, sur le modèle de l'Internationale socialiste. C'est ce qu'esquissent les propositions du PS français de passage d'une simple association à ce qui pourrait devenir une *fédération de partis – introduc*tion du vote majoritaire, campagnes communes, autorité renforcée du niveau européen sur le niveau national. Le prochain congrès, en novembre, de l'UPSCE tranchera.

H. P.

Les démocrates-chrétiens : des problèmes d'identité

Le Parti populaire européen, qui regroupe aujourd'hui quatorze partis adhérents représen*tant dix des douze Etats mem*bres de la Communauté européenne (seuls le Royaume-Uni et le Danemark ne sont pas représentés), constitue l'axe politique du mouvement européen. *Regroupant en 1976 (date* de sa constitution) les partis de l'espace communautaire, il s'intègre dans la galaxie démocrate-chrétienne européenne (Nouvelles équipes internationales en 1947, Union européenne démocrate-chrétienne en 1965), dont il a amplifié et *systématisé* l'action en faveur d'une Europe fédérale. S'inspirant de l'éthique sociale chrétienne (catholique mais aussi protestante, sous l'influence des Allemands et des Néerlandais), le courant démocrate-chrétien a imprimé aux traités européens sa conception institutionnelle (fédéralisme, principe de subsidiarité) mais aussi *économique (l'économie sociale* de marché).

Les conservateurs britanniques

Après une première phase où la Communauté coïncide avec le noyau dur de la démocratie chrétienne européenne (l'Europe des Six), qui est celle des traités de Paris et de Rome, les démocrates-chrétiens connaissent une phase de stagnation due d'abord à l'affrontement avec le général de Gaulle puis aux conséquences de l'élargissement à des Etats où la démocratie chrétienne est absente ou marginale.

Sous la pression de la CDU-CSU allemande, désireuse de trouver partout des partenaires de sa taille (et qui sera même tentée en 1978 par l'intégration dans un vaste ensemble conservateur), le Parti populaire s'est lancé dans une politique systématique d'affiliation, quitte à s'ouvrir à des partis conservateurs étrangers à la tradition démocrate-chrétienne : la démocratisation de l'Europe du Sud s'est traduite par l'intégration du très conservateur CDS portugais, du Parti populaire espagnol (que flanquent les démocrates-chrétiens régionalistes de Catalogne et du Pays basque) et de la Nouvelle Démocratie grecque.

Après un dur débat interne, le PPE a décidé d'accéder à la demande des conservateurs britanniques de s'allier au groupe parlementaire démocrate-chrétien à Strasbourg. Cette décision, justifiée par l'attitude européenne des tories strasbourgeois et fondée sur l'espoir d'une évolution positive de M. John Major, a abouti à la constitution, le 1er mai 1992, d'une « communauté de groupes » équivalente au rapport CDU-CSU au Bundestag allemand. Parallèlement, le PPE a bénéficié du ralliement de parlementaires français issus du groupe libéral (et notamment M. Valéry Giscard d'Estaing), voire RPR, ce qui renforce la composante française, formée jusqu'alors des seuls élus du CDS.

Ces rapprochements permettront aux *démocrates-chrétiens* d'équilibrer *le* puissant groupe socialiste, mais ils poseront de difficiles problèmes d'identité. L'approfondissement de la *réflexion doctrinale* au *sein* du PPE depuis quelques années a justement pour objectif d'inoculer progressivement la culture démocrate-chrétienne aux nouveaux adhérents. Mais une telle perspective laisse dubitatifs les partis du Benelux et d'Italie, qui connaissent dans leurs pays respectifs des situations moins tranchées que la bipolarisation démocrates-chrétiens-socialistes de l'Allemagne (ne gouvernent-ils pas régulièrement avec la *gauche ?*) *et qui ne veulent* renoncer *ni* à cette *ouverture, ni* à la démarche fédérale qui a toujours été l'axe politique de la démocratie chrétienne.

H. P.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
L'ÉCONOMIE

هكذا من الأصل

Les discussions internationales sur le sort de l'ex-Yougoslavie

Les négociations ont repris à Genève

Sarajevo et d'autres villes de Bosnie-Herzégovine ont de nouveau été pilonnées vendredi 18 septembre, alors qu'à Genève les médiateurs de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie reprenaient des discussions avec les dirigeants des trois communautés. La radio bosniaque a annoncé que les forces musulmanes avaient brisé l'encerclement de Gorazde, où 70 000 personnes sont assiégées depuis le mois de mai par les forces serbes. Les Musulmans avaient déjà annoncé avoir libéré Gorazde le 31 août, mais cette information s'était révélée fausse. Le département d'Etat américain a accusé vendredi les Serbes d'intensifier leurs bombardements sur Sarajevo et il a admis l'échec des efforts entrepris par l'ONU pour contrôler les armes lourdes en Bosnie-Herzégovine.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Les dirigeants des trois communautés de Bosnie-Herzégovine ont accepté vendredi 18 septembre de reprendre à Genève les discussions sur l'avenir constitutionnel de cette République. Les leaders serbe et croate, respectivement MM. Radovan Karadzic et Mate Boban, étaient présents. Le président bosniaque (musulman), M. Alija Izetbegovic, avait, lui, préféré déléguer son ministre des affaires étrangères, M. Haris Siljadzic.

Comme on pouvait s'y attendre, les trois hommes ont de nouveau refusé de siéger à la même table. *«Je ne veux pas avoir en face de moi une personne qui s'est rendue coupable de crimes contre l'humanité»*, expliquait M. Siljadzic à son arrivée, très retardée par les aléas d'un voyage de treize heures en voiture blindée entre Sarajevo et Split. Il faisait allusion au docteur Karadzic et à ses forces militaires ou paramilitaires qui contrôlent actuellement quelque 70 % du territoire de la Bosnie.

Pour éviter des incidents inutiles, les médiateurs – M. Cyrus Vance pour les Nations unies et lord Owen pour la CEE – avaient donc choisi de les recevoir séparément et sans *a priori* : l'idée d'une «cantonisation» de cette République multi-ethnique, antérieurement ébauchée par lord Carrington, étant à présent abandonnée (les protagonistes n'en veulent pas), ils ont décidé cette fois d' «écouter» les uns et les autres, en leur demandant de présenter des idées *«fraîches»* sur la question. Les efforts déployés antérieurement pour tenter de ramener la paix en Bosnie ayant échoué, *«nous devons absolument envisager une approche nouvelle»*, disait-on dans l'entourage de M. Vance.

Tous les participants sont restés silencieux sur la teneur des premières discussions de vendredi, et personne n'a voulu commenter les informations selon lesquelles les Serbes auraient proposé un cessez-le-feu aux Croates, de façon à forcer les Musulmans à négocier dans le sens d'une partition de la Bosnie-Herzégovine. *«Il est bien plus facile de discuter avec les Croates»* (qui contrôlent plus de 20 % du territoire), a toutefois déclaré M. Karadzic, au cours de sa conférence de presse, *«car ils ont, comme nous, des objectifs. Avec les Musulmans, c'est très difficile. On ne sait pas ce qu'ils veulent, sinon dominer toute la Bosnie, mais sans le dire!»*

Le dirigeant serbe a répété son penchant pour une Confédération de trois Etats bien délimités *«parce que nous n'avons plus rien en commun après cette guerre»*. C'est un raisonnement qui ne déplaît pas aux Croates, qui l'expriment d'une façon cependant plus nuancée mais dont les Musulmans, favorables à une Bosnie unitaire, ne veulent pas entendre parler car – en simplifiant les choses – ils ne disposeraient plus alors que d'un Etat «croupion». Certes, M. Karadzic a rappelé ce qu'il avait dit à Londres, à savoir qu'il était prêt, dans le cadre d'une véritable négociation, à faire des concessions : *«Entre 1 % et 20 % des zones actuellement sous notre contrôle, mais nous ne revendiquons pas de territoires, nous les contrôlons seulement!»*

L'aide humanitaire

Les représentants des trois communautés ont également rencontré, vendredi, le haut-commissaire aux réfugiés, Mme Sadako Ogata, qui souhaitait obtenir de leur part des garanties «concrètes» assurant la sécurité des personnels qui acheminent l'aide humanitaire en Bosnie. Celle-ci est interrompue depuis plus de deux semaines, après la destruction d'un avion italien par des tirs de missiles à proximité de Sarajevo.

Sur ce point, *«des progrès considérables ont été accomplis»*, selon un porte-parole de l'ONU. Les délégations serbe, croate et musulmane devaient, samedi matin, répondre par écrit à une liste de conditions posées par le HCR, et l'on n'excluait pas une reprise du pont aérien à la fin du week-end ou au début de la semaine prochaine.

L'aide humanitaire a été également longuement évoquée par le docteur Karadzic. A ses yeux, elle doit être distribuée dans toute l'ex-Yougoslavie. *«Les peuples souffrent*, a-t-il dit, *à cause des sanctions injustes décrétées contre la Serbie et le Monténégro. Expliquez-moi pourquoi elles ne sont pas appliquées à la Croatie, qui avec ses 60 000 soldats et irréguliers est totalement impliquée dans la guerre en Bosnie-Herzégovine? Pourquoi ne sanctionne-t-on pas Zagreb?»*

Le dirigeant serbe a de nouveau dénoncé le comportement, dans la crise, de la Communauté européenne, qui a d'abord favorisé la dislocation de l'ancienne Yougoslavie *«en encourageant les sécessions unilatérales* (Slovénie et Croatie) *avant d'attiser la guerre en Bosnie en reconnaissant l'indépendance de cette République sans se soucier de la communauté serbe»*. Cette guerre, qui fut dans un premier temps *«interethnique»*, est à présent entrée dans un nouvelle phase. Elle est, selon M. Karadzic, *«interreligieuse et intercontinentale»* car de nombreux pays aident les Musulmans, *«à commencer par l'Iran et la Turquie»*, et *«entre 2 500 et 3 000 mercenaires islamiques»* se battent actuellement dans leurs rangs. *«Et si ça continue, nous aussi nous demanderons de l'aide aux pays chrétiens!»*

Les propos de MM. Boban et Siljadzic n'ont pas été plus conciliants, même si tous se disent prêts à cesser immédiatement les hostilités. *«Nous sommes au tout début d'un très long processus»*, constatait le porte-parole des Nations unies en espérant qu'il pourrait retenir quelques jours encore à Genève sinon les chefs des délégations bosniaques, du moins certains de leurs représentants, capables de prendre des décisions.

ALAIN DEBOVE

La CSCE veut maintenir la pression sur Belgrade

PRAGUE

de notre correspondant

Le comité des hauts fonctionnaires de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a décidé, vendredi 18 septembre à Prague, après trois jours de débats, d'accélérer l'organisation de *«missions de longue durée d'observateurs»* dans les régions à minorité serbe de la «nouvelle Yougoslavie».

Ces missions, qui doivent s'installer de manière permanente au Kosovo (peuplé en majorité d'Albanais de souche), en Vojvodine (où vit une forte minorité hongroise) et dans le Sandjak (région du sud de la Serbie majoritairement musulmane), seront chargées de *«collecter les informations sur les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales»* et de *«promouvoir le dialogue entre les autorités et les représentants des communautés»*.

Belgrade, qui par la voix de M. Milan Panic, a donné un accord de principe à la présence de ces missions en Serbie, rechigne néanmoins à leur permettre de s'établir dans les régions concernées. *«Si ces missions devaient être cantonnées à Belgrade et être autorisées à se rendre de temps en temps dans les provinces concernées, ce serait l'enlisement»*, a estimé un haut fonctionnaire occidental... La seizième réunion en quatorze mois de ce «comité de crise» de la CSCE sur la Yougoslavie a d'autre part décidé de renforcer sa mission permanente à Skopje (Macédoine). Son objectif est de prévenir une extension du conflit bosniaque aux pays limitrophes et de participer au contrôle du respect des sanctions de l'ONU contre la Yougoslavie.

La CSCE a aussi apporté son soutien aux missions de surveillance de l'embargo que la communauté européenne souhaite organiser en Hongrie, Roumanie, Bulgarie et Albanie. Les Etats-Unis contribueront d'ailleurs directement à ces actions en envoyant neuf experts civils, a-t-on indiqué de source diplomatique.

Les représentants des cinquante et un pays de la CSCE – la participation de la Yougoslavie étant suspendue au moins jusqu'au 14 octobre – ont enfin recommandé, après la publication du rapport sur la situation dans les camps de détention en Bosnie (*le Monde* du 18 septembre), d'envisager la création d'un tribunal international pour juger les crimes commis pendant la guerre. La CSCE va participer au recueil des informations sur les délits commis, en particulier dans les camps, et en tiendra *«responsables les commandants des centres de détention et ceux qui assurent le contrôle politique»*.

MARTIN PLICHTA

L'ONU devrait suspendre la nouvelle Yougoslavie

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Après de difficiles négociations menées avec la Russie, qui, pour la première fois depuis la crise du Golfe, a pris ses distances vis-à-vis des Occidentaux au Conseil de sécurité, celui-ci devrait approuver samedi 19 septembre une résolution sur le sort réservé au siège de l'ex-Yougoslavie à l'ONU.

Le projet de résolution estime que la nouvelle République yougoslave ne peut pas prétendre se substituer automatiquement à l'ancienne fédération et qu'elle doit déposer une demande d'adhésion, comme tout nouveau candidat à l'ONU. Il stipule que la nouvelle Yougoslavie ne peut d'ici là participer aux débats de l'Assemblée générale, qui commenceront lundi 21 septembre, et indique que la question sera reconsidérée avant la fin de la session, à la mi-décembre.

Ce dernier point ainsi que le fait de ne pas recommander la suspension de la nouvelle Yougoslavie des autres institutions des Nations unies sont les deux concessions faites à la Russie pour éviter son éventuel veto. Moscou s'opposait à une exclusion pure et simple.

La Chine, hostile elle aussi, par principe, à toute expulsion d'un pays membre, devrait s'abstenir lors du vote du Conseil de sécurité, comme l'Inde et le Zimbabwe. L'Assemblée générale devra ensuite approuver cette résolution.

S. M.

GRANDE-BRETAGNE : dissensions internes et échecs électoraux

Les Verts espèce en voie de disparition...

LONDRES

de notre correspondant

Les Verts britanniques sont-ils une espèce en voie de disparition ? A les voir cultiver des querelles fratricides, on le croirait volontiers. Leur congrès de Wolverhampton (au nord de Birmingham), qui s'est achevé, récemment, en a donné une illustration caricaturale, avec la démission de leurs principaux chefs de file.

Récemment encore, Mme Sara Parkin était qualifiée de *«principal atout»* pour le parti. La semaine dernière, elle a dû accepter de quitter abruptement ses fonctions, après une sorte de «putsch» militant, devançant ainsi de dix jours la date de son départ, annoncée pourtant depuis longtemps.

Il est vrai que Mme Parkin n'y est pas allée de main morte dans son constat clinique de la sclérose de la formation qu'elle dirigeait : *«Le Green Party,* avait-elle affirmé, *est devenu un handicap pour la politique des Verts.»* Cette clairvoyance n'a pas été appréciée, même si chacun est bien d'accord sur le fait que les Verts pâtissent surtout de leurs incessantes querelles de factions et de personnalités. Croyant discerner une sorte d'hallali politique, les porte-parole des travaillistes et des démocrates libéraux ont aussitôt appelé les militants soucieux d'efficacité à rejoindre les «grands» partis.

L'histoire des Verts britanniques est éloquente. Elle semble prouver que les 2,3 millions de voix (15 % des suffrages) recueillies lors des élections européennes de 1989 étaient un accident. L'année suivante, le parti comptait encore environ 20 000 militants. Ceux-ci sont aujourd'hui moins de 8 000, un chiffre comparable à celui de 1987. Aux élections législatives d'avril dernier, les candidats des Greens ont obtenu 170 000 voix, soit 1,3 % des suffrages exprimés (1,4 % en 1987). Les mécontents qui quittent le parti mettent en cause un manque de direction et d'efficacité politique, et aussi la tendance prononcée de Mme Parkin à entreprendre des réformes qui ne mènent nulle part. L'accusée a qualifié ses opposants d' *«anarchistes»*, un reproche qui, à la «grande époque» des Verts, n'en était pas un...

Paradoxalement, cette funeste évolution intervient alors que les préoccupations relatives à l'environnement n'ont jamais été aussi grandes en Grande-Bretagne. Le militantisme des associations les plus réputées – les Amis de la terre, Greenpeace, etc. – ne faiblit pas, au contraire. Leurs adhérents se comptent par centaines de milliers. Ils ne s'intéressent, il est vrai, qu'à l'environnement et à l'écologie, et pas à la politique ou à la doctrine, deux maladies congénitales des Verts. Ceux-ci, aujourd'hui ne savent apparemment plus «communiquer» avec l'extérieur. Faute de se ressaisir, ils risquent donc de disparaître, dans l'indifférence.

LAURENT ZECCHINI

ALLEMAGNE

Téhéran est soupçonné d'avoir fait assassiner quatre dirigeants kurdes à Berlin

Un porte-parole du parquet fédéral allemand a déclaré, vendredi 18 septembre, que l'assassinat, jeudi, dans un restaurant de Berlin, de quatre dirigeants du Parti démocratique du Kurdistan iranien (PDKI), dont le secrétaire général, M. Sadiq Sherefkendi, avait pu être commis par des membres du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), principale organisation indépendantiste kurde de Turquie, ou bien par un groupuscule iranien. Cependant, l'Institut kurde de Paris et les Moudjahidines du peuple, mouvement iranien d'opposition armée, ont pointé le doigt en direction de Téhéran.

M. Massoud Barzani, chef du Parti démocratique du Kurdistan d'Irak (PDK), s'est dit, dans un communiqué publié à Londres, *«scandalisé»* par la *«lâcheté de cet acte de terrorisme»*. Pour sa part, le chef de l'Union patriotique du Kurdistan irakien, M. Jalal Talabani, est formel : il nous a affirmé que *«c'est un organisme terroriste secret, relevant du gouvernement iranien»*, qui est responsable de l'assassinat des dirigeants du PDKI, venus assister, à Berlin, au Congrès de l'Internationale socialiste.

M. Talabani, qui se trouve, lui aussi, à Berlin, n'exclut pas que cet organisme *«soit basé en Allemagne»*. *«Il est grand temps*, dit-il, *que la Communauté européenne mette fin au terrorisme officiel iranien en Europe»*, après les multiples assassinats d'opposants au régime de Téhéran, à commencer par celui d'Abdul Rahman Ghassemlou, ancien secrétaire général du PDKI, en juillet 1989 à Vienne, pour finir avec le meurtre de l'ex-premier ministre Chapour Bakhtiar, en août 1991, dans la banlieue de Paris.

M. Talabani n'exclut pas non plus que ce même *«organisme»* soit à l'origine de certains attentats qui ont eu lieu dans le Kurdistan irakien, où le PDKI a ses bases. S'il ne parle pas de coopération organisée entre les *«services»* irakiens et iraniens, il estime qu'il y a au moins une collusion objective face à ce que Bagdad comme Téhéran considèrent comme *«le danger kurde»*.

M. Sherefkendi avait informé M. Talabani en le quittant, jeudi en milieu d'après-midi, qu'il avait rendez-vous avec des membres de l'opposition iranienne à Berlin et certains Kurdes iraniens. Mais il n'avait révélé ni leur identité ni le lieu de la rencontre. *«Si j'avais su que c'était dans un restaurant, je le lui aurais fermement déconseillé»*, a ajouté M. Talabani.

M. Na.

La France et la Croatie envisagent une coopération policière

ZAGREB

de notre envoyé spécial

La France et la Croatie étudient actuellement les possibilités d'une coopération en matière de police. Une mission du Service de coopération technique internationale de police (SCTIP) a quitté Zagreb, vendredi 18 septembre, à l'issue d'un séjour de près d'une semaine en Croatie, où elle a procédé à une première évaluation, afin de déterminer les domaines dans lesquels une telle coopération, demandée par les Croates, pourra se développer. Les besoins prioritaires de la police croate, en pleine reconstitution après les bouleversements dûs à la guerre, portent sur les moyens techniques – transports et transmissions – ainsi que sur la formation des cadres, indique-t-on de source policière croate.

Le conflit, souligne-t-on de même source, a commencé en Croatie par l'attaque de postes de police; puis les policiers, en l'absence d'autres forces croates organisées, se sont, le plus souvent, retrouvés en première ligne et ont *payé un lourd tribut.*

Aujourd'hui encore, la police constitue la seule force présente dans les zones démilitarisées sous protection de l'ONU. D'autre part, l'encadrement de la police yougoslave était massivement serbe, y compris en Croatie, où il s'est trouvé singulièrement réduit du jour au lendemain. Les autorités de Zagreb s'efforcent de combler ce déficit le plus rapidement possible et semblent mener cette tâche avec quelque efficacité, si l'on en croit l'ambassade de France, qui se déclare d'ores et déjà convaincue de la qualité du personnel de police croate. Le gouvernement du président Franjo Tudjman n'en a pas moins décidé de s'adresser à plusieurs pays européens, parmi lesquels l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie pour accélérer le processus.

Avec Paris, selon l'ambassade de France, la coopération envisagée touche essentiellement à la formation, une aide technique n'étant pas à l'ordre du jour maintenant. Cette coopération – qui devrait entrer dans les faits en 1993 – s'établira dans des domaines pouvant servir tant à la Croatie qu'à la France (trafic de drogue, faux documents, fausse monnaie...).

YVES HELLER

□ **ITALIE : le «percepteur de la Mafia» a été assassiné.** – Ignazio Salvo, surnommé le *«percepteur de la Mafia»*, a été assassiné dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 septembre dans sa villa près de Palerme, en Sicile, a annoncé la police. Personnalité connue du monde économique et financier sicilien, Ignazio Salvo, âgé de soixante et un ans, et qui était la plus grosse fortune de l'île, avait géré pendant près de trente ans la perception des impôts pour le compte de l'Etat en Sicile, avant d'être condamné à trois ans de prison pour appartenance à la Mafia. Proche, à l'époque, des milieux démocrates-chrétiens, Ignazio Salvo était l'ami de Salvo Lima, dirigeant de la Démocratie chrétienne en Sicile et parlementaire européen, assassiné en février par la Mafia. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : le président de la République appelle les rebelles kurdes à déposer les armes.** – Lors d'un entretien, mercredi 16 septembre, avec trois députés kurdes du Parti populaire du travail (HEP), le président de la République turque, M. Turgüt Ozal, a appelé les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK; marxiste-léniniste) – qui affrontent les forces de sécurité dans le Sud-Est anatolien – à déposer les armes, en soulignant que *«des pas pourraient alors être faits»* pour régler le problème kurde. *«J'ai quelques propositions mais je ne peux pas les dévoiler au stade actuel et je tente d'aider le gouvernement sur ce sujet»*, a dit M. Ozal. C'est la première fois que le président de la République envisage, de manière implicite, l'ouverture de discussions avec les séparatistes kurdes en échange d'un arrêt des combats. – *(Corresp.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : M. Dubcek sans connaissance.** – M. Alexandre Dubcek, l'homme du «printemps de Prague» accidenté le 1er septembre dernier, était samedi matin 19 septembre dans le coma à la suite de complications post-opératoires. – *(AFP.)*

HONGRIE : tension avec la Slovaquie

Affrontements dans un stade

BUDAPEST

de notre correspondant

Les relations déjà délicates entre Budapest et Bratislava ont été aggravées après de violents incidents entre supporters hongrois et forces de l'ordre slovaques, au cours d'un match de football, mercredi 16 septembre, dans la capitale slovaque. Selon le consulat hongrois à Bratislava, une centaine de personnes auraient été blessées et les vitres de nombreuses voitures immatriculées en Hongrie brisées après la rencontre. Les explications demeurent confuses et contradictoires, mais la diffusion, jeudi, des images de ces affrontements – avec des commandos en cagoule brutalisant les Hongrois – a suscité un véritable émoi à Budapest. Si la classe politique restait prudente, le quotidien conservateur *Uj Magyarorszag* titrait abusivement, vendredi, sur les *«pogroms de Bratislava»*.

Y.-M. R.

EUROPE

La tranquille démocratie estonienne

Les premières élections d'après l'indépendance dans un pays de l'ex-URSS qui veut travailler

TALLIN

de notre envoyé spécial

Ici, on connaît, peut-être mieux qu'ailleurs, le prix de la souffrance et du silence. Pas une famille, dit-on, qui n'ait eu un des siens assassiné ou déporté durant la terreur stalinienne. Alors, si les Estoniens sont fiers de se dire qu'ils ont été à la tête du combat pour l'indépendance, comme ils ont été les premiers à quitter la zone rouble avec armes et bagages, ils ne le crient pas sur les toits. La forfanterie n'est pas de mise dans ce pays de 1,6 million d'habitants qui devait voter dimanche 20 septembre pour la première fois depuis son indépendance. Elections totalement libres, à la seule nuance près que les six cent mille russophones, installés en Estonie depuis souvent fort longtemps, ne sont pas appelés aux urnes.

La campagne électorale se déroule sur le thème mineur, sans ostentation. Peu d'affiches, encore moins de meetings; imaginer une confrontation musclée, voire une dispute ou une bagarre, entre deux partisans de candidats opposés paraît totalement hors de propos, dans un pays dont on se demande parfois comment il vit après tant et tant d'invasions et dont tous les habitants semblent d'accord sur l'essentiel : exister envers et contre tout.

L'ombre du KGB

Luxe suprême : les Estoniens se sont dotés d'une loi électorale bien complexe. Si deux élections, présidentielle et législatives, ont lieu dimanche, le président de la République sera peut-être choisi lors d'un second tour, non plus directement par les citoyens mais par les députés nouvellement élus : si aucun des quatre candidats à la magistrature suprême n'obtient la majorité absolue, ils seront départagés par le Parlement.

La conséquence majeure de cette curieuse pratique sera peut-être de voir battu au second tour, devant le Parlement donc, l'actuel président Arnold Ruutel, pourtant le favori incontestable, avec des sondages le créditant de 43 % à 46 % des voix. Populaire, surtout auprès des personnes âgées et dans les campagnes, M. Ruutel, surnommé le «grand-père du pays» bien qu'il n'ait que soixante-deux ans, a été avant tout l'homme de la transition. Secrétaire, en 1978, du comité central du Parti communiste estonien et président, en 1982, du Soviet suprême, il a permis le passage de son pays à l'indépendance en limitant au maximum les affrontements. Son calme, sa chevelure argentée cachent pourtant une obstination sans faille et une grande habileté politique. Symbole de sa campagne électorale : un dessin d'enfant représentant une maison où tout indique le bonheur de vivre. Le parti qui le soutient s'appelle Kindel Kodu («un foyer sûr»).

Ses adversaires, s'ils reconnaissent le rôle essentiel joué par M. Ruutel dans le combat pour l'indépendance, lui reprochent essentiellement de continuer à favoriser l'ancienne *nomenklatura et de ne pas aller assez* vite dans la libéralisation de l'économie. *«Nous avons déjà perdu trop de temps»*, estime ainsi M. Lennart Meri, ancien ministre des affaires étrangères, qui fait figure de principal outsider et qui a, lui, des chances de l'emporter devant les députés, si M. Ruutel ne franchit pas la barre des 50 %.

Elégant, parlant couramment six langues, cultivé, caustique, Lennart Meri, âgé de soixante-trois ans, apparaît comme le candidat des jeunes et des intellectuels. Il a ainsi le soutien d'une des figures de proue du combat pour l'indépendance, Mme Marju Lauristin. Les «révélations» selon lesquelles son père, dont un des titres de gloire a été de traduire Shakespeare en estonien, aurait été rétribué par le KGB et que lui-même aurait écrit, en 1953, des articles favorables au marxisme-léninisme n'ont pas, semble-t-il, fait diminuer sa cote, que les sondages situaient entre 25 % et 30 % des suffrages. Au contraire même, puisque certains observateurs estiment que les Estoniens, peu sensibles à cette calomnie, lui manifesteront davantage de solidarité.

Retour d'exil

Si peu de choses différencient M. Meri de son «ami», le troisième candidat M. Rein Taagepera, que l'on se demande si les deux hommes n'ont pas concocté là un moyen de tailler le maximum de croupières à M. Ruutel et le faire chuter au deuxième tour. Né en 1933, M. Taagepera a quitté l'Estonie à l'âge de onze ans pour fuir avec sa famille la terreur stalinienne. Il ne remettra les pieds dans son pays que quarante-quatre ans plus tard, pour participer, en 1988, aux premières manifestations en faveur de l'indépendance. Durant son exil, qui l'a mené du lycée français de Marrakech à l'université de Californie en passant par le Canada, cet expert en physique et en sciences politiques n'a jamais oublié la langue estonienne et a toujours eu, chevillée au corps, la volonté de rentrer chez lui. Elégant, modéré, raillant avec indulgence *«une certaine tendance passéiste»* de ses concitoyens, il met en avant son long exil et le fait qu'il ne parle pas le russe pour certifier qu'*«avec lui les Russes se rendront vraiment compte qu'ils ont affaire à un étranger»*. Il a pourtant la faveur de la grande majorité des russophones d'Estonie – qui ne participent pas au scrutin – du fait de ses positions plus modérées, et plus imaginatives, concernant l'intégration de cette minorité.

Un hiver difficile

La dernière candidate, Mme Lagle Parek, elle, parle russe. Et pour cause : née en avril 1941, son père fut assassiné par les communistes deux mois plus tard et elle fut déportée en Sibérie avec le reste de sa famille de 1949 à 1954. Opposante farouche, elle fut condamnée, en 1983, à sept ans de prison pour «activités antisoviétiques». Si les sondages la créditaient de moins de 10 % des intentions de vote, c'est, semble-t-il, moins dû à sa personnalité, incontestée, qu'au faible impact des partis qui la soutiennent et qui sont considérés comme trop extrémistes. Quoi qu'il en soit, l'alliance prévisible, au Parlement, entre les partis qui soutiennent les trois derniers candidats et qui obtiendront certainement une confortable majorité devrait permettre l'élection de M. Meri, si M. Ruutel n'est pas élu au premier tour. Dans tous les cas, la politique estonienne n'en sortirait pas bouleversée, les différences entre candidats et partis étant plus de style que de fond.

Si, comparée aux autres Républiques de l'ex-URSS, l'Estonie peut encore paraître comme un Eldorado, notamment par la volonté affichée de ses habitants de se retrousser les manches, la situation, cet hiver, risque cependant de s'aggraver. Déjà, la pauvreté a fait son apparition dans les rues de la capitale, et les vieilles personnes, ici comme ailleurs, font les frais de la politique de libéralisation. Pour le moment, l'introduction de la couronne, totalement indépendante du rouble, peut être considérée comme un succès, mais un jugement définitif ne pourra, là encore, être porté qu'au printemps.

Il faudra attendre aussi la fin de l'hiver pour savoir dans quelle mesure les russophones d'Estonie commencent ou non à s'intégrer dans ce qui est, pour le moment, ni complètement leur pays ni un pays étranger. *«Je suis né ici*, raconte ainsi Pavel, un jeune russophone de Tallin, *et je n'ai pas du tout envie de retourner en Russie, où je ne connais personne. Mais, maintenant, il va falloir que j'apprenne l'estonien!»* Cette volonté de s'intégrer, si elle est manifeste dans la capitale, semble bien moins évidente dans des villes comme Narva, à l'est du pays, peuplée de plus de 95 % de russophones, hostiles en général aux responsables estoniens, accusés de mener une politique de discrimination à leur égard. Un conflit qui risque de s'exacerber, puisque les russophones, employés le plus souvent dans les grandes entreprises qui dépendaient exclusivement de Moscou, devraient prendre de plein fouet, cet hiver, les conséquences du passage à l'économie de marché. Et on parle toujours à Narva d'une «autodétermination» de la région et de son rattachement à la Russie.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **TADJIKISTAN : des troupes russes se déploient à la demande du** ***nouveau pouvoir.*** – Face à une avancée des partisans armés de l'ex-président communiste, le nouveau président par intérim du Tadjikistan, M. Akbarcho Eskandarov, a eu recours à l'armée russe, pourtant décriée par ses partisans islamistes et démocrates : à sa demande, une division d'infanterie motorisée stationnée au Tadjikistan s'est déployée, vendredi 18 septembre, sur un col protégeant Douchanbé au sud et autour de la centrale hydroélectrique de Nourek. – *(Itar-Tass, Reuter.)*

LOIN DES CAPITALES

Varanger, presqu'île menacée

KIRKENES (Norvège)

de notre envoyé spécial

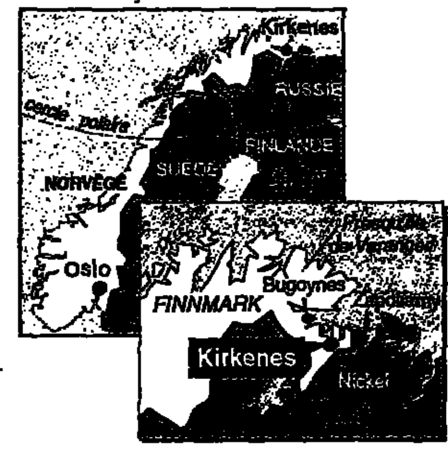
DANS la presqu'île de Varanger, à 2 500 kilomètres au nord d'Oslo – et bien au-delà du cercle polaire – Kirkenes est une petite ville qui vit autour de son usine sidérurgique, à quelques encablures de la frontière russe. Le long panache de fumée blanche, au-dessus de l'aciérie, ne suscite pas d'inquiétude chez ses dix mille habitants. Il est vrai qu'ici, l'industrie ne peut se permettre – la protection de la nature étant une seconde religion chez les Norvégiens – d'être approximative sur le respect des normes anti-pollution, parmi les plus strictes du monde.

Il n'est pas question non plus de nourrir ici des craintes devant l'afflux des «commerçants» russes. C'est avec un air amusé que les habitants déambulent le long de pauvres étals, installés sur la place principale et qui offrent des marchandises de médiocre qualité (poupées russes, samovars, montres, jumelles, pin's à la gloire de l'ex-URSS).

Hugo Ovengaad, *commandant du poste-frontière*, n'est pas moins serein : *«Les touristes russes ne soulèvent aucune difficulté majeure même si leur nombre grandissant – dix mille en août dernier – me pose des problèmes administratifs en raison de mes maigres effectifs»*. Il est même admiratif lorsqu'il évoque le cas de deux femmes venues à bicyclette de la lointaine Moscou pour vendre des montres sur la marché de Kirkenes.

En réalité, le danger se situe de l'autre côté de la frontière. Entre Kirkenes et la Russie, 15 kilomètres de route traversent les forêts de bouleaux et longent des fjords et des lacs. On semble baigner dans la paix du monde. Ce sentiment se dissipe brusquement au poste-frontière russe, où le contrôle est aussi pointilleux et tracassier qu'au bon vieux temps de l'Union soviétique. *Défilent ensuite de longs* kilomètres de barbelés électrifiés, bordés de langues de sable ratissées impeccablement de manière à déceler les traces de pas qui permettent de repérer les fuites réussies ou *avortées*.

A l'approche de Nickel, localité distante de 50 kilomètres de la frontière, le malaise devient réel. Les bouleaux se font plus rares. Aux alentours de la ville qui doit son nom à l'unité de traitement du nickel qu'elle abrite, s'offre déjà un paysage de terre brûlée. En entrant dans cette cité ouvrière de vingt-trois mille âmes, on plonge dans le gris et le noir. Au centre-ville, les trois cheminées de l'usine crachent leurs 270 000 tonnes de dioxyde de soufre (SO^2) par an.



Ici, tout est noir : le sol, les conduites – le plus souvent éventrées – les vitres, lorsqu'il en reste. Comme si aucune réparation n'avait été effectuée depuis la construction de cette usine, en 1930, alors que la région était encore finlandaise. Conséquences : un enfant sur six naît avec des malformations, l'espérance de vie d'un ouvrier est de quarante-trois ans.

Terre brûlée

L'horreur continue sur la route conduisant à Zapoliarny, la ville minière, distante d'une *trentaine de kilomètres du centre de traitement*. Sur les trois cents kilomètres carrés dévastés, quelques rares bouleaux résistent encore on ne sait comment, tendant leurs maigres branches. Deux des quatre mines à ciel ouvert de la *région ont été fermées*. Aussi, pour alimenter l'usine de Nickel, fait-on venir du minerai d'autres sites d'extraction à la teneur en soufre beaucoup plus élevée. Résultat : la pollution est plus grave aujourd'hui qu'il y a soixante ans.

Norvégiens et Finlandais ont compris le danger. Même si les vents dominants ne soufflent pas en direction de leur territoire, la désertification menace leur *«paradis»*. Oslo et Helsinki offrent une contribution de 100 millions de dollars pour que les Russes réalisent un projet destiné à réduire de 90 % les émissions nocives. Moscou rétorque que, compte tenu des emprunts à souscrire sur le marché international, l'opération coûtera 1 milliard de dollars.

«L'addition est trop élevée pour les capacités financières de mon pays», a répété inlassablement M. Victor Danilov-Daniljan, ministre russe de l'environnement, à ses cinq homologues du Conseil nordique, venus en force à Nickel pour tenter de le convaincre. En ouvrant toutes grandes aux médias scandi*naves les portes de l'«enfer» – imputé à* la perversité du régime soviétique – les Russes ont fait monter les enchères et accentué la pression sur les gouvernements norvégien et finlandais. Comment expliqueront-ils à leur électorat qu'ils ne sont pas en mesure d'écarter la menace?

La presqu'île de Varanger avait déjà fait parler d'elle il y a trois ans lorsque Bugoynes, village norvégien de pêcheurs situé à *100 kilomètres au nord-ouest de Kirkenes*, fit paraître une annonce demandant à une ville ou à un village du sud du pays de les accueillir tous ensemble. Victime de la crise de la pêche, la conserverie locale fermait en effet *ses portes*.

Depuis, avec l'aide de l'Etat, trois entrepreneurs locaux ont rouvert l'usine. Aujourd'hui, l'unité de conditionnement traite 140 tonnes de saumon et 50 tonnes de crevettes. Jarle Abrahamsen, son directeur, est d'autant plus optimiste qu'il croit que son pays, à l'instar de la Suède et de la Finlande, finira par demander officiellement son adhésion à la CEE, même s'il sait combien est tenace l'op*position des pêcheurs et forte leur influence* dans les milieux politiques : *«Intégrer le marché communautaire est la meilleure des solutions pour des entreprises telles que la nôtre.»*

MARCEL SCOTTO

PROCHE-ORIENT

Les négociations de Washington

Les Palestiniens sont disposés à un «partage des prérogatives» en Cisjordanie et à Gaza

«Nous sommes prêts à étudier le partage des prérogatives législatives» de l'instance élue qui doit diriger les territoires occupés pendant la période intérimaire d'autonomie, car il s'agit de gérer *«une période transitoire»* et non *«une situation d'indépendance nationale»*, a déclaré, vendredi 18 septembre, à Washington, le chef des négociateurs palestiniens, M. Haïdar Abdel Chafi. Les Palestiniens réclament l'élection d'une assemblée législative, compétente pour l'ensemble des territoires occupés, alors qu'Israël propose la mise en place d'un conseil administratif élu, uniquement chargé de gérer les affaires des Palestiniens.

«Nous ne voulons pas que le pouvoir législatif demeure entre les mains des officiers israéliens», a ajouté M. Abdel Chafi, faisant allusion à l'actuelle administration israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. En revanche, il a souligné que *«les Palestiniens ne peuvent en aucune manière renoncer à leur droit sur Jérusalem* (Est)*»*, qui doit *«dans l'avenir être sous souveraineté palestinienne»*. – *(AFP.)*

□ **SYRIE : signature avec la Turquie d'un accord sur le partage des eaux de l'Euphrate.** – La Turquie et la Syrie ont signé, vendredi 18 septembre, à Ankara, un accord sur la sécurité et le partage des eaux de l'Euphrate. Mais le contenu du document n'a pas été révélé. Les deux pays avaient déjà conclu un accord, en 1987, aux termes duquel la Turquie acceptait d'assurer en Syrie un débit de l'Euphrate de 500 m^3 d'eau par seconde, en moyenne annuelle. Ils avaient signé, en avril dernier, un protocole qui prévoyait notamment l'interdiction par Damas des activités des séparatistes kurdes en Syrie et au Liban. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Nouvelles violences au Ciskei

Au moins une personne a été tuée, à King William's Town, vendredi 18 septembre, lors d'incidents qui ont suivi les funérailles de quinze des vingt-huit partisans du Congrès national africain (ANC) victimes de la fusillade du 7 septembre au Ciskei. Sur le chemin du retour, certains des 40 000 participants aux obsèques ont pillé et incendié un grand hôtel et plusieurs autres bâtiments.

Le vice-ministre de la défense, M. Wynand Breytenbach, a imputé la responsabilité des violences au *«discours de guerre des dirigeants du Parti communiste sud-africain* (SACP) *pendant les obsèques»*. Le même jour, des milliers de sympathisants de l'ANC ont manifesté au Cap, aux alentours de la maison du président Frederik De Klerk, et ont planté vingt-huit croix blanches symbolisant les personnes tuées par les forces de sécurité dans le bantoustan du Ciskei.

Tout en faisant état de progrès dans les préparatifs d'une rencontre au sommet avec Nelson Mandela, M. De Klerk a lancé de violentes accusations contre l'ANC, en affirmant notamment que *«ce ne sont pas les membres du Parti national* (au pouvoir) *qui agressent, intimident et assassinent des opposants politiques. Ce sont les partisans d'autres partis comme l'ANC»*. – *(AFP, Reuter.)*

INDE

Nouveaux succès de la police contre les militants sikhs

La police indienne a marqué de nouveaux points, vendredi 18 septembre, dans la lutte qu'elle mène, depuis 1983, au Pendjab contre les militants séparatistes sikhs, indique l'agence UPI. Le commandant suprême du groupe BTF (Bhindravale Tigers Forces), Balwant Singh Brust, a été tué près d'Amritsar lors d'un combat avec les forces de l'ordre. Dans un autre dur affrontement, le numéro deux du KCF (Khalistan Commando Force), Sukhdev Singh Sukha, a également péri. En juillet et août, déjà, les chefs de deux autres importantes formations luttant pour l'avènement d'un «Khalistan» indépendant, le BKI (Babbar Khalsa International) et le KLF (Khalistan Liberation Forces), avaient été tués.

□ **Arrestations de militants tamouls.** – La police indienne a arrêté, vendredi 18 septembre, quelque 1 500 indépendantistes tamouls dans le Tamil Nadu. Il s'agit de citoyens indiens réclamant l'autodétermination de cet Etat du Sud, et qui, de surcroît, sont favorables aux séparatistes tamouls du Sri-Lanka, très redoutés de New-Delhi depuis que des militants des LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul) ont assassiné l'ex-premier ministre Rajiv Gandhi en 1991. Les personnes arrêtées sont accusées de sédition et risquent la prison à perpétuité. Un responsable de la police a assuré que les arrestations avaient eu lieu dans le calme. – *(Reuter.)*

JAPON

Tokyo souffle le froid et le chaud dans sa querelle avec Moscou

Le premier ministre japonais, M. Kiichi Miyazawa, a déclaré, vendredi 18 septembre, que son pays est *«désireux d'accueillir la conférence internationale sur l'aide humanitaire et technologique à l'ex-Union soviétique»*, fin septembre à Tokyo. Le ministre des affaires étrangères, M. Michio Watanabe, avait assuré, peu après l'annonce soudaine de l'annulation du voyage du président russe Boris Eltsine, que le Japon pourrait renoncer à organiser cette réunion.

Cependant, M. Watanabe devait se rendre dimanche 20 septembre à New-York pour l'assemblée générale annuelle des Nations unies. Il devrait y rencontrer son homologue russe, M. Andreï Kozyrev, qui a récemment suggéré qu'ait lieu, dans l'île d'Okinawa, une rencontre *«intérimaire»* entre M. Eltsine et M. Miyazawa, avant le voyage officiel du chef de l'Etat russe en Corée du Sud, fin novembre.

Le premier ministre japonais n'en a pas moins vivement condamné, à son tour, la récente concession par des autorités russes d'un bail de cinquante ans à une société de Hongkong désireuse de développer le tourisme à Shikotan, l'une des quatre îles Kouriles occupées en 1945 par l'armée rouge, et dont Tokyo exige la restitution. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

MAROC

Les partis d'opposition réclament le report des élections communales

Dans un mémoire remis au roi Hassan II, trois des principaux partis d'opposition ont demandé le report des élections communales, fixées au 16 octobre, jugeant que *«toutes les mesures nécessaires»* n'ont pas été prises. Pour l'Istiqlal, l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et l'Organisation d'action démocratique et populaire (OADP), il s'agit de permettre ainsi *«l'assainissement des nouvelles listes électorales»* et *«la révision du découpage électoral»* et d'*«instaurer un climat de détente générale à même d'établir la quiétude et de donner confiance et espoir en l'avenir»*.

D'autre part, l'aspirant Mohamed Raiss, l'un des deux derniers rescapés du bagne de Tazmamart, a été gracié, jeudi 17 septembre, par Hassan II. Condamné à la détention à perpétuité, en mars 1972, pour son implication dans le *«complot de Skhirat»*, sa peine avait été récemment réduite à trente ans d'emprisonnement, comme celle d'un autre de ses camarades de captivité, le sergent-chef Ghani Achour. Transféré, en octobre 1991, à la prison de Kénitra, celui-ci vient de lancer un appel aux organisations humanitaires pour recevoir les soins que nécessite, selon lui, son état de santé. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

BRÉSIL : à Sao-Paulo

Sept cent mille manifestants réclament la destitution du président Collor

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Lors de la plus grande manifestation jamais organisée depuis le début de la crise, sept cent mille personnes environ se sont rassemblées, vendredi 18 septembre à Sao-Paulo, pour apporter leur soutien à la procédure de destitution visant le président Collor. Répondant à l'appel du gouverneur de l'Etat, M. Luiz Antonio Fleury, et du maire de la ville, Mme Luiza Erundina, les étudiants et lycéens se sont retrouvés dès le début de la matinée sur l'artère principale, l'avenue Paulista. Les visages peints de vert et de noir, comme il est devenu de coutume, ils arboraient le slogan *« Fora Collor »* (« Dehors Collor ») sur toutes les parties de leurs anatomies. Dès la fin de l'après-midi, les principaux ténors politiques de la région, ainsi que des invités prestigieux d'autres Etats voisins, *ont pris la parole* pour demander le départ du chef de l'Etat.

Un discours véhément

Cette radicalisation de la rue, qui s'est produite dans d'autres *grandes villes du pays*, comme à Belo-Horizonte dans le Minas *Gerais, a aussi touché les abords* de la clinique de Rio-de-Janeiro où *est hospitalisée, toujours dans un* état critique, la mère du chef de *l'Etat, Mme Leda Collor. Le président* Collor lui-même, qui a quitté Rio-de-Janeiro vendredi pour rejoindre Brasilia dans la matinée, s'était fait huer jeudi, lorsqu'il s'était rendu à son chevet.

Lors d'un dîner réunissant plusieurs dizaines de parlementaires qui lui sont fidèles, le président a *prononcé un discours véhément* au cours duquel il a abreuvé d'injures *ses opposants. M. Collor a, par* exemple, traité l'ancien président de l'Assemblée nationale, M. Ulysses Guimaraes, de *« vieillard sénile »*, l'actuel, M. Ibsen Pinheiro, de *« canaille »*, et l'ancien chef de l'Etat, M. Jose Sarney, de *« voleur patenté »*. Même si l'un des députés présents, M. Roberto Jefferson, s'est déclaré *« enchanté »* par cette diatribe, elle a provoqué un certain malaise chez plusieurs participants.

La procédure judiciaire visant la destitution du président suit son cours, alimentée par de nouvelles révélations. L'hebdomadaire *Isto E* vient de publier les confessions d'un trafiquant de drogue argentin, Luiz Mario Nunez, lequel affirme que l'ancien trésorier de la campagne de M. Collor, M. Paulo Cesar Farias, était impliqué dans le commerce de la cocaïne. Lors d'un entretien accordé à plusieurs chaînes de télévision, M. Farias a *rejeté ces accusations. Il a aussi* démenti être à l'origine des finan*cements occultes qui lui sont* reprochés.

La justice brésilienne a, par ailleurs, décidé la destitution de M. Lafaiete Coutinho de son poste de président de la fondation de la Banque du Brésil. M. Coutinho, *qui exerçait cette fonction en tant* que directeur général de la Banque du *Brésil, aurait, selon la justice,* utilisé des fonds dont il avait le contrôle afin de convaincre des parlementaires de soutenir M. Fernando Collor.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

□ **Mme Danielle Mitterrand a rencontré des écologistes.** – L'épouse du président de la République s'est entretenue, vendredi 18 septembre, avec des écologistes de l'Amazonie des problèmes causés par la déforestation dans cette région. Mme Mitterrand est arrivée à Rio-Branco, chef-lieu de la région amazonienne d'Acre, à la frontière entre le Brésil, la Bolivie et le Pérou, entourée d'un important service d'ordre composé de plus de vingt agents fédéraux. Elle devait se rendre samedi à Xapuri pour *visiter la réserve d'extraction de* Cachoeira, où est né le conflit *opposant les écologistes et les pro*priétaires terriens accusés de détruire la forêt. *Ce conflit avait* entraîné, en décembre 1988, l'assassinat du leader écologiste Chico Mendes. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Le Sénat autorise la construction de vingt bombardiers furtifs B-2

Le Sénat américain a approuvé, vendredi 18 septembre, un projet prévoyant la construction de vingt bombardiers furtifs B-2. Par 53 voix contre 45, les sénateurs ont accepté de débloquer 2,7 milliards de dollars (13,5 milliards de francs) sur le prochain budget pour financer ce programme.

Selon M. Sam Nunn, sénateur démocrate de Georgie, le coût du programme initial, qui prévoyait la construction de quinze bombardiers B-2 seulement, s'élevait à 41,8 milliards de dollars alors que la construction de vingt appareils revenait à *44,4 milliards de dollars*. Il était donc logique, affirmait-t-il, d'accepter la construction de vingt avions, et non de quinze. Cet avis l'a emporté.

*Le sénateur démocrate du Ver*mont, M. Patrick Leahy, favorable à l'arrêt du programme, estimait au contraire que le B-2 était *« un symbole anachronique de la guerre froide »* puisqu'il a été conçu pour pénétrer les défenses aériennes de l'ex-Union soviétique. – *(AP.)*

ASIE

BIRMANIE : quatrième anniversaire de la junte

La libéralisation demeure très formelle

La junte militaire birmane célèbre son quatrième anniversaire. Après un bref temps de flottement face à l'ampleur des *manifestations démocratiques*, les généraux de Rangoun avaient repris le pouvoir dans un bain de sang le 18 septembre 1988. Depuis, ils ont régné par *la terreur*. Ils *ont notamment* refusé de valider les résultats des élections de mai 1990, emportées de haute main par l'opposition, dirigée par Mme Aung San Suu Kyi. Ces derniers mois, cependant, la junte *tente d'offrir une meilleure* image d'elle-même.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le Conseil de restauration de la loi et de l'ordre (le SLORC, selon le nom officiel de la junte au pouvoir à Rangoun) a fait de gros efforts, depuis le printemps, pour se rendre plus présentable. Principale figure de la résistance au pouvoir militaire, Mme Suu Kyi, Prix Nobel de la paix *1991*, a été autorisée à recevoir les visites de son époux et de ses deux fils. Elle est en résidence surveillée depuis juil*let 1989. Par ailleurs*, près de 500 détenus politiques, dont l'an*cien premier ministre* U Nu, *ont* été libérés depuis avril. Plus récem*ment*, les *universités ont rouvert* leurs portes. Rangoun a aussi annoncé son intention d'appliquer les dispositions de la convention de Genève de 1949 sur la guerre (le gouvernement central combat, depuis l'indépendance de 1948, une guérilla menée par les populations karens, à l'est du pays). Enfin, la Birmanie – le « Myanmar », selon la dénomination que lui a imposée la junte – vient de réintégrer le Mouvement des non-alignés, qu'elle avait quitté en 1969.

Les généraux mettent surtout en *avant un nouveau projet politique* : la réunion, l'an prochain, d'une *« convention nationale »* chargée de rédiger une Constitution. Cette *assemblée comprendrait des élus* de mai 1990, des représentants des *ethnies installées à la périphérie de* l'union ainsi que des personnalités *religieuses. La nouvelle* Constitution introduirait un régime bicamé*ral. Après* la promulgation de ce texte, des élections permettraient d'organiser le transfert du pouvoir à un gouvernement issu du suffrage. Un comité formé de 28 politiciens, dont d'anciens opposants, et de 15 représentants du SLORC s'est réuni du 23 juin au 13 juillet pour débattre de la composition de la convention nationale. Ses conclusions ont été soumises à la junte.

Mais ce projet – lancé, ce qui n'est sans doute pas un hasard, avant *le débat à l'ONU sur la Bir*manie – n'est pas assorti d'un calendrier précis. *Il a en fait pour* objet d'effacer la victoire électorale *(85 %* des voix) de la Ligue nationale pour la démocratie de Mme Suu Kyi lors du scrutin, pourtant organisé par les militaires, de mai 1990. En outre, le nombre des prisonniers politiques demeurerait supérieur à 2 000, et leurs conditions de détention seraient toujours aussi dures. Fermées, une nouvelle fois, en décembre, les universités ont été rouvertes sous la haute surveillance de l'armée et des services de sécurité.

Les minorités toujours brutalisées

Et le retour de Rangoun au sein des *non-alignés ressemble fort* à une manœuvre du régime pour appeler à sa rescousse voisins et amis du tiers-monde face au procès *que lui fait l'Occident, en particu*lier sur la question de la violation des *droits de l'homme. L'attitude* de l'armée – dont les effectifs ont augmenté de 50 % au moins en quatre ans, et que la Chine a en partie rééquipée – ne s'est guère assouplie, par ailleurs, à l'égard des minorités ethniques. Depuis un an, des dizaines de milliers de Rohingyas (une minorité musulmane vivant dans la province d'Arakan, au nord-ouest du pays) ont fui une brutale répression pour se réfugier au Bangladesh voisin. Leur présence dans des camps du sud-est bangladais – ils y sont 250 000 aujourd'hui – est la source de graves problèmes. Un accord signé entre Dacca et Rangoun, le 28 avril, n'a pas pu être appliqué, les Birmans n'offrant pas de garanties suffisantes sur la sécurité des rapatriés.

Sur la frontière opposée, celle avec la Thaïlande, l'armée a mis fin, début mai, à ses attaques contre les bastions tenus par les insurgés karens. Elle avait en effet déjà perdu son pari de reprendre ces bastions avant l'arrivée des pluies. Il ne s'agissait donc pas d'une attitude de retenue, ainsi que Rangoun avait présenté les choses à l'époque. Les Birmans paraissent d'ailleurs avoir reperdu quelques postes le long de la même frontière, début septembre notamment.

En quête d'*investissements* étrangers, la junte a d'autre part poursuivi *la libéralisation partielle* des finances et du commerce, après des *décennies de « socialisme* bouddhique ». Des banques privées ont été autorisées. *La Thai Military* Bank est devenue, début septembre, le premier établissement étranger à obtenir une licence depuis trente ans. *De nouveaux accords,* sur l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz, *ont été passés* avec des compagnies occidentales. Mais le pays, au *potentiel pourtant* si important, demeure l'un des dix *Etats les plus pauvres de la pla*nète. Le coût de la vie y a doublé en l'espace de quatre ans et le kyat, la monnaie nationale, ne vaut, au marché noir, que le vingtième de son taux officiel par rapport au dollar.

JEAN-CLAUDE POMONTI

AFGHANISTAN : alors que des combats reprennent à Kaboul

M. Hekmatyar marque des points

Une rencontre a eu lieu jeudi *17 septembre à Paghman, au nord* de Kaboul, entre le président *afghan, M. Rabbani, par ailleurs* dirigeant de la faction tadjike *Jamiat, et le chef fondamentaliste* pashtoun, M. Hekmatyar. Les deux hommes ne s'étaient pas vus depuis les violents combats qui ont opposé leurs troupes en août à Kaboul.

Aux termes d'un accord signé sous la garantie de deux dirigeants pashtouns, MM. Rasul Sayyaf, leader du Ittehad (soutenu par l'Arabie saoudite), et Nabi Mohammedi, un traditionaliste modéré, le dirigeant du Hezb-e-Islami a enregistré plusieurs motifs de satisfaction. La rencontre a en particulier confirmé la décision de principe – prise lors du cessez-le-feu du *29 août* – *de poursuivre l'éviction* de Kaboul des milices qui avaient soutenu le régime communiste, une revendication constante de M. Hekmatyar.

Selon un porte-parole du Ittehad, des hommes du ministre de l'intérieur, le général tadjik Ahmed Shah Massoud, affilié au Jamiat, se seraient d'ailleurs, dès vendredi, portés aux côtés du Ittehad, alors que de nouveaux combats éclataient à Kaboul entre cette faction et des chiites de l'alliance Wahdat, eux-mêmes aidés par des miliciens ouzbeks du général Dostom.

Le président afghan et M. Hekmatyar sont aussi tombés d'accord sur une formule de désignation des instances dirigeantes du pays à l'expiration, le 28 octobre, du mandat de M. Rabbani. Une assemblée devrait être désignée par les notables et les commandants moudjahidins, à raison de deux représen*tants pour chacun des deux cent* douze districts. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

EN BREF

□ **Signature d'une Charte du bassin méditerranéen.** – Cinq régions d'Europe du Sud – la Ligurie, le Piémont, la Catalogne, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Languedoc-*Roussillon – ainsi que le Maroc et* la Tunisie ont signé, mercredi *16 septembre, à Séville, une Charte* du bassin méditerranéen qui vise à renforcer la coopération entre les deux rives de la Méditerranée. Les signataires ont souligné la nécessité de *« créer une alternative véritable au renforcement des centralismes »*. A l'initiative de M. Jean-Claude Gaudin, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la création d'un comité technique de coordination, basé à Marseille, a été décidée. – *(Reuter.)*

□ **KENYA : des personnalités gouvernementales mises en cause dans les violences ethniques.** – Dans un rapport publié vendredi 18 septembre, une commission parlementaire a mis en cause trois personnalités politiques, dont le vice-président, M. George Saitoti, et M. Nicholas Biwott, ancien ministre, dans les violences ethniques *qui* ont fait 770 morts depuis octobre dernier *dans l'ouest du Kenya. Selon* les témoignages recueillis par cette commission auprès de 836 personnes, des responsables du gouvernement *kenyan* ont soutenu *« ouvertement »* les Kalenjins (tribu du président *Daniel Arap Moi)* contre les autres tribus. – *(AFP, Reuter.)*

□ ***NIGER* : les rebelles ont décidé d'intensifier la lutte armée.** – Le Front de libération de l'Aïr et de l'Azawak (FLAA) a *« catégoriquement »* démenti, dans un communiqué publié vendredi 18 septembre à Paris, être responsable de l'assassinat d'un chef coutumier touareg, comme l'avait annoncé un dirigeant nigérien (*le Monde* du 19 septembre). Le FLAA, qui annonce s'être réuni le 10 septembre *« afin d'étudier les réponses à apporter aux arrestations arbitraires de plus de 200 civils touaregs innocents par l'armée nigérienne »*, a décidé d'*« intensifier la lutte armée qu'il portera désormais à travers tout le Niger »*, ajoute le communiqué.

□ **SÉNÉGAL : le bilan des affrontements en Casamance serait plus lourd que celui annoncé officiellement.** – Une organisation sénégalaise, Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (RADDHO), qui a récemment enquêté en Casamance, a indiqué, vendredi 18 septembre, qu'il y aurait eu au moins 72 morts – et non 50 comme annoncé officiellement – du côté des séparatistes, lors des affrontements du 1er septembre. Selon M. Abdoulaye Bathily, un opposant candidat à l'élection prési*dentielle de février prochain*, le scrutin ne pourra pas être organisé en *Casamance en raison de la situa*tion. M. Bathily a, lui, estimé *« à plus de cent morts »* le nombre des victimes. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SOMALIE : un avion américain a été la cible d'armes à feu.** – Les Etats-Unis ont décidé, vendredi 18 septembre, de suspendre leurs vols humanitaires à destination de la ville de Belet-Huen (350 kilomètres au nord de Mogadiscio) après qu'un des avions-cargos affrétés par Washington a été atteint par une balle alors qu'il se trouvait au sol. Les vols sur les deux autres destinations, Baidoa et Wajir, ont été maintenus. – *(AFP.)*

□ **ZAIRE : le gouvernement fait état de vingt morts dans les troubles au Shaba.** – Selon un communiqué publié vendredi 18 septembre par le gouvernement zaïrois, les affrontements entre communautés kasaienne et katangaise, qui se sont produits les 11 et 14 septembre à Likasi, dans la province du Shaba (*le Monde* du 18 septembre), ont fait vingt morts et soixante blessés. D'autre part, la télévision zaïroise a *rapporté jeudi que l'armée* avait rendu public *« un appel urgent aux hommes politiques pour qu'ils évitent tout comportement pouvant obliger les forces armées zaïroises à intervenir »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CORÉE DU SUD : le président Roh quitte le PDL.** – Le président Roh Tae-woo a décidé de quitter sa formation, le Parti démocrate libéral (PDL), a indiqué, vendredi *18 septembre, le porte-parole* du chef de l'Etat. M. Roh entend ainsi *« rester neutre dans l'organisation du scrutin présidentiel »* de décembre. *Il a également annoncé la* prochaine formation d'un cabinet neutre, en vue de désamorcer une crise provoquée par une affaire de fraude électorale. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

□ **SRI-LANKA : vingt-sept morts lors d'affrontements.** – *Un officier* sri-lankais a indiqué qu'au moins vingt-cinq rebelles tamouls et deux soldats ont été tués, vendredi 18 septembre, lors de la prise d'une base du groupe séparatiste LTTE par les forces de Colombo. Les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul, qui cherchent à créer un Etat indépendant dans le nord et l'est de l'île, ont tué une cinquantaine de militaires ce dernier mois. – *(Reuter.)*

□ **VIETNAM : aide américaine.** – Les Etats-Unis fourniront une aide financière au Vietnam pour faciliter le rapatriement de boat-people, a rapporté, vendredi 18 septembre, le quotidien officiel *Vietnam News*. Deux millions de dollars devraient être versés à Hanoï. Une aide supplémentaire de 800 000 dollars pourrait être fournie par Washington *via* le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Cette décision est un nouveau *« petit pas »* des Etats-Unis en direction d'un pays qu'ils s'appliquaient à strictement isoler depuis leur défaite de 1975. – *(Reuter.)*

□ **COLOMBIE : une femme juge et les quatre policiers qui l'escortaient assassinés à Medellin.** – Mme Myrian Rocio Velez, procureur régional chargé des affaires de trafic de drogue, et les quatre policiers qui l'escortaient ont été assassinés, vendredi 18 septembre, à Medellin, *dans l'ouest du pays*, a annoncé la police. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : l'ancienne responsable du service postal du Congrès plaide coupable dans une affaire de concussion.** – Mme Joanna O'Rourke, inculpée par un grand jury fédéral dans le cadre d'une enquête qui pourrait viser des *membres du Congrès, a reconnu*, jeudi 17 septembre, qu'elle avait *utilisé des fonds* et les services gouvernementaux du courrier express à des fins personnelles ainsi qu'au bénéfice du cabinet d'un parlementaire dont le nom n'a pas été révélé. Mme O'Rourke, âgée de cinquante-deux ans, risque une peine maximale d'un an de prison et 100 000 dollars d'amende. – *(AFP.)*

□ **L'économiste Arthur Laffer votera pour M. Clinton.** – *M. Arthur Laffer, l'économiste* considéré comme le « père » des *« reaganomics », la doctrine* économique ultra-libérale appliquée pen*dant la présidence Reagan*, donnera sa voix au candidat *démocrate Bill Clinton, car il* estime que la politique économique *de M. George Bush a été désas*treuse. S'adressant mercredi *16 septembre à un auditoire de* Louisville (Kentucky), M. Laffer a ajouté : *« Je crois sincèrement que le président Bush ne mérite pas d'être réélu. »* Autrefois partisan de M. Bush, M. Laffer est devenu l'un de ses censeurs les plus acerbes depuis que le chef de l'exécutif a rompu en 1990 sa promesse de ne pas augmenter les impôts. – *(AFP.)*

□ **VENEZUELA : des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre font un mort.** – Un étudiant a été tué par balles, jeudi 17 septembre à Maracay (70 kilomètres à l'ouest de Caracas), au cours d'affrontements entre des manifestants et la Garde nationale (police militarisée). Des manifestations *contre le gouvernement ont* par ailleurs eu lieu à Caracas et dans *plusieurs autres villes*, malgré les mises en garde du ministre de l'*intérieur, qui menaçait* d'empêcher ce qu'il avait qualifié de *« tentative de déstabilisation »*. – *(AFP.)*

Le Monde

HEURES LOCALES

La Roche-sur-Yon, ville nouvelle vieillissante

Construit et imposé par Napoléon, le chef-lieu de département a bien du mal à conquérir le titre de capitale du pays vendéen

LA ROCHE-SUR-YON

de notre envoyée spéciale

UN pentagone quadrillé d'avenues rectilignes. Au centre, l'esplanade démesurée, parfaitement rectangulaire, est bordée de bâtiments administratifs aux façades lisses. La Roche-sur-Yon illustre le goût de Napoléon Bonaparte pour la géométrie militaire. La statue équestre de l'empereur trône toujours sur cette place qui porte naturellement son nom, et son chapeau reste visible depuis les faubourgs de la plate cité vendéenne.

Le touriste friand de particularismes historiques trouverait ici de quoi nourrir son penchant. Mais La Roche-sur-Yon ne tient pas trop à mettre les traces de son passé en valeur. Celles-ci ne sont plus vraiment imposantes. L'Empire manquait d'argent, la construction ne fut pas de première qualité. Surtout, ce passé plutôt bref, deux cents ans à peine, se révèle encombrant.

Construit, au lendemain des guerres de Vendée, pendant lesquelles Blancs et Bleus s'affrontèrent, cette préfecture a, depuis, changé sept fois de nom. Bourbon-Vendée, Napoléon-Vendée... La Roche-sur-Yon a du mal à se forger une identité claire. La ville nouvelle, vieillissante, n'est toujours pas parvenue à se faire reconnaître comme le point fort du département. La municipalité le reconnaît, puisqu'elle s'est fixé comme objectif de devenir, en 2004, à l'occasion du bicentenaire de sa construction, *« une capitale pour la Vendée »*.

Une « verrue plantée dans le bocage »

Des lycées, laïques et catholiques, ont remplacé les casernes le long de la place Napléon, *où autrefois manœuvraient les troupes. Le* pentagone concentre encore un nombre impressionnant de bâtiments publics, ce qui ne facilite pas l'animation de ce curieux centre, peu habité. Pire encore que sa naissance au forceps, son passé de *« ville de fonctionnaires »* n'a guère contribué à son intégration dans le bocage vendéen. La Roche-sur-Yon s'est depuis tournée vers le secteur tertiaire, qui fait travailler les trois quarts de la population active. Enseignants, médecins, juristes, assureurs... comment passer du statut de haut-lieu des services publics et privés à celui de capitale assez puissante pour susciter un développement économique et suffisamment acceptée par son environnement pour atteindre une réelle notoriété à l'extérieur ?

Pour l'heure, M. Jacques Auxiette (PS), maire depuis 1977, parie d'abord sur l'essor de l'enseignement supérieur. Il a en effet obtenu la délocalisation de plusieurs premiers cycles universitaires de l'université de Nantes et la création d'un institut universitaire de technologie (IUT). En parallèle, le conseil général (à majorité UDF) a financé l'implantation d'une antenne de l'université catholique d'Angers dans les locaux de l'ancienne école normale d'instituteurs.

La Roche-sur-Yon entend aussi tenir son rang de pôle culturel avec la construction du Manège, un ensemble comprenant une salle de spectacles qui devrait bénéficier du label *« scène nationale »*, une extension de la bibliothèque municipale, un espace d'expositions et un lieu pour les 750 associations yonnaises. Dans le contexte économique actuel, parvenir à diversifier l'emploi en attirant des entreprises, semble plus alléatoire. A l'horizon de l'an 2000, deux nouvelles autoroutes, Nantes-Niort et Angers-la Roche-sur-Yon, devraient permettre le désenclavement de la cité, que Napoléon n'avait pas pris soin de construire sur un axe de communication. Le département entier pourrait profiter de cette desserte, car sa vocation rurale s'accompagne d'un réseau de PME assez dense.

Autre obstacle à surmonter : ce chef-lieu n'a probablement pas encore atteint sa taille critique. Il a fallu près d'un siècle à cette *« verrue plantée au milieu du bocage »*, comme la nommaient naguère certains Vendéens, pour attirer 10 000 personnes dans son pentagone et au-delà. Son essor n'a commencé que dans les années 50 (80 % des logements ont moins de quarante-cinq ans). Mais, avec 48 500 habitants, la population stagne depuis dix ans. Les familles préfèrent s'installer dans les communes environnantes, séduites par le prix des terrains et des impôts locaux moins élevés.

Ainsi, deux emplois sur cinq seraient occupés par des personnes venant de l'extérieur, selon les statistiques municipales. Si La Roche-sur-Yon ne jouit pas du prestige d'une ville-centre, cela ne l'empêche pas d'en supporter les charges. Seul la moitié des 22 000 jeunes qui fréquentent un établissement scolaire ou supérieur sont yonnais. De plus en plus d'élus locaux connaissent la solution à ce genre de situations, elle se nomme intercommunalité.

Les quatorze communes de la couronne yonnaise, d'abord fédérées par un contrat de pays, viennent d'accepter de tourner leur regard vers le centre. Un syndicat mixte de développement et de promotion, qui se contentera, dans un premier temps, d'étudier les actions possibles, vient d'être créé. Ce premier pas vers une éventuelle structure de coopération n'a pas été aisé, bien qu'il ne faille voir là aucune mauvaise volonté, affirme M. Philippe Darniche (UDF), maire de Mouilleron-le-Captif. Tout juste un problème technique et une question de patience.

En fait, c'est du soutien de la Vendée entière dont aurait besoin La Roche-sur-Yon, pour pouvoir jouer son rôle de moteur. Or, il n'est pas certain qu'en ce domaine les conceptions de M. Philippe de Villiers (PR), président du conseil général, coïncident avec celle de la municipalité socialiste. *« Dans bien des régions, les assemblées départementales se font les porte-parole du monde rural et hésitent à favoriser le développement urbain,* estime M. Auxiette. *Il n'y a pas qu'ici. »* Apparemment, le maire ne souhaite pas attiser d'éventuelles polémiques en des temps qui s'annoncent difficiles.

La guerre scolaire de 1984 avait vu se mobiliser – ici plus qu'ailleurs – les partisans de l'enseignement privé ; 1989 et ses festivités en hommage aux acquis de la Révolution avaient réveillé des passions que certains croyaient assoupies. Aujourd'hui, ils sont nombreux à attendre avec appréhension 1993, date de la célébration par le département du bicentenaire des guerres de Vendée. En prévision, les érudits locaux sont au travail. Chacun entend exprimer sa vision de l'Histoire. Des associations se créent. Certaines se sont baptisées de noms évocateurs, comme « Une Vendée pour tous les Vendéens », qui conteste le logo officiel adopté par le conseil général : un double cœur, surmonté d'une couronne stylisée et d'une croix. Le climat passionnel du moment manque quelque peu de sérénité au goût des chefs d'entreprise locaux.

Démocratie directe

« Nous avons besoin de symboles », lâche M. Jacques Auxiette. Samedi 19 septembre, le premier élu de La Roche-sur-Yon a inauguré la devise qui désormais ornera le fronton de l'hôtel de ville : *« Liberté, égalité, fraternité. »* La municipalité avait en effet décidé de *« fêter la république »* ce week-end. Des historiens et des hommes politiques devaient réfléchir aux valeurs de la démocratie, à l'école, à la citoyenneté.

Et encore, la municipalité n'entend pas en rester là : elle prépare une série de manifestations afin de commémorer dignement jusqu'en 1994 la naissance de la Première République. M. Henri Brunetière, l'historien chargé par la municipalité de coordonner ce programme, ne semble pas vraiment surpris du peu d'empressement montré sur le reste du territoire pour donner quelque éclat à ce bicentenaire après le foisonnement de 1989. *« Peut-être considère-t-on ailleurs qu'être républicain va de soi, tandis qu'ici... nous restons très attentifs »*, commente-t-il, laconique.

Au-delà de ces manifestations, le maire, par ailleurs proviseur d'un lycée local, tâche de mettre en pratique les idées qu'il prône. Depuis quelques années, il a engagé sa municipalité dans la voie de la démocratie directe. *Il s'est doté d'un conseil municipal* des jeunes, désormais classique, mais aussi d'un conseil consultatif des étrangers et d'une assemblée de « sages » de plus de soixante ans. En outre, chaque quartier dispose d'une enveloppe directement gérée par des associations, destinée à l'amélioration de la voirie, d'espaces verts, d'équipements publics.

Par ailleurs, la ville est jumelée avec un grand nombre de cités, des Etats-Unis à la Chine en passant par l'Algérie. M. Auxiette souhaite en effet la voir cultiver tolérance et ouverture. Le chef-lieu de la Vendée devrait, selon son maire, jouer le héraut des vertus républicaines modernes. Histoire d'en finir avec l'image de vitrine d'un pouvoir centralisateur qui lui colle aux murs.

MARTINE VALO

Référendums à Criel-sur-Mer

A chacun son référendum. *Le maire de Criel-sur-Mer* s'apprête à consulter les deux mille cinq cents habitants de cette cité du littoral normand sur l'avenir de leur commune. Sans doute faut-il voir davantage dans cette démarche un effet de la loi de février 1992, qui offre aux élus locaux la possibilité d'interroger directement leurs administrés, qu'un effet de mode. Il n'empêche, dans les deux cas, les électeurs devront *in fine* se prononcer sur... un problème de territoire.

Ou plus exactement de paysage. Entre Dieppe et Le Tréport, en Seine-Maritime, la plage de Criel-sur-Mer et ses abords sont menacés par le recul naturel des falaises crayeuses. Leur front se situe désormais en retrait de la digue qui barre l'ancien estuaire du fleuve côtier, la Yères. Des études hydrauliques *ont commencé*, il y a trois ans, et ne sont pas encore achevées, mais déjà, seules deux hypothèses apparaissent.

Des élus perplexes

Criel-sur-Mer va devoir soit reculer de 180 mètres la digue actuelle, soit la supprimer. La première formule permettrait de maintenir une *activité balnéaire ordinaire* sur cette plage de la Manche. La seconde reviendrait à reconstituer l'estuaire de la Yères tel qu'il a existé autrefois. L'attrait écologique serait alors manifeste, et bien des spécialistes pourraient s'enthousiasmer pour l'étude du site retrouvé. Une évolution plutôt rare en matière d'urbanisme !

Les deux solutions nécessiteraient des budgets assez comparables. Perplexes, les élus municipaux ont donc envisagé de recueillir l'avis des habitants de Criel-sur-Mer par voie référendaire, avant de se décider. Mais les opinions de ces derniers ne semblent guère plus déterminées. Selon le maire, M. Jean Lesca (divers droite), l'avenir de l'estuaire de la Yères est loin de déclencher des débats aussi vifs que ceux provoqués par le traité de Maastricht.

ETIENNE BANZET

Marseille s'offre un nouveau quartier

La création d'un ensemble de commerces et d'un parc d'activités par un investisseur privé devrait favoriser le développement de la zone nord

MARSEILLE

de notre correspondant régional

PÉTARADE, lâcher de ballons, envol de mongolfières, lever de drapeaux : la ZAC Saint-André, appellation administrative d'une vaste opération d'aménagement urbain, a été lancée en fanfare, lundi 14 septembre, à Marseille. Il s'agit de la création, sur le site tourmenté d'anciennes carrières d'argile, d'un nouveau quartier qui, dans un délai de quelques années, doit revivifier la zone nord littorale de la ville.

Dû entièrement à l'initiative privée, ce projet représente près de 300 000 mètres carrés de plancher sur une superficie de 105 hectares. Il comprend six axes majeurs : un centre commercial de 140 000 mètres carrés baptisé « Grand Littoral », qui sera l'un des plus importants de France, dont une grande surface, à l'enseigne de Continent, de 16 000 mètres carrés de vente, ainsi qu'un parc immobilier d'entreprises (100 000 mètres carrés), un hôtel (4 500 mètres carrés), des logements individuels et collectifs (24 500 mètres carrés), un complexe cinématographique (15 000 mètres carrés) et un parc animalier d'une superficie de 22 hectares. Cet ensemble doit être réalisé et commercialisé par le groupe Trema, filiale des mutuelles d'assurances MACIF et GMF, un spécialiste des centres multifonctionnels à prédominance commerciale en milieu urbain, qui investira dans l'opération 1,5 milliard de francs. Le centre commercial ouvrira ses portes à la fin de 1994 ou au début de 1995.

Un parc animalier pour remplacer le zoo

La ZAC Saint-André fait partie des « 50 projets pour Marseille » annoncés, en 1989, par la municipalité de M. Robert Vigouroux. Elle doit permettre la création, à terme, de plus de 3 000 emplois, dont 1 200 pour le seul centre commercial, et constituer un nouveau pôle d'attraction dans les quartiers nord de la ville, avec la ZAC publique de Saumaty-Séon (logements, activités, équipements publics), en cours d'aménagement sur 60 hectares (également reconquis sur d'anciennes tuileries).

Dans la même zone, desservie par deux autoroutes et peu éloignée du futur centre tertiaire et d'affaires Euro-Méditerranée (Joliette-Saint-Charles), la ville a prévu la réhabilitation de plusieurs grands ensembles d'habitation. Dans une conjoncture morose, le projet Trema n'en est pas moins un véritable acte de foi. M. Roger Flament, vice-président du groupe, s'est pourtant déclaré optimiste. Malgré la concurrence (1), il mise sur la vocation régionale et la conception nouvelle de « Grand Littoral », qui sera accessible en cinq minutes du centre-ville. Fréquentation prévue : 10 millions de clients par an, pour un chiffre d'affaires, dès la deuxième année, de 1 milliard de francs.

Composante la plus originale de la ZAC Saint-André, le parc animalier, qui va remplacer le défunt zoo de Marseille, devrait certainement favoriser cette fréquentation. Conçu par M. Claude Caillet, directeur du parc de La Palmyre, près de Royan, il sera notamment orienté, vers la reproduction d'espèces en voie de disparition. Son équilibre d'exploitation devrait être assuré sur la base d'environ 300 000 visiteurs par an.

Unanimité au conseil municipal

Le rythme de remplissage du parc d'activités apparaît, en revanche, plus aléatoire. La lenteur éventuelle de la commercialisation ne remettrait toutefois pas en cause l'économie du projet, sauf si les résultats du centre commercial – qui supporte l'ensemble du budget de la ZAC – n'étaient pas à la hauteur des objectifs affichés. *« Le privé investit à Marseille et j'en suis heureux, car cela prouve sa confiance dans l'avenir de la ville »*, s'est félicité M. Vigouroux. L'unanimité – une fois n'est pas coutume – s'est d'ailleurs réalisée au sein du conseil municipal sur cette opération d'envergure. Laquelle, selon l'ancien maire du sixième secteur, M. Pascal Posado (PC), était *« une réelle nécessité »*.

Au demeurant, Marseille semble sortir peu à peu d'une longue crise économique, sociale et urbaine, qui s'est accompagnée d'un inquiétant déclin démographique. Alors que doivent démarrer à la fin de l'année d'importants travaux de restructuration des bassins portuaires de la Joliette (240 millions de francs d'investissements sur trois ans), le lancement de la ZAC Saint-André a coïncidé, à quelques jours près, avec la mise en service d'un nouveau tronçon de la première ligne de métro (1,2 km supplémentaire).

GUY PORTE

(1) Vingt-cinq hypermarchés existent déjà dans le département, totalisant 180 000 mètres carrés de surface de vente, dont dix pour 68 000 mètres carrés, à Marseille.

La semaine prochaine, un dossier spécial :

LIMOGES

Le Salon international des professionnels de l'industrie céramique, qui s'achève vendredi 25 septembre, comme le Festival des francophonies, qui débute jeudi 24, vont conduire de nombreux visiteurs *dans la capitale du Limousin. Le Monde a choisi l'occasion pour lui* consacrer, dans son numéro daté 27-28 septembre, un supplément.

هكذا من الأصل

REPÈRES

AQUITAINE

« Charente-Maritime » remplace « la France »

IL s'appelle tout simplement *Charente-Maritime*, comme le département dans lequel il est diffusé. Depuis le 15 septembre, ce nouveau quotidien a pris la succession de *la France*, un titre de tradition radicale-socialiste, repris en 1962 par le groupe Sud-Ouest, dont la diffusion plafonnait en Charente-Maritime (seul département dans lequel il était désormais vendu) à 3 800 exemplaires. Des tentatives pour séduire un lectorat urbain n'avaient pas abouti, et *la France* a été sabordé pour laisser place à *Charente-Maritime*.

Le quotidien, qui emploie douze journalistes, vise les lecteurs habitant dans l'axe La Rochelle-Rochefort ainsi qu'à Saintes. *« Nous avons rebâti un vrai réseau de correspondants cantonaux afin de densifier l'information locale »*, précise M. Philippe Rivière, le directeur de l'information départementale. La première page, les informations générales et une partie du cahier sports sont communes avec *la Charente Libre d'Angoulême*. Ce quotidien, l'un des fleurons du groupe Sud-Ouest, s'est aussi offert une nouvelle maquette. L'opération a été confiée, tant pour la *Charente libre* que pour la conception et le projet rédactionnel de *Charente-Maritime*, à la société bordelaise M5, dirigée par M. Michel Cotto. En 1991, cette société avait déjà *« donné un peu de jeunesse »* aux deux quotidiens palois du groupe Sud- Ouest, *la République* et *Eclair-Pyrénées*.

BOURGOGNE

Dijon et Koshigaya échangent des jardins

UN jardin japonais de 7 500 mètres carrés va être aménagé par le service des espaces verts de Dijon dans les nouveaux quartiers de Pouilly, à proximité du centre commercial de la Toison-d'or. Il précédera de quelques mois la création d'un jardin à la française à Koshigaya, ville située dans l'agglomération de Tokyo. Cet échange de compétences en matière paysagère amplifie une coopération engagée entre les deux municipalités depuis 1988, dans le domaine de l'environnement.

Pour ces deux projets, les études ont été fournies gracieusement par les deux villes, le financement (entre 3 et 4 millions de francs) et la réalisation restant à la charge de chacune d'entre elles. A Dijon, où le chantier a débuté à l'occasion des fêtes de la vigne, toutes les composantes d'un jardin japonais dit « de contemplation » seront recréées. Autour de deux îles symbolisant l'univers, un dédale d'allées périphériques illustrera le cycle des saisons. *« Pour l'implantation des minéraux et la sélection des quarante espèces de végétaux, un technicien japonais viendra nous aider »*, souligne M. André Holodynski, directeur des espaces verts de Dijon. Une opération qui doit s'achever en 1995.

ILE-DE-FRANCE

Une maison pour les sports dans le Val-de-Marne

LORS des derniers Jeux Olympiques, des sportifs du Val-de-Marne se sont illustrés en remportant une médaille d'or, deux d'argent et quatre de bronze. Fiers de ce résultat et du nombre de licenciés dans diverses disciplines que compte le département, le conseil général a décidé de réaliser, enfin, la maison des sports promise depuis 1982.

De forme triangulaire, le bâtiment doit accueillir le siège des cinquante-quatre comités sportifs départementaux – qui garderont leur autonomie – en vue de développer la formation de leurs cadres sportifs. A côté des bureaux et des salles de réunion, sont prévues une salle de congrès de 300 places et une médiathèque ouverte au public. La pratique sportive ne sera pas oubliée, avec des salles omnisports, une salle de danse, deux de musculation et un mur d'escalade. A l'extérieur de la maison des sports, doivent voisiner un terrain de volley, un court de tennis, des aires de saut et une piste de cross. Pour financer les 150 millions de francs de cet équipement, le département a demandé l'aide de la région Ile-de-France et du ministère des sports.

Paris rénove ses routes express

La voie Georges-Pompidou gagne maintenant l'est de la capitale, alors que le périphérique sud fait peau neuve

PROFITANT de l'exode estival des Parisiens – et surtout des automobilistes, – les services de la voirie de Paris ont prolongé de 500 mètres la voie express rive droite pour assurer une liaison directe jusqu'au quai de la Rapée, après le pont d'Austerlitz. Le nouvel ouvrage se compose essentiellement d'un souterrain, construit en contrebas du quai Henri-IV.

Avant la mise en service de ce tronçon, la voie rapide Georges-Pompidou, qui longe les berges du centre historique de Paris, venait buter au droit du quai Henri-IV. Celui-ci accueillait alors, au pied des immeubles bâtis le long du macadam, toute la circulation en bordure de Seine de la rive droite. L'ouverture récente du souterrain permet aux usagers de la voie express de poursuivre leur route sans remonter sur le quai Henri-IV.

A la grande satisfaction des riverains, qui voient, à leur porte, se réduire quotidiennement le flux de circulation de 5 000 véhicules/heure à 1 500. La desserte du quartier en est facilitée, notamment aux abords du centre administratif Morland.

La berge désormais réservée au trafic automobile était, avant le démarrage des travaux, occupée par des installations de la brigade fluviale, des cars de la préfecture de police et occasionnellement par quelques chapiteaux. Des péniches venaient parfois s'y amarrer. Peu de flâneurs, Parisiens ou touristes, fréquentaient ces lieux réservés aux activités portuaires. La libération du site a entraîné le déménagement des installations de la brigade fluviale, qui a trouvé refuge sur la rive gauche, quai Saint-Bernard, en aval du pont d'Austerlitz.

La dalle qui recouvre le souterrain sera aménagée en terrasse. Les travaux s'achèveront au cours du premier trimestre 1993. Réservée à la promenade, cette terrasse aura l'aspect traditionnel des quais parisiens : pilastres en pierre calcaire encadrant une maçonnerie en moellons de meulière. Elle offrira une vue superbe sur la Seine, les jardins environnants, l'île Saint-Louis et le chevet de Notre-Dame. Le coût total de cet aménagement, souterrain et terrasse, est estimé à 110 millions de francs.

Réduire les nuisances

L'été 1992 a également été marqué par le lancement des travaux de réhabilitation du boulevard périphérique sud, bien mal en point. Afin de réduire au maximum le désagrément pour les usagers, les services de la ville ont décidé d'effectuer la réfection de la rocade parisienne en deux temps : août 1992, de la porte d'Orléans à la porte de Sèvres, août 1993, de la porte de Sèvres à la porte de Gentilly. Au total, les crédits nécessaires pour tenter de réduire les nuisances et améliorer le confort, la sécurité ainsi que l'environnement des automobilistes empruntant le périphérique s'élèveront à près de 60 millions de francs.

Sur cet anneau de bitume de 35 kilomètres, tracés de 1956 à 1973, un million cent mille véhicules circulent chaque jour, dont plus de 100 000 poids lourds. Trentenaire, le périphérique sud est le plus attaqué par ces trajets quotidiens. Il a, en effet, été mis en service en 1960, c'est-à-dire simultanément avec l'autoroute du Soleil (A6). Prévus pour 23 jours, les travaux n'ont duré que 18 jours, le chantier a été ouvert 24 heures sur 24 et les fraiseuses de l'Hexagone ont été mobilisées pour découper la chaussée craquelée. Un nouveau macadam a été posé pour réduire le bruit de la circulation, assurer une meilleure adhérence des véhicules et, en absorbant l'eau, améliorer la visibilité par temps de pluie.

Parallèlement à la mise en place de cette nouvelle chaussée, un muret de protection en béton a été installé sur le terre-plein central. Ce « séparateur » devrait, selon les spécialistes, être plus efficace que les glissières métalliques et moins dangereux pour les motards. L'éclairage des passages souterrains a été rénové et les murs de soutènement ravalés.

Il reste qu'aujourd'hui la meilleure solution pour éviter une dégradation du périphérique est de réduire le trafic. La rocade A86 construite en banlieue devrait y contribuer. Mais son bouclage tarde, et la densification des terrains qui longent cette voie rapide ne cesse d'augmenter...

JEAN PERRIN

Dix milliards pour les collèges

Conséquence de la décentralisation : les conseils généraux ont dû investir pour compenser le retard accumulé par l'Etat

LE 1er janvier 1986, par la grâce des lois de décentralisation, les collèges sont tombés dans l'escarcelle des départements. Lourde responsabilité pour les élus. En quatre ans, les dépenses globales des conseils généraux en faveur de ces établissements scolaires ont plus que doublé. Leur effort pour construire, remettre en état et équiper ces établissements atteint presque 10 % de leur budget d'investissement, selon une étude détaillée que la direction générale des collectivités locales (DGCL) a consacrée à cette question (1).

Rythme soutenu

La France comptait 4 795 collèges publics en 1985-1986. En à peine trois ans, il s'en est construit cinquante de plus. C'est dire le retard accumulé par l'Etat dans ce domaine. Un retard sous-évalué dans un premier temps, à la fois par le gouvernement et par les collectivités locales. En 1987, le premier a dû augmenter le montant des crédits d'investissement transférés aux départements de 36 % par rapport à l'année précédente, les secondes de... 186 %.

Le rythme de progression du poste de fonctionnement est resté soutenu lui aussi. Dans le secteur public, celui-ci comprend l'ensemble des dépenses courantes, à l'exception de la rémunération du personnel enseignant. Pour les établissements privés sous contrat d'association avec l'Etat, la participation des conseils généraux est calculée en fonction du coût moyen d'un élève externe de l'enseignement public.

Outre les transferts des finances nationales (dotation générale de décentralisation et dotation départementale d'équipement des collèges), les conseils généraux bénéficient de subventions de la part des communes. En 1989, la participation de ces dernières représentait un cinquième des recettes départementales pour le fonctionnement de ces établissements scolaires, un quart pour les investissements (cette manne est appelée à disparaître d'ici à 1999 au plus tard).

Une fois comptabilisé l'ensemble des recettes, y compris donc la contribution des régions, la moitié du budget d'investissement reste tout de même à la charge des départements, tandis que les dépenses courantes sont presque entièrement couvertes par ce biais.

Les Hauts-de-Seine en tête

Au total, les collèges ont coûté 4 milliards de francs en 1986, 9,7 milliards en 1989. Cette année-là, sur les vingt-cinq départements qui ont réalisé les efforts proportionnellement les plus importants, ceux de la région Ile-de-France (Paris excepté) et d'outre-mer (hormis la Guadeloupe) figurent en bonne place. En tête : les Hauts-de-Seine qui ont dépensé 431 F par habitant.

M. V.

(1) « Les dépenses des départements pour les collèges de 1986 à 1989 », Mission d'études et de statistiques. Service des publications de la DGCL, 2, place des Saussaies, 75008 Paris. Tél : (16-1) 40-07-25-24.

BLOC-NOTES

AGENDA

□ **Endettement.** – La revue *Marchés et techniques financières* (MTF) organise un colloque sur « Les types d'endettement des collectivités locales », mardi 22 et mercredi 23 septembre, à Paris. Plusieurs spécialistes des finances locales viendront présenter les différentes solutions aujourd'hui offertes aux collectivités territoriales : emprunt bancaire traditionnel, accès direct aux marchés. La notation, la gestion des risques par les banques, les relations Etat-collectivités, ainsi que la mise en place de la réforme comptable seront présentées par des experts.

► **Renseignements au (16-1) 40-20-11-05.**

□ **Services publics locaux européens.** – Le Centre d'étude et de recherche sur les collectivités locales européennes (CERCLE), que préside M. André Rossinot, maire (rad.) de Nancy, organise un colloque intitulé « L'Europe des services publics locaux : gestion directe ou déléguée ? », à Bologne (Italie), jeudi 24 et vendredi 25 septembre. Des universitaires et des professionnels des collectivités locales interviendront.

► **Renseignements au 42-56-39-70.**

□ **Communication.** – La jeune Association des journalistes de la presse des collectivités locales organise ses deuxièmes rencontres à Grenoble, vendredi 25 et samedi 26 septembre. Journalistes, photographes, directeurs de la communication ont prévu de débattre des outils modernes d'information, des rapports avec les élus, de la déontologie d'un secteur en plein essor.

► **Renseignements : (16) 42-49-22-88.**

PUBLICATIONS

□ ***Financement de l'action sociale.*** – L'ODAS, observatoire national de l'action sociale décentralisée, a publié aux éditions ENSP son étude sur l'évolution des dépenses sociales des départements depuis la décentralisation (*le Monde* daté 5-6 juillet). L'ouvrage, qui comporte de nombreux graphiques et tableaux, analyse secteur par secteur le poids des dépenses pour dégager, dans une première partie, les grandes tendances de ces huit dernières années. Une seconde partie est consacrée à une approche prospective qui devrait être fort utile aux décideurs.

► ***L'Action sociale décentralisée : bilan et perspectives.*** **Editions ENSP (Ecole nationale de la santé publique), collection « ODAS », avenue du Professeur-Léon-Bernard, 35043 Rennes Cedex. Prix : 120 F.**

TEXTES

□ **Indemnités de déplacement des conseillers généraux et régionaux.** – Un décret *« relatif aux indemnités de déplacement et au remboursement des frais supplémentaires résultant des mandats spéciaux des membres des conseils généraux et des conseils régionaux »* a été publié au Journal officiel du 4 septembre. Ce texte, pris en application de la loi du 3 février 1992 sur les conditions d'exercice des mandats locaux, précise les conditions dans lesquelles les conseillers généraux et régionaux peuvent se faire rembourser les frais de déplacement qu'ils engagent pour participer aux réunions de leur assemblée délibérante, ainsi qu'aux séances des commissions. Le décret définit également les conditions dans lesquelles ces élus peuvent faire prendre en charge les frais qu'ils dépensent dans l'exercice de mandats spéciaux.

Leurs indemnités sont désormais alignées sur celles des fonctionnaires, précisées par un décret du 28 mai 1990. A titre d'exemple, le remboursement de l'indemnité journalière (nuitée et repas) est actuellement de 382 francs à Paris, et de 345 francs en province. Abrogeant les dispositions anachroniques de la loi de finances de 1912, le nouveau décret met fin à une situation de disparité entre collectivités.

DÉBAT

Les régions et l'Europe

par Jordi Pujol

LORSQUE l'on parle de régions, on peut se trouver face à des réponses très différentes. Certains disent qu'il n'est pas normal d'en parler maintenant, alors que l'on va vers l'unité européenne. D'autres disent qu'elles menacent sérieusement les Etats. D'autres encore répondent qu'elles peuvent compliquer la situation politique et administrative, et d'autres enfin vont jusqu'à les tourner en ridicule et à qualifier le régionalisme d'anachronique, de folklorique et de romantique.

Mais on peut entendre aussi des gens qui, comme Alvin Toffler, économiste que l'on peut difficilement taxer de romantique ou de folklorique, déclarent : *« Il faut inventer des structures politiques qui répondent mieux aux nécessités actuelles. »* Et il ajoute : *« Il y aura une pression de plus en plus forte vers la décentralisation politique et vers la régionalisation. »* Enfin, il renchérit en affirmant que, *« à longue échéance, il y aura, à plusieurs niveaux, une redistribution des pouvoirs (...) et le futur de l'Europe sera déterminé par Bruxelles et par l'équilibre entre les Etats-nations et les régions. »*

Giovani Agnelli, le patron de Fiat, que l'on ne peut pas non plus soupçonner d'anachronisme ni d'objectifs subversifs, a également déclaré que *« l'Histoire s'oriente vers une « Europe des régions », ... dans laquelle il ne se passera rien si une région comme la Lombardie ou la Vénétie y entre, par exemple, avec le statut d'un Land allemand comme la Bavière. »*

Ce ne sont là que deux exemples, certes très représentatifs, mais il y en a bien d'autres. C'est dire si, du point de vue de la concurrence, de l'efficacité et de la croissance économique (qui sont à l'heure actuelle des valeurs très appréciées), le régionalisme a de bons défenseurs. Et il en a aussi sous l'angle politique, car de plus en plus on juge positivement que le pouvoir soit proche du peuple. Ce qui n'est pas le cas dans les systèmes centralisés.

Le rôle des corps intermédiaires

Il y a peu, le régionalisme menait une vie difficile en Europe. La plupart des Etats européens se sont constitués moyennant un processus de centralisation et de lutte contre la pluralité. Il en fut ainsi pendant tout le dix-neuvième siècle et une bonne partie du vingtième. En outre, après la seconde guerre mondiale, les idées qui dominaient l'Europe allaient dans le sens du dirigisme, de l'interventionnisme et de la planification, certes démocratiques dans le cas de l'Europe occidentale, mais qui, de toute façon, conduisaient à la centralisation et à un refus du régionalisme. C'est ainsi que s'explique que l'on ne trouve pas une seule fois le mot « région » dans le traité de Rome.

Maintenant, les choses ont changé, bien que pas assez. On s'est rendu compte que l'évolution d'un pays était meilleure avec une structure politique souple, capable de libérer des énergies et de proposer des initiatives. On a vu que, sous la contrainte, bien des possibilités étaient réduites à néant. D'où le rôle de plus en plus important des corps intermédiaires dans la société. On s'est rendu compte que le régionalisme peut être un facteur de cohésion sociale, de progrès économique et d'initiatives enrichissantes.

Depuis quelques années, fleurit l'idée que l'Europe unie de l'avenir sera constituée sur la triple base des Etats, des institutions communautaires et des régions. Les Etats en sont l'ossature. Mais ils devront cependant déléguer – comme d'ailleurs ils le font déjà – des compétences importantes aux institutions communautaires. D'autre part, on voit aussi progresser l'idée qu'il est bon que l'on reconnaisse, au sein de l'Etat même, les régions, et que l'on y délègue certaines compétences.

Il est de plus en plus évident qu'il y a des fonctions et des tâches pour lesquelles les Etats sont trop petits et qui doivent être assumées par des structures plus vastes. Dans le cas de l'Europe, par la Communauté européenne. Il est également de plus en plus clair, en revanche, qu'il y a beaucoup d'autres domaines dans lesquels le rôle des régions, même dans des Etats traditionnellement centralisés, ne cesse de croître, par la force des choses et l'impératif de l'efficacité. C'est le cas de certaines infrastructures, de l'aménagement du territoire, de nombreux aspects de l'éducation, du logement, du transfert technologique, du tourisme, de la promotion économique en général, de la culture, de l'aide sociale... C'est le cas de tout ce qui signifie stimulation et suivi de la société civile. Et précisément, tous ces domaines sont de plus en plus importants pour définir le degré de compétitivité d'un pays. C'est pour cela qu'il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un homme comme Agnelli voit d'un bon œil l'émergence d'un régionalisme moderne et constructif.

Conjuguer tradition et ouverture

L'intégrité des Etats et leur force ne dépendent plus du pouvoir militaire, de l'imperméabilité des frontières ou du centralisme à outrance. Elles dépendent de leur compétitivité, de la formation de leurs habitants, de leur cohésion en tant que société, de leur équilibre intérieur, du degré de participation des citoyens, du pouvoir de conjuguer tradition avec rayonnement et ouverture. Et tout cela, un régionalisme bien structuré peut y parvenir. Un régionalisme organisé différemment selon les Etats, car dans chaque cas l'histoire est différente, et il faut à tout prix la respecter.

D'un autre côté, on ne peut pas nier qu'il y ait une certaine méfiance à l'égard de ce qui pourrait devenir un excès d'esprit bureaucratique communautaire, une nouvelle centralisation encore plus distante que celle des Etats actuels. L'une des façons de réagir contre ce phénomène peut être, précisément, d'avoir recours aux régions. En fait, à cet équilibre Etats-communautés-régions dont nous parle Alvin Toffler.

Tout ce que je viens d'exposer ici avait déjà été perçu par le président Edgar Faure, il y a huit ans, lorsqu'il fonda l'Assemblée des régions d'Europe. Cet homme politique de l'école centraliste et jacobine, au service de l'Etat français pour lequel il ressentait un profond amour, avait compris que les temps avaient changé et que désormais le régionalisme était un instrument de progrès et de modernité. On commence à percevoir, timidement, les résultats de ses efforts dans le traité de Maastricht, qui, à la différence de celui de Rome, contient l'idée de région. Comme je le disais, très timidement encore. Mais il s'agit là d'un changement important qui d'ici à 1995 devrait permettre de nouveaux progrès.

En tout cas, les régions européennes espèrent pouvoir contribuer efficacement à insuffler à l'Union européenne une nouvelle vitalité et une nouvelle créativité.

► **Jordi Pujol est président du gouvernement autonome de la Catalogne et président de l'Assemblée des régions d'Europe.**

Un projet de parc naturel en Guyane

Promise par Mme Ségolène Royal lors du Sommet de Rio sur l'environnement et le développement la création d'une zone protégée au sud du département est confirmée

M. HUBERT CURIEN, ministre de la recherche et de l'espace, en visite en Guyane durant l'été, a confirmé, en présence de M. Juaribe, ministre brésilien de la recherche, que *« le projet de parc forestier dans le sud de la Guyane*, annoncé par *Mme Ségolène Royal* au Sommet de Rio, *est maintenu »*. Il a ajouté que cette création se ferait avec la collaboration active des élus locaux.

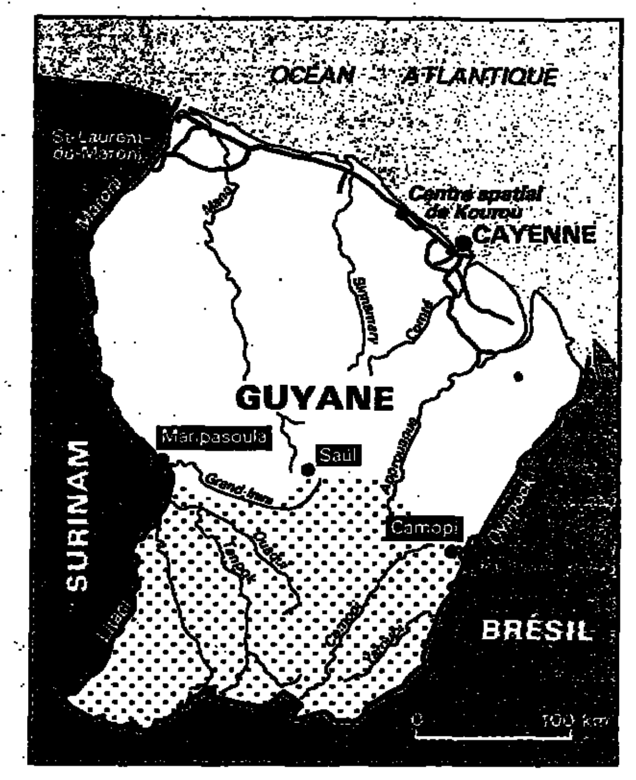
Ce n'était nullement une simple façon de parler. Selon notre correspondant, Edmond Frédéric, le projet de parc naturel, lancé sans véritable consultation des responsables politiques guyanais, avait été fraîchement accueilli à Cayenne. M. Antoine Karam, président du conseil régional, prié en juin dernier, à la veille du Sommet de Rio, de donner son accord par retour du courrier, avait dénoncé *« ce nouvel acte de colonialisme et ce manque flagrant aux lois de décentralisation »*. Les Guyanais avaient tout de même fini par signer un protocole d'accord avec Paris, puis certains d'entre eux s'étaient rendus à Rio. Mais ils s'étaient plaint alors de n'avoir bénéficié, pour ce voyage, d'aucune aide particulière de l'Etat.

Des territoires pratiquement vides

Le parc s'étendrait dans la partie méridionale de la Guyane, aux confins du Brésil et du Surinam. Sa superficie pourrait atteindre 1,8 million d'hectares, soit près d'un cinquième du territoire. On y découvre les principaux sommets de la région, abondamment arrosés, couverts d'une forêt équatoriale dense comptant une grande diversité d'espèces végétales et abritant une faune abondante. Mais c'est également un pays de collines et de grandes plaines alluviales parsemées de plans d'eau, le tout portant une couverture forestière parfois médiocre. Dans ces secteurs vivent des espèces d'un intérêt exceptionnel, comme le singe saki noir et le caïman chien.

Quatre communes sont concernées, en tout ou en partie, par le projet, et leurs maires y sont favorables. Sur leurs immenses territoire, pratiquement vides (l'équivalent en surface de deux départements métropolitains), on ne dénombre que 2 550 habitants (la Guyane en compte 115 000 appartenant à plusieurs types ethniques).

Certains sont des créoles descendant des chercheurs d'or qui vers 1920 étaient nombreux. Les Emerillons seraient les héritiers de tribus indiennes qui ont peuplé la Guyane centrale au dix-septième siècle. Quelques villages de Wayanas sont établis à cheval sur les frontières du Surinam et de la Guyane. Les meilleurs connaisseurs de la forêt, qui pourraient être employés comme gardes-moniteurs du parc, sont les indiens Wayampis, émigrés d'Amazonie au dix-huitième siecle. Enfin, un groupe de réfugiés récents venant du Surinam, les Bonis, sont les descendants de Noirs marrons, ces anciens esclaves qui avaient fui leur plantation. Vivant au bord du Maroni, ils sont agriculteurs, artisans du bois et fort habiles constructeurs d'embarcations. Ils devraient contribuer à l'animation



du parc. La création du parc devrait être d'autant moins contestée que les terres sont pauvres, les forêts trop éloignées de la côte pour être exploitées de manière industrielle et les gisements miniers inexistants. La seule activité envisagée serait un tourisme diffus le long du Maroni. Déjà, on a enregistré, en 1991, le passage de trois mille visiteurs dans la région de Maripasoula. Ce village est doté d'une piste d'atterrissage et relié à Cayenne par un service quotidien. Deux autres localités possèdent une piste rudimentaire et la plupart sont accessibles en bateau.

Le parc comprendrait deux parties. Des territoires où les communautés amérindiennes poursuivraient leurs activités traditionnelles d'agriculture sur brûlis, de chasse et de pêche; d'autres secteurs où la circulation serait contrôlée et la protection des espèces animales et végétales assurée, notamment par l'interdiction de la chasse et de la cueillette.

Dans la totalité du parc les aménagements seraient limités au minimum : entretien des rivières, construction de carbets (cases guyanaises) le long des circuits de visite, tracé et entretien des layons. Les visites ne pourraient se pratiquer qu'en groupe et sous la conduite d'un guide. Les lieux d'accueil touristiques seraient nettement séparés des communautés amérindiennes.

Concertation avec les élus

D'autres parcs naturels proté D'autres parcs naturels protégeant la forêt équatoriale amazonienne existent au Brésil, au Surinam et au Venezuela, mais la France, grâce à ses moyens scientifiques et à la richesse de son projet guyanais, peut faire mieux encore. Un chargé d'étude sera nommé à l'automne par le ministre de l'environnement.

L'une de ses tâches les plus délicates consistera à assurer une concertation poussée avec les élus. Ceux-ci ne veulent pas entendre parler d'un parc national, dont les critères leur paraissent trop contraignants. Quelle que soit la formule retenue, le gouvernement est décidé à assurer la protection et la mise en valeur de la Guyane. Et pas seulement pour tenir les promesses de Rio.

M. A.-R.

REPÈRES

NORD-PAS-DE-CALAIS

Le Paris-Lille des plans-reliefs

REVERRA-T-ON jamais l'extraordinaire collection de cent *plans-reliefs – ces maquettes* de villes fortes exécutées pour le roi – qui s'empoussiéraient dans les greniers des Invalides, à Paris? En 1985, M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre, les fait mettre en caisse et transporter à Lille, sa bonne ville. Peu après, M. François Léotard, devenu avec la cohabitation ministre de la culture, arrête le déménagement et négocie leur retour.

Contre une contribution de l'Etat de 50 % (67,5 millions de francs) à la réhabilitation complète du Musée des beaux-arts, Lille rend les *malheureuses maquettes. Elle en* garde dix-neuf représentant des places fortes de la frontière nord. Promis juré, quinze d'entre elles *seront exposées en 1993 dans* le sous-sol du musée qu'il faut à grands frais assainir. Mais les travaux ont pris beaucoup de retard. Les maquettes, manipulées par des employés des pompes funèbres, ont souffert, notamment – est ce un signe? – celle de Maastricht. Quant à la mission qui devait réinstaller l'essentiel de la collection à Paris, elle a été dissoute cette année. Les plans-reliefs sont à nouveau dans les galetas des Invalides, mais en caisses. Retour à la case départ après un catastrophique Paris-Lille.

PICARDIE

Agenda scolaire gratuit pour les collégiens de l'Oise

POUR la troisième année consécutive, un agenda scolaire est offert par le conseil général de l'Oise aux 15 000 collégiens du département qui entrent en classe de sixième. Vingt pages de cet agenda, réalisé en collaboration avec l'Observatoire de l'environnement, sont consacrées à la protection de la nature. Des fiches d'information sur le feu, la terre, l'air et l'eau expliquent pourquoi les ressources ne sont pas exploitables à l'infini.

POITOU-CHARENTES

Les lycées s'affichent à la télévision

UNE émission hebdomadaire destinée aux lycéens, baptisée « Atout lycée », a vu le jour, mercredi 9 septembre, *sur les écrans de télévision* des téléspectateurs de la région Poitou-Charentes. A l'initiative de M. Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR), *président du conseil régional*, un accord de partenariat a été signé entre la région, la station locale de France 3 (ex FR 3) et le rectorat de Poitiers, *par l'intermédiaire* du Centre de documentation pédagogique (CRDP), pour la production de cette nouvelle émission.

L'objectif « Atout lycée » est de présenter les établissements scolaires comme des pôles culturels de développement, en diffusant des informations sur les cycles de formation, les initiatives des élèves et des enseignants, les activités sportives. Le coût de cette émission, également diffusée par le câble et par cassettes produites par le Centre national d'enseignement à distance (CNED) installé au Futuroscope), sera pour le conseil régional de 300 000 francs de septembre à décembre 1992.

Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de Marc Ambroise-Rendu et de nos correspondants *Francis Gouge* (Créteil), Chris Maiziat (Dijon) et Ginette de Matha (Bordeaux).

Querelle sur les bords de l'Oise

L'heure n'est pas encore au divorce, mais les malentendus s'accumulent entre Pontoise et la ville nouvelle de Cergy

LE maire de Pontoise est mécontent. M. Philippe Hemet (divers droite) estime que sa commune ne retrouve pas ce qu'elle avait apporté dans la corbeille de mariage en 1970, lors de la création de la ville nouvelle. Il affirme aujourd'hui qu'appartenir à Cergy-Pontoise lui coûterait chaque année une dizaine de millions de francs. Pontoise est celle des onze communes supports de la ville nouvelle qui applique la taxe d'habitation la plus forte : 14,51 %, contre une moyenne de 11 % dans le reste de l'agglomération.

Pontoise paierait pour sa bonne santé financière. Le maire juge la situation si *« aiguë »* qu'il menace de rompre le contrat signé avec le syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) si aucune solution n'apparaît prochainement. Il a même l'intention d'organiser dans sa ville un référendum sur la question.

Les taxes les plus élevées

Cergy-Pontoise est née au début des années 70 de l'association de onze communes. A l'époque, les communes demeuraient administrées par un maire, et se distinguaient des secteurs situés en zone d'agglomération nouvelle (ZAN), principalement ruraux, peu habités et destinés à accueillir les équipements et les logements nouveaux. Ces derniers étaient gérés par un syndicat communautaire d'aménagement (SCA), sorte de super-conseil municipal composé de délégués des onze communes. *« Alors la solidarité financière jouait à plein,* explique M. Hemet, *mais les villes qui bénéficiaient d'une taxe professionnelle pouvaient entièrement les percevoir; c'était ce qu'on appelait la barrière fiscale. En fait, seule Pontoise était réellement dans ce cas, car nous avions beaucoup d'entreprises sur notre territoire. En 1985, la situation a changé, la taxe doit être versée à la communauté, et nous n'en sommes plus bénéficiaires. »*

Mais en 1985, conformément à la loi du 13 juillet 1983, le syndicat communautaire d'aménagement fait place au syndicat d'agglomération nouvelle, et les onze communes, à une seule. Toutes les taxes professionnelles tombent désormais dans l'escarcelle de la communauté. Par ailleurs, la loi définit les compétences du syndicat et des communes. Au premier, la gestion de la voirie primaire, de l'adduction d'eau, du développement économique et de l'urbanisme; aux secondes, notamment, la prise en charge des écoles, construites dans la ville nouvelle. En contrepartie, le syndicat reverse chaque année aux communes une dotation de référence basée sur les nouvelles charges et les nouvelles recettes enregistrées par chacune d'entre elles en 1985. *« Tout notre malheur vient de là,* raconte M. Hemet, *car, alors que nous aurions dû toucher 29 millions de francs de taxe professionnelle cette année-là, nous n'avons eu droit qu'à une dotation de référence de 19 millions. Depuis, l'écart s'est creusé. Je demande la réactualisation de cette dotation, qui n'a progressé que de 30 % en sept ans, alors que le montant de la taxe professionnelle à Pontoise a progressé de 59 %. Je souhaite une augmentation de 10 millions de francs de cette dotation, sinon je ne pourrai plus continuer à gérer ma ville. »*

Pour mieux exposer ses idées financières, M. Hemet fait appel à d'autres chiffres : *« Pontoise a un budget de 150 millions de francs et un endettement de 30 millions. Nous avons trois types de ressources essentielles : les taxes d'habitation et du foncier, qui rapportent 45 millions; la dotation globale de fonctionnement, égale à 42 millions; et cette taxe professionnelle, que nous ne percevons plus en sa totalité. Notre faiblesse vient de là, et elle se répercute sur la population. »*

Pour la municipalité, cet appauvrissement est exceptionnel pour les villes nouvelles de la région parisienne. *« Si je n'obtiens pas satisfaction dans les négociations qui ont lieu, je demanderai à quitter l'agglomération »,* assure le maire. M. Alain Richard (PS), maire de Saint-Ouen-l'Aumône, condamne l'attitude de M. Hemet. *« Cergy-Pontoise a été créée en 1970 par l'ancien maire de Pontoise, le sénateur centriste Adolphe Chauvin. Il avait poussé les autres communes à accepter cette ville nouvelle. Aujourd'hui, son successeur, de même tendance politique, parle de quitter l'agglomération. Une telle solution à ses propres difficultés financières me paraît hors des limites du jeu. »*

Le président du SAN oppose au maire de Pontoise trois griefs principaux. D'abord, le manque de participation des élus aux réunions du SAN. Le manque d'esprit communautaire, ensuite : *« On ne peut pas, dans une ville nouvelle, comparer le montant de la taxe professionnelle et celui de la dotation, car, alors, des villages comme Jouy-le-Moutier ou Vauréal ne percevraient rien du tout puisqu'ils n'ont pas d'entreprises. Pendant des années, Pontoise a poussé à l'extension de ces villages, qui se retrouvent aujourd'hui avec toujours plus de logements et d'enfants à scolariser. Et maintenant, elle voudrait les abandonner et reprendre sa taxe professionnelle. »*

Un geste politique

Dernier grief : *« Depuis dix ans, Pontoise a pratiquement conservé le même nombre d'habitants, sans leur offrir davantage de services. »* Autrement dit : si la mairie rencontre des difficultés financières, elle ne les doit qu'à sa propre gestion. *« Je ne serais pas opposé à une opération vérité sur les dépenses des onze communes de la ville nouvelle*, ajoute M. Richard. *Je ne crois pas que Pontoise ait un handicap financier; c'est loin d'être un gouffre de pauvreté. »* Pour M. Richard, le débat est d'ordre moral. Une commune, Pontoise, a soutenu la ville nouvelle tant qu'elle y occupait la première place; aujourd'hui qu'elle doit se fondre dans l'agglomération, elle menace d'en partir.

Un départ qui ferait mal, puisque sa taxe professionnelle représente 12 % du budget du SAN. Quoi qu'il en soit, cette rupture est loin d'être acquise, car elle ne pourrait être réellement effective qu'avec l'assentiment de la majorité qualifiée du SAN, c'est-à-dire de la moitié des communes représentant les deux tiers de la population ou les deux tiers de communes représentant la moitié de la population. Pour symbolique qu'il soit, le geste de mécontentement de M. Hemet ressemble à *un geste politique. Si la* création de la ville nouvelle a bien été décidée par un gouvernement de droite, les modalités de la loi de *1983* ont été voulues par un gouvernement de gauche – le député Alain Richard en était le rapporteur à l'Assemblée nationale.

JACQUELINE MEILLON

Gymnases payants

A Montpellier, lycées et collèges ne pourront plus utiliser gratuitement les équipements sportifs de la ville

MONTPELLIER

de notre correspondant

LA ville de Montpellier serait-elle en train de combler, à son avantage, le vide juridi*que qui caractérise depuis* la décentralisation les rapports entre les collèges, les lycées et les communes qui leur prêtaient jusqu'à *présent des équipements sportifs?* Autrement dit, les établissements scolaires doivent-ils payer pour l'utilisation de ces équipements? Dans la capitale de l'Hérault, l'épreuve de force est engagée et son issue risque fort d'avoir valeur d'exemple.

Dès la rentrée scolaire, le maire de la ville, M. Georges Frêche (PS), mettant ses menaces à exécution, a interdit l'accès des gymnases et piscines municipaux aux élèves (*le Monde* daté 19-20 juillet). Il exige des établissements scolaire le règlement d'un loyer, pour les années passées et celles à venir. L'inspecteur d'académie a alors demandé aux enseignants de ne plus se rendre sur les stades et dans les gymnases de la ville. La plupart des élèves ont alors été contraints de pratiquer une gymnastique de fortune dans les cours de récréation, voire de rester en étude, d'où la colère de parents qui ont manifesté en ville.

Guérilla juridique

Mais la situation ne devrait pas rester en l'état. Le préfet de région, M. Bernard Gérard, vient à son tour de céder aux arguments de M. Frêche, et à deux avis rendus par la chambre régionale des comptes, reconnaissant le bien-fondé de la demande montpelliéraine. Dans un courrier aux collectivités de tutelles – conseil général de l'Hérault pour les collèges et conseil régional pour les lycées, – le préfet annonce qu'il ordonne l'inscription d'office au budget des établissements scolaires des sommes réclamées par la ville de Montpellier. Avec le recteur et l'inspecteur d'académie, le secrétaire général de la préfecture a ensuite réuni les chefs d'établissement de Montpellier, exigeant d'eux la convocation de leur conseil d'administration pour qu'ils mettent en application cette décision.

Les portes des équipements scolaires municipaux devraient donc se rouvrir. M. Frêche affirme vouloir se contenter pour l'instant *d'une reconnaissance de dettes qui*, inscrite au budget des lycées et collèges, constituerait une première jurisprudence.

Les établissements auront-ils les moyens d'assumer ces charges nouvelles? Devant les déficits budgétaires évidents ainsi créés, contraires à la loi, le préfet sera sans doute contraint de se retourner à nouveau vers la chambre régionale des comptes. En dernier lieu, les collèges et lycées n'auront pas d'autre alternative que de se retourner vers leur collectivité de tutelle, seule à même de combler le déficit. *« C'est hors de question pour l'instant,* affirme M. Michel Crespy, directeur de cabinet de M. Gérard Saumade (PS), président du conseil général de l'Hérault. *L'arrêté pris par le préfet concerne presque 2 millions de francs pour le seul semestre 1990. Nous avons calculé que les sommes demandées pour la location des terrains de sport représenteraient 95 % du budget de fonctionnement des collèges. Si nous sommes sollicités, nous attaquerons la décision préfectorale devant le tribunal administratif. »*

La guérilla juridique risque donc de durer, mais après une rentrée agitée la décision du préfet permet à chacun de reprendre son souffle. La ville de Montpellier, qui vient de remporter la première manche, voit la colère des parents et des enseignants s'apaiser puisque les élèves ont retrouvé le chemin des stades.

JACQUES MONIN

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Huit jours après l'évasion de Clairvaux

Le conflit des surveillants de prison s'enlise

Le conflit entre les syndicats de surveillants de prison et le ministère de la justice restait dans l'impasse huit jours après l'évasion de Clairvaux. Soixante-deux établissements fonctionnaient normalement samedi 19 septembre contre cinquante-neuf la veille.

Le face-à-face entre le ministère de la justice et les surveillants s'est poursuivi, vendredi 18 septembre. Les syndicats, qui refusent de participer aux groupes de travail départementaux installés auprès des préfets, continuent à exiger la levée des sanctions et l'ouverture de négociations nationales, tandis que la chancellerie affirme que le temps des discussions est passé. Six nouvelles sanctions contre les surveillants grévistes ont été prises vendredi. Au total, depuis le début du conflit, quatre-vingt-onze surveillants ont été frappés d'une exclusion temporaire. Sur le terrain, le mouvement paraissait en léger recul, samedi 19 septembre : selon la chancellerie, soixante-deux établissements fonctionnaient normalement samedi matin contre cinquante-neuf la veille, et trente-quatre assuraient les *« fonctions vitales »*, contre trente la veille.

Certains surveillants ont trouvé des parades afin d'éviter les sanctions : à l'image de leurs collègues de la maison d'arrêt Bonne-Nouvelle de Rouen (Seine-Maritime) (*le Monde* du 17 septembre), plus de 1 600 agents se sont fait porter malades. Des instructions ont été données afin que les médecins assermentés par l'administration pénitentiaire contrôlent l'état de santé des agents en arrêt-maladie mais certains de ces médecins ont refusé en invoquant parfois une forme de solidarité.

Les policiers et les gendarmes ne pouvant accomplir à eux seuls l'ensemble des tâches habituellement dévolues aux surveillants, l'armée a été appelée en renfort dans plusieurs établissements. Certains gradés qui n'étaient pas en grève, commencent eux aussi à se lasser : à la maison d'arrêt de Loos (Nord), le personnel d'encadrement a décidé vendredi, par solidarité, de ne plus remplacer les surveillants dans certaines tâches. Pour faire les fouilles, assurer les douches et les postes de miradors, effectuer les extractions médicales de nuit et le convoyage des véhicules à l'intérieur de la prison, ils exigent désormais des réquisitions écrites, et non plus des demandes orales.

A la maison d'arrêt d'Osny (Val-d'Oise), où dix-neuf agents ont été frappés d'une exclusion temporaire de trois mois la semaine dernière, l'établissement fonctionne avec une quinzaine de stagiaires et d'élèves-surveillants, une compagnie de CRS, et une vingtaine de militaires du contingent affectés à des tâches qui ne les mettent pas en contact avec les détenus (cuisines, porte d'entrée notamment). Les repas sont distribués par les CRS accompagnés de détenus auxiliaires, le courrier circule, les « cantines » sont assurées mais les douches ont été réduites et les détenus, qui ont habituellement droit à deux promenades par jour, ne sortent plus qu'une fois tous les deux jours. Les parloirs ont pu être maintenus mais les « tours » sont moins nombreux qu'en temps normal. Pour le moment, les détenus se sont contentés de mouvements d'humeur mais la prolongation du mouvement pourrait provoquer des manifestations plus violentes.

La colère des détenus

Certains détenus ont d'ailleurs fait entendre leur colère vendredi. A Maubeuge (Nord), une trentaine de prisonniers ont saccagé le mobilier de leurs cellules et mis le feu aux matelas avant de les jeter par la fenêtre. La situation était également tendue au centre de détention de Longuenesse (Pas-de-Calais), où les détenus se sont révoltés dans la nuit de jeudi à vendredi.

Constatant le blocage de la situation, le secrétaire général de la CFDT, M. Jean Kaspar, estime, dans une lettre adressée au premier ministre, que *« seul un geste d'apaisement conduisant à lever les sanctions paraît de nature à ramener le calme dans les prisons et à rétablir le dialogue social ».* Force ouvrière, toujours dans une lettre adrressée à M. Pierre Bérégovoy, demande pour sa part la convocation d'états généraux de l'administration pénitentiaire, *« seule issue possible »* au conflit.

ANNE CHEMIN

La construction de l'Europe de la sécurité

Les Douze vont créer un groupe anti-Mafia

Réunis à Bruxelles vendredi 18 septembre, les ministres de l'intérieur et de la justice européens ont adopté un plan de lutte contre les *« organisations criminelles de type mafieux »*. Un *« groupe européen anti-Mafia »* sera notamment créé, ont annoncé MM. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, et Michel Vauzelle, garde des sceaux.

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Sous le coup de l'émotion provoquée par l'assassinat du juge anti-Mafia Borsellino, le 19 juillet à Palerme, qui suivait de deux mois le meurtre du juge Falcone, l'Italie et la France avaient demandé une réunion *« extraordinaire »* des ministres européens de l'intérieur et de la justice. La date du rendez-vous bruxellois avait aussitôt été *fixée à l'avant-veille du référendum* français sur Maastricht. A cette coïncidence de calendrier se sont depuis ajoutés une série d'événements illustrant à la fois le sursaut des autorités italiennes et la nécessité d'une coopération européenne accrue contre des organisations criminelles qui se jouent des frontières.

Début septembre, une succession de coups très durs étaient ainsi portés aux mafias italiennes, qu'il s'agisse de l'arrestation du chef de la Camorra napolitaine ou de la mise sous verrous de trois parrains de la Cosa nostra (*le Monde* du 11 septembre). Tout récemment, mercredi 16 septembre, le chef présumé d'un des clans le plus meurtriers de la N'dranghetta calabraise, Dominico Libri, surnommé « il Bracco », était interpellé à Marseille. Ce *capo Mafia* se cachait depuis trois ans dans les Bouches-du-Rhône, sous un faux nom, pour échapper à la justice italienne, qui l'avait condamné en 1991 à dix ans de prison pour *« association de malfaiteurs de type mafieux »*. Enfin, comme pour rappeler la puissance de la Pieuvre aux ministres des Douze, l'« honorable » Ignazio Salvo – proche de la démocratie-chrétienne, ce très fortuné « percepteur » de la mafia géra pendant un quart de siècle la levée des impôts en Sicile pour le compte de l'Etat, avant d'être condamné pour appartenance à la Mafia à l'issue du « maxi-procès » ouvert en 1987 à Palerme – était à son tour assassiné, le matin même de la réunion de Bruxelles.

Les compétences d'Europol élargies

Même si la plupart des pays européens se disent préservés de l'implantation d'une *« organisation criminelle de type mafieux »* (1) sur leur territoire, leurs gouvernants savent bien, à l'inverse, que leurs économies ne sont pas à l'abri du recyclage de capitaux d'origine illicite. Comment en serait-il autrement quand les estimations les plus fiables réalisées par des organismes d'études transalpins s'accordent à évaluer le chiffre d'affaires des différentes Mafias italiennes à une surface financière correspondant à plus de 10 % du PIB national ? En France, la police judiciaire a ainsi décelé la trace d'investissements mafieux sur la Côte d'Azur, tandis que les juges Falcone et Borsellino avaient repéré des mouvements de fonds suspects dirigés vers le sud de l'Allemagne. Il y avait donc urgence, aux yeux de la plupart des Etats européens, à mettre au point des ripostes collectives face à des groupes mafieux qui profitent de toute faille existant entre les diverses législations nationales.

Prouvant par leur présence l'importance qu'ils accordent à la lutte contre les organisations mafieuses, seize ministres des Douze ont donc fait le déplacement de Bruxelles. Pour la première fois dans l'histoire européenne, l'ensemble des ministres disposant d'une compétence nationale en matière de police et de justice se sont ainsi retrouvés assis autour d'une même table pour traiter d'un sujet intéressant leur sécurité (2). *« Cette réunion sans précédent de tous les ministres de l'intérieur et de la justice européens constitue un signe politique extrêmement fort pour tous les peuples européens, en même temps qu'elle montre notre solidarité avec l'Italie »*, a commenté M. Michel Vauzelle.

Tout s'est d'ailleurs passé comme si la plupart des Douze avaient, sous la pression de la lutte anti- Mafia, anticipé sur l'application du traité de Maastricht. Les réticences apparues du côté de la présidence anglaise n'ont pas suffi à bloquer la dynamique engagée. De sorte que la réunion élargie de Bruxelles, en arrêtant des décisions dans le droit-fil du principe « maastrichtien » selon lequel la coopération gouvernementale est étendue aux domaines de la justice et de la police (*le Monde* du 6 septembre), semble avoir marqué un tournant pour l'Europe de la sécurité intérieure.

Quinze jours à peine après le lancement d'Europol, le 4 septembre à Strasbourg, les Douze ont ainsi pris la décision d'accroître le champ de compétences de cet office composé de représentants des polices d'Europe. Outre sa mission initiale de lutte contre le trafic de stupéfiants et le blanchiment de l'« argent sale », Europol va également s'occuper de la criminalité organisée de type mafieux. Une autre *innovation décisive a été* adoptée avec le projet de création d'un *« groupe européen des responsables anti-Mafia »*. Composé de policiers et de magistrats, ce groupe de travail devra *« conduire une réflexion sur les activités mafieuses, définir des stratégies communes pour les contrer ». « A terme,* a déclaré M. Paul Quilès lors d'une conférence de presse en marge de la réunion, *ce groupe devra avoir un objectif de coopération opérationnelle. »*

Magistrats de liaison

Misant sans ambiguïté sur la dynamique des accords de Schengen et de Maastricht, MM. Quilès et Vauzelle ont enfin annoncé une volée de mesures nouvelles qu'ils se proposent d'appliquer dès maintenant au cas français. Un magistrat sera ainsi prochainement détaché à Rome auprès de Mme Liliana Ferraro, figure de proue de la magistratutre italienne. Ancien membre du pool anti-Mafia de Palerme, aux côtés des juges Falcone et Borsellino, Mme Ferraro a été nommée à la tête de la *« superprocure anti-Mafia »*, l'organisme créé début août afin de coordonner l'action publique contre les organisations mafieuses. La France et l'Italie ont d'ailleurs invité les autres États membres à généraliser l'échange de tels « magistrats de liaison » – sur le modèle des « officiers de liaison » que la plupart des polices européennes s'échangent depuis des années. Des officiers de liaison supplémentaires seront bientôt affectés à Rome, Palerme et Naples, a précisé M. Quilès.

Toujours pour montrer la voie, la France a décidé d'installer une « unité de coordination et de recherches anti-Mafia » (UCRAM). Placée auprès du directeur général de la police nationale et destinée à coordonner les stratégies des divers services placés sous son autorité, l'apparition de ce nouvel organisme fait penser à celle de l'unité de coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT), qui, quelques années plus tôt, avait permis d'intensifier les échanges opérationnels entre les principaux partenaires européens. La chancellerie ne sera pas en reste, puisqu'une *« cellule de coordination anti-Mafia »* verra le jour au ministère de la justice. Enfin, et sans aller jusqu'à établir l'incrimination pour « activités mafieuses » prévue par la loi italienne, le nouveau code pénal français, qui entrera bientôt en vigueur, va instaurer la responsabilité pénale des personnes morales. *« C'est-à-dire s'attaquer aux structures qui servent de nombreuses activités criminelles de type mafieux,* a ponctué M. Vauzelle. *Je pense notamment aux sociétés de transports qui se livrent aux trafics ou aux institutions bancaires qui blanchissent l'argent. »*

ERICH INCIYAN

(1) Quatre spécificités ont été retenues par l'Italie et la France pour qualifier les organisations mafieuses : une activité criminelle systématisée (trafic de stupéfiants, extorsion de fonds, évasion fiscale, contrôle des adjudications publiques, contrebande, jeux clandestins) ; un développement international ; des méthodes modernes et une expertise en matière de fiscalité, de droit, de *finances ou d'informatique ; des profits* considérables.

(2) Jusqu'alors, les Douze se rencontraient dans le cadre plus restreint des groupes dits « Trevi » : chaque Etat *membre était uniquement représenté par* son ministre – de l'intérieur ou de la justice, selon les pays – en charge des dossiers « police ». Dans certains pays, comme la France, il s'agit des ministres de l'intérieur et de la justice. Dans d'autres pays, comme la Grande-Bretagne, seul le ministre de l'intérieur est en charge de ces dossiers.

A Ecrouves (Meurthe-et-Moselle)

Les femmes au secours de leurs maris

NANCY

de notre correspondante

A Ecrouves, près de Toul (Meurthe-et-Moselle), une quinzaine de femmes de surveillants du centre de détention sont venues soutenir leurs maris. Elles sont venues avec leurs enfants, qui jouent dans l'herbe du champ voisin. Elles ont déplié des banderoles qui dénoncent les sanctions annoncées par le garde des sceaux. Elles ont amené les thermos de café et les bouteilles de jus de fruits. Elles se disent déterminées et prêtes à rester aussi longtemps qu'il le faudra.

« Il faut tenir ! »

A quelques mètres d'elles, les surveillants en grève. Ils regardent leurs femmes déplacer leurs chaises de camping et le banc de bois qui obstrue l'entrée lorsque le camion des CRS vient apporter des boissons fraîches aux CRS-gardiens du centre de détention. Cela se passe sans heurts. Presque dans la bonne humeur. *« Ce ne sont pas nos maris qui nous ont soufflé l'idée de venir ici »,* s'empressent-elles de souligner. C'est la première fois sans doute que ces mères de famille manifestent. Elles veulent *« de la considération et de la sécurité »* pour leurs hommes.

Elles répètent qu'ils en ont assez de se faire injurier par les détenus et de voir leur version des incidents mise en doute. *« Quand un détenu agresse un gardien, il a droit à une semaine de mitard. Quand un détenu en agresse un autre, il va trois semaines au mitard ! Voilà tout le respect qu'on a pour les gardiens. Et s'ils osent répondre à une agression verbale, ils font l'objet d'une enquête administrative ou alors on les envoie devant le tribunal. »* La sécurité aussi les préoccupe. *« La semaine dernière, on a trouvé un couteau dans la cour. Il avait été jeté par quelqu'un de l'extérieur. Pour se défendre, nos maris ont pour toute arme un sifflet ! »* Elles s'insurgent lorsqu'elles entendent dire qu'à Ecrouves il y a un gardien pour cinq détenus. *« Quand il y en a quatre dans les miradors, deux aux portes d'entrée, les équipes sont forcément réduites. Ça fait un gardien pour quarante détenus. »*

Elles se relayent devant la prison. Elles espèrent que leur mouvement va faire tache d'huile. Elles savent que leur avis ne compte pas pour l'administration pénitentiaire. Ce qu'elles veulent surtout, c'est prouver à leurs maris qu'elles les soutiennent. Même si, à la fin du mois, les sanctions pécuniaires vont avoir une incidence sur la fiche de paie. *« Il ne faut pas mollir, il faut tenir. Sinon on aura fait tout ça pour rien. »*

MONIQUE RAUX

□ **Deux membres présumés des Brigades rouges interpellés à Paris.** – Deux membres présumés des Brigades rouges ont été interpellés *à Paris par la police, vendredi* 18 septembre. Agés de trente-huit ans, Franco Messina et Paola Maturi faisaient l'objet de mandats d'arrêt internationaux de la justice italienne. Ils étaient recherchés notamment pour l'assassinat d'un commissaire de police à Rome en *1981, des tentatives d'assassinat,* séquestration, association de malfaiteurs et *« détention d'armes à feu de guerre »*.

L'autre fièvre du samedi soir

Chasse à l'alcool et à l'accident à la sortie des boîtes de nuit de Saint-Gaudens (Haute-Garonne)

SAINT-GAUDENS

de notre envoyé spécial

« Pas possible ! », s'exclame la jeune fille horrifiée. Tôles tordues, pare-prise éclaté, portières disloquées : la voiture accidentée est à quelques mètres seulement de l'entrée de la boîte de nuit. L'adolescente, qui vient d'arriver en riant avec sa bande de copains, met quelques instants à comprendre : il ne s'agit que d'une mise en scène.

Ce soir au « Blues », à la sortie de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), on joue à nouveau « Trouble-fête ». Comme l'hiver dernier, une épave accueille les noctambules. L'entrée du club est décorée de posters en noir et blanc : scène de bagarre, photo d'accident, bouteilles et verres vides et des slogans en rouge. L'un provocateur : *« Trouble-fête ».* L'autre plus positif : *« La vie samedi, mais pas n'importe comment ».*

Devant la voiture encore fumante, les groupes s'attardent. Personne ne proteste contre un accueil aussi rabat-joie. *« Tout à fait d'accord avec cette campagne,* s'exclame Bernard. *Mon meilleur copain s'est tué il y a deux ans en quittant une boîte où il avait fêté son départ à l'armée. L'alcool, la fatigue... Sa voiture s'est écrasée contre un platane 2 kilomètres plus loin. Je ne bois plus jamais quand je sors. »* Tous, autour de lui, acquiescent.

Seul Richard proteste : *« Moi, je suis devenu insensible ».* Il a la moitié du visage emporté. Richard raconte : *« Il y a un an, je partais en vacances avec trois amis. On avait décidé de rouler de nuit. On a pris de plein fouet une voiture volée par trois gars qui sortaient de boîte. Je suis le seul survivant. »* Tous ou presque, ce soir, disent connaître un proche, tué ou blessé dans un accident à la sortie d'une boîte de nuit. Observation confirmée par les chiffres des gendarmes de Haute-Garonne : un jeune sur quatre aurait vécu un tel drame de proche.

A l'origine de l'opération, Philippe Laflaquière, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Saint-Gaudens, qui en a eu assez de voir défiler des jeunes prévenus, des familles effondrées. Pour des rixes, des accidents qui avaient tué ou blessé. *« Ils comprennent difficilement que l'alcool les a fait basculer dans la délinquance »,* dit-il.

Avec le Conseil intercommunal de prévention de la délinquance, l'association socio-éducative du Comminges, la préfecture et le conseil général, il a organisé pendant quatre week-ends, l'hiver dernier, l'opération « La vie, samedi » avec la voiture accidentée, des affiches à l'entrée de l'un des quinze clubs les plus fréquentés de la région ; avec, à l'intérieur, des panneaux sur les risques de la conduite avec alcoolémie élevée, sur les routes les plus meurtrières du secteur ; avec aussi des boissons sans alcool à moitié prix, et, en fin de nuit, des cibistes prêts à raccompagner gratuitement les noctambules éméchés.

Le « Gala des trouble-fête »

La quasi-unanimité des clients du « Blues » se sont montrés favorables à cette campagne. Les quelques coups de téléphone de menace n'ont pas étonné le patron de l'établissement, Pierre Delpy : *« On me disait que je n'avais pas à avoir honte de vendre de l'alcool. Evidemment, je n'ai plus jamais revu mes clients les plus fêtards. Mais ceux-là, je ne les regrette pas. Moi, j'ai fait cela parce que j'ai perdu, il y a vingt ans, l'un de mes amis, instituteur, qui sortait de la boîte où je travaillais. »*

Le 11 septembre, Jacques Lasave, garagiste à Saint-Marcet, est revenu déposer une épave devant l'entrée du « Blues ». Cet été, son fils de dix-huit ans s'est tué en voiture avec sa fiancée : *« Un après-midi, une flaque d'eau après un orage. La voiture était trop rapide, la route trop dangereuse. On ne dira jamais assez aux jeunes les risques qu'il courent. »*

« La vie, samedi » a connu une prolongation pendant les vacances dans toute la région. Pour la plupart des fêtes locales, on avait placardé les affiches. La ville de Luchon avait organisé en plein mois d'août un débat sur *« les drames du samedi soir »,* suivi d'un *« gala des trouble-fête ».* Des communes ont adhéré au Conseil intercommunal de prévention de la délinquance du Comminges, comme l'Isle-en-Dodon, dont le maire a vu disparaître trente jeunes de sa commune d'un millier d'habitants en quinze ans de mandat. Le conseil général a mis son nom au bas des affiches et signé une convention avec trois night-clubs, qui permettra d'organiser un service de ramassage à la sortie de ces établissements.

James Dean...

A la compagnie de gendarmerie de Saint-Gaudens, on épluche les comptes-rendus d'accidents, on dresse des statistiques. Il est trop tôt pour mesurer l'impact de la campagne. Mais depuis trois mois on ne signale aucune bagarre. Sur les vingt-cinq accidents provoqués par des jeunes de moins de vingt-quatre ans, aucun n'a mis en cause un conducteur dont le taux d'alcoolémie était supérieur au seuil toléré par la loi.

Dans les cafés de Saint-Gaudens, pendant que l'orchestre de « Sacrée soirée » réunit les familles pour la fête de la ville, les jeunes se rassemblent autour des premiers verres avant de partir en boîte. A la table des lycéens, beaucoup de jus de fruits. *« Les garçons ont cessé de boire comme des trous,* racontent les filles. *Ils en ont eu marre de nous voir rentrer à pied ou avec nos parents qu'on appelle en pleine nuit. »*

Les statistiques sont formelles. On ne boit pas plus qu'ailleurs à Saint-Gaudens. Le taux de chômage n'y est pas supérieur à la moyenne. La montagne est belle et les enfants du pays répugnent à aller à Toulouse chercher du travail. Mais les assistantes sociales ont poussé un cri d'alarme. Dans les campagnes, la désespérance menace. Les cas de marginalisation sont de plus en plus nombreux.

Dans la salle de danse du « Blues », les jeunes n'ont pas touché à une superbe affiche de cinéma, celle de James Dean dans *la Fureur de vivre.* Au début de la campagne « La vie, samedi », elle était accompagnée d'un pare-prise étoilé et d'un volant tordu. *James Dean est mort à vingt-quatre ans dans* un accident de voiture.

CHRISTOPHE DE CHENAY

DÉFENSE

Au cours des deux prochaines années

Le nombre de Mirage-2000 commandés par l'armée française devrait dépendre des contrats à l'exportation

L'armée de l'air française se refuse à commenter des rumeurs persistantes selon lesquelles elle ne commanderait aucun Mirage-2000 en 1993 et en 1994, voire, dans le meilleur des cas, deux seuls exemplaires de cet avion de combat au cours de ces mêmes deux ans. En 1992, déjà, elle n'en a pas commandé. En revanche, à l'issue des contrats signés antérieurement, l'armée de l'air devrait continuer à recevoir quelque cent quarante-cinq Mirage-2000, en majorité des versions D (Delta) spécialisées dans l'attaque air-sol, sur les trois cent dix-neuf qu'elle a commandés depuis le début du programme.

Officiellement, l'état-major de l'armée de l'air, interrogé sur la vraisemblance des rumeurs relatives à ses prochains contrats pour les deux dernières années d'application de la programmation militaire 1992-1994, répond qu'il ne souhaite pas s'exprimer sur ce sujet tant que le projet de loi n'est pas adopté par le Parlement. Le groupe Dassault-Aviation, qui a conçu l'avion, explique, de son côté, qu'il n'a pas connaissance des commandes nationales pour 1993 et 1994. Au ministère de la défense, on ne fait aucun commentaire.

Ces réponses dilatoires donnent du crédit aux rumeurs qui circulent dans les milieux parlementaires et aéronautiques et selon lesquelles les prochaines commandes de l'armée de l'air française seraient sans rapport avec ce qu'exigerait le simple remplacement des appareils détruits, endommagés dans des accidents ou trop anciens pour rester en service. Ce taux annuel – les spécialistes l'appellent le taux d'attrition – est de moins d'une trentaine d'exemplaires en moyenne, pour pouvoir entretenir, dans les escadrons de combat, quatre cent cinquante avions en ligne, c'est-à-dire des appareils immédiatement disponibles pour d'éventuelles opérations.

Un débat difficile au Parlement

Or la loi de programmation militaire à venir pose, en principe, que ce nombre d'avions en ligne doit tomber à un total de trois cent soixante-quinze à terme. Ce qui laisse entendre que l'armée de l'air va fortement comprimer ses acquisitions annuelles, dans l'attente de l'entrée en service du Rafale qui, lui-même, sera commandé à deux cent trente-cinq exemplaires au lieu des deux cent-cinquante prévus au départ. Cette chute des achats nationaux a déjà commencé. En 1991, seuls dix-huit Mirage-2000 (dans la version D) ont été commandés et, en 1992, aucun nouveau contrat ne sera signé.

Cette même loi de programmation militaire 1992-1994 doit être soumise au Parlement à l'automne prochain. Un calendrier des débats déjà chargé laisse augurer d'une discussion sur ce sujet à la fin de novembre, soit après la présentation du projet de budget de la défense pour 1993. Cette perspective n'enchante pas les membres (toutes formations politiques confondues) de la commission de la défense, à l'Assemblée, qui observent qu'il serait paradoxal – et vain – d'examiner une programmation triennale après que les deux premières années d'application de ce texte sont déjà financièrement engagées.

La situation, sur le seul plan parlementaire, se complique du fait qu'il pourrait ne pas exister de majorité pour approuver la programmation militaire. Des députés socialistes menacent de ne pas voter ce projet de loi qui aboutit, dans leurs circonscriptions, à accroître le chômage compte tenu du coup de frein donné localement à certaines activités dans les industries d'armement, qu'elles soient nationales ou privées.

Dans l'attente de Taïwan

Les députés de l'opposition n'ont aucune raison de faire un cadeau au gouvernement en soutenant une programmation qui leur paraît n'être pas à la hauteur des risques dans le monde. Dès lors, l'exécutif, arguant du fait qu'il y a pléthore de sujets à l'ordre du jour de la session d'automne, renoncerait en fin de compte à présenter son projet de loi au Parlement.

Il semble, en réalité, que, dans le cas de l'armée de l'air française, le volume des commandes de 1993 et de 1994 ne soit pas définitivement arrêté par la programmation, en raison des incertitudes qui pèsent toujours sur les acquisitions de Mirage-2000 par des clients étrangers, à commencer par Taïwan ou le Pakistan. L'absence de commandes, voire leur limitation à deux avions en deux ans, ne serait, dans cette hypothèse, que des options encore à l'étude. L'intention avoué du gouvernement est de ne pas laisser inactives les chaînes de fabrications militaires de Dassault, des entreprises qui lui sont associées et de leurs multiples sous-traitants. De sorte que, selon les circonstances, il s'agira de jouer entre l'exportation et la commande nationale, l'une et l'autre se complétant ou bien l'une ou l'autre se *substituant* à celle des deux solutions en question qui se sera soldée par un échec.

En d'autres termes, un contrat avec Taipeh donnerait à Dassault et à ses partenaires la charge de travail qui leur fait défaut aujourd'hui. Le constructeur a besoin d'un chantier annuel de dix-huit à vingt-deux avions pour pouvoir continuer à tourner. Un succès à l'exportation permettrait à l'armée de l'air française de se contenter, par exemple, de moderniser trente-sept de ses Mirage-2000 existants (dans leur version RDM ancienne) sur le modèle du Mirage-2000-5 qui intéresse les Taïwanais. Au contraire, un échec de Dassault sur les marchés extérieurs devrait obliger cette même armée de l'air à suppléer les clients défaillants pour sauvegarder des compétences et des capacités industrielles nationales.

A l'exportation, le sort du Mirage-2000 ne devrait pas être scellé avant la fin de cette année, plus probablement après les élections présidentielles du 3 novembre aux Etats-Unis. A tort ou à raison, on prête, en effet, aux Taïwanais, qui ont été fermement priés par Washington de préférer le F-16 à son concurrent français, l'intention de faire lanterner l'annonce de leur choix jusqu'à cette date. Dans ces conditions, il sera juste temps de fixer l'état des commandes potentielles de l'armée de l'air française au travers d'une programmation qui, dans la réalité des faits, a totalement perdu le caractère de planification – plus ou moins impérieuse et rigoureuse – qui était le sien depuis le début de la décennie 60 lorsque le général de Gaulle voulut, par cette démarche politique et administrative, organiser dans le temps l'effort de défense.

JACQUES ISNARD

La Turquie achète des canons et des tourelles de char à la France

La Turquie et la France ont signé, vendredi 18 septembre, à Ankara, deux accords de défense, l'un sur l'échange d'informations en matière d'armement, l'autre sur la fabrication de canons et de tourelles pour véhicules blindés de combat.

Signé par le groupe GIAT-Industries, le contrat d'armement, annoncé à Ankara, prévoit l'achat *et la fabrication par la Turquie de* 515 canons de 25 mm et tourelles à l'occasion d'un programme qui s'étale sur six ans, pour un montant global de 582 millions de francs. Selon les dispositions annexes du contrat, GIAT-Industries transférera à la Turquie la technologie des munitions de 25 mm et exportera des produits de l'industrie de défense turque. Le groupe français entraînera également le personnel des forces armées turques à l'utilisation de son système d'armes.

Les deux pays ont conclu, d'autre part, un accord intergouvernemental de sécurité, qui porte sur l'échange d'informations classifiées en matière d'armement et qui est destiné à protéger la circulation des informations dites «sensibles». – (*AFP*).

Français et Russes célèbrent le cinquantenaire de l'escadron Normandie-Niemen

Le ministre français de la défense, M. Pierre Joxe, et le chef d'état-major de l'armée de l'air russe, le général Deinekin, ont célébré, vendredi 18 septembre, sur la base de Reims le cinquantenaire de la création de l'escadron Normandie-Niemen, groupe de chasse composé, durant le second conflit mondial, de pilotes français et soviétiques et opérant sur le front de l'Est.

« La coopération franco-russe est appelée à se renforcer », a expliqué M. Joxe, pendant que le général Deinekin a souhaité que les deux pays aillent plus loin encore; *« notamment dans les domaines de la technologie de pointe et de l'espace »*. A Reims, avaient été rassemblés des avions russes Sukhoi-27 et des avions français Mirage F-1 et Mirage-2000.

Formé en septembre 1942 à partir de pilotes volontaires des deux pays – et notamment d'aviateurs de la France libre – qui volèrent sur des avions soviétiques Yak-1 et Yak-9, l'escadron Normandie-Niemen participa aux hostilités contre l'Allemagne et contribua au succès final des alliés avec deux cent soixante-treize victoires aériennes homologuées et trente-sept probables.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Drôle de jeu

Il est des périodes, des circonstances, où la politique se tient sur les sommets, à la hauteur des grands espoirs et des idées fortes, qui animent alors les hommes et les peuples. Et il y a aussi une quotidienneté, une routine, un fonctionnement de la politique avec leur cortège de petitesses et de déceptions. Prenons un exemple : la politique culminait après la dernière guerre car elle était à la mesure des espérances qui s'exprimaient au bout d'une sombre et longue nuit. Dans son *Histoire politique de la France depuis 1945*, dont paraît une nouvelle édition, Jean-Jacques Becker le rappelle en écrivant qu'en septembre 1944 la vie politique *« recouvrait trois interrogations : à qui doit revenir le pouvoir ? Qui a le droit de l'occuper ? Qui possède la légitimité ? »*. Impossible de rester indifférent à de telles questions !

On admet que la politique ne puisse se maintenir en permanence à de telles hauteurs. Fort heureusement la France n'est pas toujours à refaire, bien qu'elle ait eu tendance à s'y employer souvent. Il y a un cours ordinaire de la politique, marqué de manière aléatoire par des temps forts, tel celui créé par le référendum sur le traité de l'Union européenne et le débat de fond qu'il a ravivé sur ce que la souveraineté nationale peut, doit ou, au contraire, ne doit pas sacrifier à la construction de l'Europe unie.

Quelles que soient les inévitables considérations de tactique politicienne qui l'obscurcissent, le choix aura eu, cette fois, le mérite d'être vraiment débattu avant d'être tranché, ce qui ne fut pas toujours le cas. Jean-Jacques Becker rappelle que, lors du plus célèbre précédent historique, celui du traité de Communauté européenne de défense, en 1954, la décision avait été prise à la faveur d'un vote de procédure parlementaire suivant lequel il n'y avait pas lieu de discuter ! *« La CED était enterrée,* note-t-il, *après un débat passionné de plusieurs années, sans que l'Assemblée en ait vraiment délibéré. »*

On ne saurait mieux illustrer le caractère passionnel, voire déraisonnable, qui commande parfois la vie politique. Parfois, seulement ? En vérité, tout le temps, entend démontrer Guy Thuillier, qui, comme observateur et praticien, en connaît bien les ressorts. Dans un essai qu'il a consacré à ce sujet, il affirme : *« On vit dans un nominalisme politique qui fait croire, naïvement, que le politique est un être de raison : or c'est un homme de passion, un calculateur violent, qui a du plaisir, une expérience, qui échappe aux classifications. »*

Guy Thuillier ne propose pas un pamphlet propre à conforter les déçus ou les dégoûtés de la politique mais une vision de ce qu'il considère être sa réalité. Son approche se situe entre celle de Machiavel, *bien qu'il ne propose* pas davantage un mode d'emploi à l'intention du prince, et celle d'un psychologue qui ne s'intéresserait qu'aux motivations personnelles des acteurs et aux règles et moyens qu'ils emploient pour jouer entre eux et devant les autres. Cela le conduit à décrire avec conviction un certain cynisme, au risque de paraître cynique lui-même, alors qu'il ne se réclame que de la lucidité pour analyser *« l'agir politique »*, et qu'il se place à un niveau d'observation qui n'est pas celui de la théorie des Etats, de la formation des partis ou de l'affrontement des idéologies.

Le jeu politique, tel qu'il le voit, pratiqué par des hommes imparfaits, se fonderait sur des principes qui sont : l'engagement passionnel (avec ce qu'il suppose de mépris de l'adversaire et de cruauté), le plaisir (où se mêlent l'envie et la peur), *« le sentiment aigu de la fuite du temps et de la nullité des choses »*, le refus ou le dédain de l'idéologie, même si l'on s'en sert. Le joueur politique recourt à la tricherie, comme *« à une chose normale, nécessaire, forcée »*, pratique l'art du mensonge, use de la manipulation, et assume son profond scepticisme. Conscient qu'en politique il n'existe que des rapports de forces, il n'en respecte pas moins, pour sa sauvegarde, les règles du jeu.

« Nos propos peuvent paraître pessimistes... », reconnaît l'au*teur, en précisant qu'il décrit* une réalité aussi vieille que la politique elle-même. Son préfacier, Yves Pélicier, professeur de médecine, voit dans ce travail une phénoménologie essentiellement descriptive de la politique et y relève la part que prend le pathologique dans ce jeu de masques. Guy Thuillier, lui, s'inquiète moins de la réalité sans fard qu'il perçoit que de la dégradation qui la menace, en raison de la masse croissante des indifférents, des excès de la médiatisation et de la diminution des bons joueurs.

Par bien des traits sa vision du sérail politique touche juste et projette jusque dans les coulisses une lumière qui n'est habituellement destinée qu'à la scène. *« L'agir politique »*, comme dit l'auteur, c'est cela, bien différent du discours avec lequel il feint de se confondre, mais si près des hommes et de leurs passions.

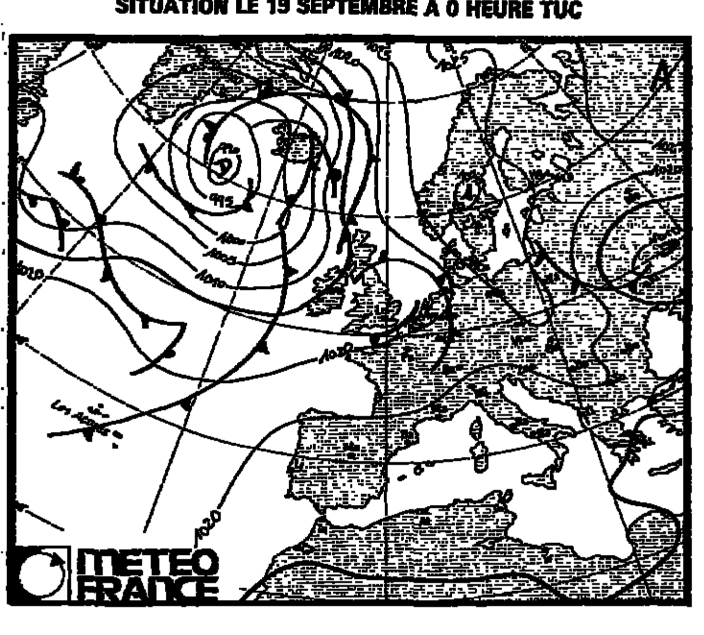
Cependant, à trop systématiser la part du jeu, on risque d'occulter que celui-ci répond à une nécessité de la société, qu'il tente avec plus ou moins de bonheur d'en réguler les aspirations et les contradictions, qu'il exige tout de ceux qui s'y risquent, sans être *assurés de gratitude en retour*. On comprend qu'ils ne peuvent s'y investir qu'avec beaucoup de passion, sans doute tempérée par le scepticisme et, peut-être, empreinte d'un brin de déraison. Ils ont aussi besoin d'un public et de partenaires et, en ce sens, Guy Thuillier a raison de souligner le danger d'une indifférence croissante à l'égard du jeu politique s'il tend à s'enfermer dans ses propres délices.

▶ ***Histoire politique de la France depuis 1945***, **de Jean-Jacques Becker. Armand Colin, 194 pages, 69 F.**

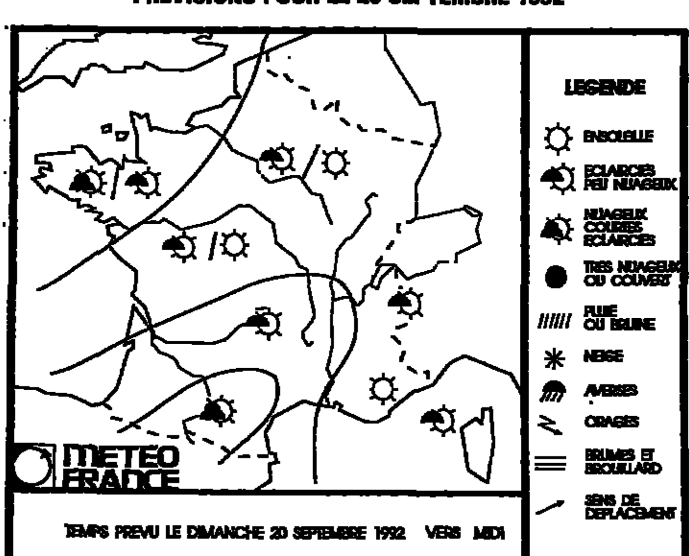
▶ ***Le Jeu politique***, **de Guy Thuillier. Economica, 190 pages, 125 F.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 20 SEPTEMBRE 1992



Dimanche : assez bien ensoleillé. – Sur la Bretagne, après quelques éclaircies en début de journée, les nuages deviendront abondants dès la fin de matinée ; de même, sur les pays de Loire et la Basse-Normandie, après une matinée ensoleillée, le ciel se voilera par l'ouest.

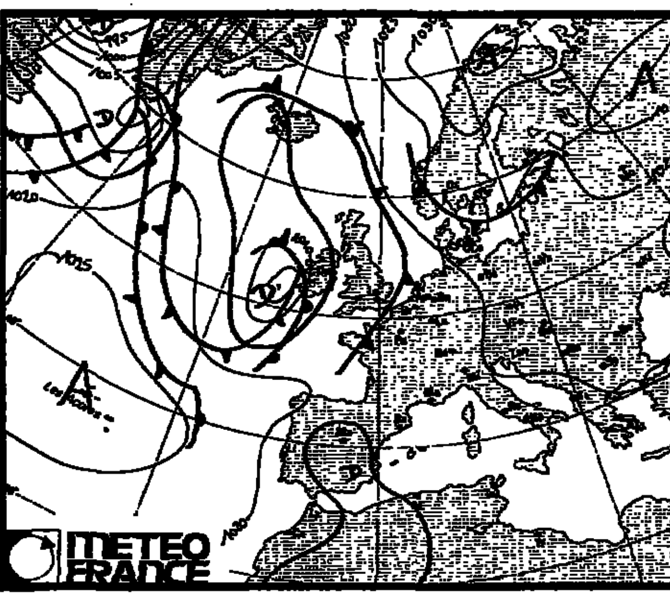
Sur le Sud-Ouest, le soleil fera de belles apparitions le matin, puis les nuages prendront peu à peu le dessus. Quelques ondées orageuses se produiront en fin de journée sur le relief des Pyrénées.

Sur tout le reste du pays, ce sera une journée bien ensoleillée, après dissipation de bancs de brume ou brouillard matinaux.

Les températures seront dans les normes saisonnières : les minimales seront comprises entre 7 et 14 degrés du nord au sud, jusqu'à 17 degrés sur le littoral méditerranéen ; quant aux maximales, si elles ne dépasseront pas les 20 degrés sur les côtes de la Manche, elles seront ailleurs comprises entre 21 et 24 degrés sur la moitié nord, et entre 24 et 27 degrés sur la moitié sud.

Le vent sera partout plutôt faible, de direction variable.

PRÉVISIONS POUR LE 21 SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-9-1992 à 18 heures TUC et le 19-9-1992 à 6 heures TUC — le 19-9-92

FRANCE				TOURS	20	11	C	LUXEMBOURG	19	11	N
AJACCIO	27	14	D	POINTE-A-PITRE	31	24	N	MADRID	32	13	D
BIARRITZ	19	16	C	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	39	23	D
BORDEAUX	21	11	D					MEXICO	22	14	N
BOURGES	21	10	N	ALGER	29	15	D	MILAN	26	16	D
BREST	16	12	N	AMSTERDAM	18	12	C	MONTRÉAL	28	17	C
CAEN	18	13	N	ATHÈNES	30	18	D	MOSCOU	17	10	D
CHERBOURG	18	12	N	BANGKOK	33	25	N	NAIROBI	24	11	N
CLERMONT-FER	22	15	C	BARCELONE	26	20	N	NEW-YORK	31	22	C
DIJON	23	14	C	BELGRADE	24	6	D	OSLO	–	–	–
GRENOBLE	25	17	C	BERLIN	19	8	N	PALMA-DE-MAJ	29	19	D
LILLE	19	14	P	BRUXELLES	20	12	N	PÉKIN	25	17	C
LIMOGES	17	8	B	LE CAIRE	31	20	N	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
LYON	23	12	N	COPENHAGUE	18	10	D	ROME	27	18	B
MARSEILLE	28	17	D	DAKAR	29	22	P	SEVILLE	35	19	D
NANCY	22	11	B	DELHI	33	24	D	SINGAPOUR	32	24	C
NANTES	19	9	C	DJERBA	–	–	–	STOCKHOLM	14	7	D
NICE	24	18	D	GENEVE	24	11	N	SYDNEY	–	12	C
PARIS-MONTS	18	12	C	HONGKONG	–	–	–	TOKYO	26	18	D
PAU	17	13	D	ISTANBUL	27	18	D	TUNIS	30	19	N
PERPIGNAN	27	18	N	JÉRUSALEM	29	16	D	VARSOVIE	16	11	C
RENNES	17	11	C	LISBONNE	25	16	D	VENISE	26	16	D
ST-ETIENNE	22	11	N	LONDRES	20	14	C	VIENNE	21	8	N
STRASBOURG	22	14	C	LOS ANGELES	24	18	D				
TOULOUSE	21	13	D								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉDUCATION

Bizutage sous surveillance dans le supérieur

Le ministère de l'éducation nationale et de la culture a rendu publique, jeudi 17 septembre, une circulaire visant à éviter les débor*dements lors de bizutages* dans les établissements d'enseignement supérieur. Réclamant des *« mesures exemplaires (...) pour mettre fin aux excès »*, ce texte complète les mises en garde formulées, le 10 septembre, pour les établissements du secondaire, par le directeur des lycées et collèges (*le Monde* du 12 septembre). Il concerne, cette fois, les établissements dépendant de la direction des enseignements supérieurs, c'est-à-dire les universités et les grandes écoles sous tutelle de l'éducation nationale (soit les deux tiers des écoles d'ingénieurs). Il ne saurait, *toutefois, être appliqué aux établis*sements sous tutelle d'autres ministères.

SPORTS

Nigel Mansell quitte la formule 1 pour l'« Indy »

Le pilote britannique Nigel Mansell, champion du monde 1992 de formule 1, a signé, vendredi 18 septembre, à Lincolnshire (Etats-Unis), un contrat avec l'écurie américaine Newman-Haas pour participer, la saison prochaine, au championnat « Indy », l'équivalent de la formule 1 aux Etats-Unis. Il s'alignera aussi au départ des *500 miles d'Indianapolis*, la *plus* prestigieuse course automobile américaine. L'acteur Paul Newman est l'un des propriétaires de cette écurie qui est à l'« Indy » ce que Williams-Renault Elf (le dernier employeur de Mansell) est à la formule 1. Vainqueur, cette année, de huit des onze Grand Prix, le pilote anglais avait annoncé sa retraite *sportive*, dimanche 13 *septembre*, avant le Grand Prix d'Italie à Monza (*le Monde* du 15 septembre), en raison de problèmes financiers et humains survenus avec Franck Williams lors des discussions pour le renouvellement de son contrat.

Deux constructeurs automobiles sanctionnés

Le tribunal des référés de Quimper (Finistère), saisi par le Comité national contre le tabagisme (CNCT), a interdit, vendredi 18 septembre, aux écuries Citroën et Mitsubishi de laisser courir leurs véhicules recouverts des emblèmes des marques de cigarettes Camel (Citroën) et Rothmans (Mitsubishi) dans le rallye Paris-Moscou-Pékin. *Les deux constructeurs automobiles* seront soumis à une astreinte de 1 million de francs par jour à compter du 20 septembre s'ils ne font pas disparaître *« les logos, marques et emblèmes »* sur les véhicules et vêtements des participants. Cette forme de publicité constitue, au regard de la loi, *« un trouble manifestement illicite »*.

SCIENCES

La Suède contrainte d'arrêter cinq de ses réacteurs

Le Comité national suédois d'inspection des centrales nucléaires (SKI) vient de décider l'arrêt de cinq réacteurs en raison d'une série d'incidents et de dysfonctionnements de leurs systèmes de sûreté. En juin dernier, la tranche n° 1 de la centrale de Barsebaeck (sud de la Suède) avait été arrêté quatorze jours, sur décision du SKI, qui y avait découvert une fissure. En juillet, ce fut le tour de *la tranche n° 1 de la centrale de* Ringhals, près de Varberg (côte ouest), arrêtée après la découverte de plusieurs fissures. Puis, fin août, le réacteur n° 2 de Barsebaeck fut stoppé pour une courte période en raison de valves et de filtres défectueux.

Depuis, deux autres réacteurs ont connu des problèmes : Oskarshamn 1 et 2 (sud-est de la Suède). C'est pourquoi le SKI a interdit le redémarrage du réacteur n° 2 de Barsebaeck ainsi que celui, après les contrôles habituels de l'été, des quatre autres tranches du même type (il s'agit d'un modèle américain adapté par les Suédois) jusqu'à ce que le problème soit résolu. Si ces cinq réacteurs, sur les douze en service en Suède, sont arrêtés pour une longue période, *les Suédois* pourraient être contraints de remettre en service de vieilles installations thermiques pour assurer leurs besoins énergétiques. – *(AFP.)*

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Henri PINHAS

ont la joie de faire part de la naissance de

Deborah,

née le 12 septembre 1992.

10, rue Weber,
75116 Paris.

Mariages

– **Catherine BERGERON**
et
Gérard THURNAUER

sont heureux de faire part de leur *mariage*, célébré le 19 septembre 1992, à Bordeaux-Saint-Clair (Seine-Maritime).

16, rue Stanislas,
75006 Paris.

Décès

– Georges **BESSE**
a la douleur de faire part du décès de *sa femme bien-aimée*

Solange,

survenu à son domicile, à Biarritz, le 14 septembre 1992.

Ses obsèques ont été célébrées en présence de sa famille et de ses nombreux amis, en l'église Saint-Charles de Biarritz, le jeudi 17 septembre.

Résidence Alphonse-XIII,
26, avenue Reine-Victoria,
64200 Biarritz.

– Mme Rachel Cuperman,
née Roboh,
M. Fernand Cuperman,
M. et Mme Marcel Guilbert,
M. et Mme Marc Sibony,
Mme Monique Roboh,
Jean-Jacques et Caroline Roboh,
M. et Mme Meyer Roboh,
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur regretté

Lucien CUPERMAN,

survenu à Paris, le 13 septembre 1992.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

124, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– *Constance Haïm*,
son épouse,
Mathilde Haïm,
sa mère,
Joseph et Léonard,
ses enfants,
Sa belle-fille,
Ses petits-enfants,
Rose d'Incelli,
ses enfants,
Thomas Nobile,
Et l'ensemble de tous les membres de sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Henry Albert HAÏM,

survenu le 17 septembre 1992.

Les obsèques seront célébrées le 22 septembre, à 10 h 30, au cimetière parisien de Pantin (porte principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

– Manette Martin-Chauffier,
Luce Vigo,
Emile Breton,
Claude Hertz,
ses neveux, petits-neveux, cousins,
Sa famille,
Pierrette et Raoul Rossi,
ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès, à soixante-sept ans, de

Hélène MARTIN-CHAUFFIER,

le mercredi 16 septembre 1992.

Elle sera inhumée le mardi 22 septembre, à 14 h 30, à L'Ile-aux-Moines, auprès de

Louis et Simone
MARTIN-CHAUFFIER,
ses parents,

et de

Jean MARTIN-CHAUFFIER,
son frère.

La levée du corps se fera à l'amphithéâtre de l'hôpital Rotchschild 3, rue Santerre, lundi 21 septembre, à 10 heures.

92, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.
3, rue des Chauffourniers,
75019 Paris.

– M. Humbert NAÏM
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de *leur épouse et mère*

Varda,
née Fellus,

survenu à Paris, le 17 septembre 1992.

Les obsèques auront lieu en Israël, le 21 septembre.

– L'ingénieur général honoraire du GREF et Mme Pierre Martinot-Lagarde,
Le général et Mme Jacques Martinot-Lagarde,
M. et Mme Etienne Martinot-Lagarde,
M. et Mme Pierre Périac,
Mme *Jean Siavy,*
Le professeur et Mme Philippe Martinot-Lagarde,
M. et Mme Jean-Louis Martinot-Lagarde,
Le comte et la comtesse André de Pompery,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de

Mme MARTINOT-LAGARDE,
née Cécile Gillot,

survenu le 17 septembre 1992, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 septembre, à 10 heures, en l'église de Saint-Fraimbault dans l'Orne.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, le même jour à 15 h 45, au cimetière du *Père-Lachaise*.

Rendez-vous porte principale.

Selon sa volonté, ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être faits au monastère Saint-Thierry, Saint-Thierry (Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

147, rue de Bercy,
75012 Paris.
25, rue du Château,
77300 Fontainebleau.

Anniversaires

– Il y a un an,

Pierre BLANCHET

nous quittait, dans des conditions dramatiques, en Croatie.

Ses amis de Médecins du monde se souviennent et gardent un amical et chaleureux souvenir de lui.

Nous transmettons toute notre affection à sa femme, Claire Brière-Blanchet, et à sa fille Marie-Mathilde.

Ses amis de Médecins du monde.

– Il y a quarante ans, le 21 septembre 1952,

Raymonde CHAUSY,
née Choplet,

nous quittait.

Qu'un même souvenir nous unisse à elle.

Familles Chausy, Hénin, Yasmine.

– Pour le huitième anniversaire du décès de

Nicolas JABBOUR,

sa famille et ses amis en union de pensée.

– Il y a huit ans disparaissait le jeune et brillant

Zouheir LADJIMI,

à l'âge de vingt et un ans.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

– Il y a cinquante ans, le 20 septembre 1942, décédait dans sa trente-deuxième année, à Neuilly-sur-Seine,

Georges Henri LEBEAULT.

Que tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé se souviennent.

Avis de messe

– Une messe pour le

comte de CHARRY-LURCY,

décédé le 29 août 1992, sera célébrée le mardi 29 septembre, à 18 heures, au couvent des Dominicains, 222, rue du *Faubourg-Saint-Honoré*, Paris-8e.

Soutenances de thèses

– *Institut d'études politiques de Paris,* lundi 21 septembre 1992, à 14 h 30, salle 402, 56, rue des Saints-Pères, 75007 Paris, M. Xing Qu : « Les relations franco-chinoises de *1949* à 1955 ». Doctorat en science politique.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5871

HORIZONTALEMENT

I. Dernière couche. Elle balaie rapidement son couloir. – II. Supprime toute enflure de la « figure ». Préfixe. – III. Redonne des forces. Elément de *la ruche*. – IV. *Bien joué par qui le possède.* Auteur de poèmes latins. Faire des parties d'un tout. – V. Plaît par ses jolis traits. Spécialité administrative. – VI. Elément du cintre. Reste court. Ne « chargent » jamais de jeunes délinquants. – VII. Se fait saler et rouler par un commerçant. Longs rubans portés par des serveuses de restaurant. – VIII. Emploi des huiles. Plus de ce monde. – IX. Qui est *l'objet d'une considé*ration non distinguée. Parfois qualifiées de vieilles. – X. Possessif. Pépinière d'as. Gauloise très forte. – XI. Manque de chaleur. Conjonc*tion. Le matin.* – XII. *Direction.* Tranchent des « soles ». Projection en relief. – XIII. Retenu après l'étude. Note. Donne à manger aux « moutons ». – XIV. Est plus ou moins clairvoyant et parfois louche. Est rouge ou blanche. Symbole. – XV. *Il y a souvent des prêtres à son* chevet. Travaux de maîtres. Pronom.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I						■									
II		■											■		
III												■			
IV					■					■					
V				■											
VI		■				■						■			
VII							■								■
VIII								■		■				■	
IX						■								■	
X				■				■							
XI		■								■			■		
XII				■					■		■				
XIII			■		■			■							
XIV					■								■		
XV				■									■		

VERTICALEMENT

1. Coupe le courant *(trois mots).* – 2. Une femme non élue obtint sa voix. *L'écume à la bouche. Sort* pendant le travail. – 3. Chassait le naturel. Il se taille en des lieux d'où personne ne revient. – 4. Bête, chez les oies. Au-dessous de la toise. Pronom. – 5. Ebranlé. Sangles. – 6. Fut adoré à Memphis. Conjonction. *L'être fut longtemps* l'espoir d'un bachelier. – 7. Début d'empoissonnement. Ensemble de toutes les parties du corps. – 8. Colline. Manières. Partie du monde. – 9. Bactérie. Grade. – 10. Bienheureux. Sort de l'eau. Sigle. *Portent parfois des fraises dans la* basse-cour. – 11. Donne la confir*mation. Interjection d'appel.* – 12. Le premier a depuis longtemps perdu son avantage. Pronom. Elles sont usées et vont mal. – 13. En Italie, il se distingua sur les planches. Utilise souvent des points de suspension. – 14. Peut se per*dre dans un escalier. « Toiles » de* mauvaise qualité. – 15. Etendus. On jette les berlingots que l'on y prend.

Solution du problème n° 5870

Horizontalement

I. Diplopie. – II. Habille. – III. Uranus. Us. – IV. Cariste. – V. Hies. Orne. – VI. Ès. Ténia. – VII. Bec. Nus. – VIII. Sol. Obèse. – IX. Épeire. Et. – X. Tu. Célée. – XI. Lesteras.

Verticalement

1. Doucheuse. – 2. Rais. Opte. – 3. Phare. Bleus. – 4. Laniste. – 5. Obus. Écorce. – 6. Piston. Béer. – 7. Il. Érine. La. – 8. Elu. Nausées. – 9. Esse. Sète.

GUY BROUTY

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ *Chef-d'œuvre ou classique.*

Samedi 19 septembre

TF 1

20.45 **Variétés :** ***Surprise sur prise.*** Emission présentée par Bernard Montiel et Marcel Béliveau.
22.25 **Série : Agences tous risques.**
0.00 **Magazine : Formule sport.** Football ; Boxe.
1.20 **Journal et Météo.**

F 2

20.50 **Magazine : La Nuit des héros.** Présenté par Michel Creton. Calvi.
22.40 **Magazine : Double jeu.** Les empêcheurs de tourner en rond ; Invités : Jean-Marie Bigard, Jean-Edern Hallier, Tarzan, camionneur.
23.55 **Journal et Météo.**
0.15 **Magazine : La 25e Heure.** La Maison de verre, de Malgorzata Kopernik.

F 3

20.45 ▶ **Série : Puissance 4.** Un mort très convenable, de Michel Lang.
22.30 **Journal et Météo.**
22.45 **Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.**
22.55 **Magazine : Zanzi Bar.** W Street, d'Anne Georget et Christophe de Ponfilly.
23.50 **Série : Les Incorruptibles.** Un si beau plan.
0.40 **Continentales club.** *Best of* de la semaine.

CANAL PLUS

20.30 **Téléfilm : La Parfaite Trahison.** De Philip Saville.
21.55 **Flash d'informations.**
22.05 **Documentaire : Laurel et Hardy.** De Robert Halmi Jr. et Klaus Hellig.
23.00 **Magazine : Jour de foot.** Buts et extraits des matches de la 7e journée de Championnat de France de D1.
23.30 **Cinéma : Le Démon d'Halloween.** □ Film de Stan Winston (1987).
0.55 **Cinéma :** ***Les Frères Kray.*** ■ Film britannique de Peter Medak (1990) (v.o.).

M 6

20.45 **Téléfilm : Princesse Daisy.** De Waris Hussein.
0.10 **Musique : Flashback.**

ARTE

20.40 **Documentaire : Afrique, je te plumerai.** De Jean-Marie Téno.
22.10 **Cinéma d'animation : Fioritures.** De Garry Bardine.
22.20 **Cinéma d'animation : La Boxe.** De Garry Bardine.
22.30 **Documentaire : The European Jazz Ensemble.** De Dieter Hens.
23.35 **Documentaire : Jazzmasters.** Randy Weston, de Terry Carter.

Dimanche 20 septembre

TF 1

19.30 **Soirée électorale.** Présentée par Robert Namias ; Commentaires et débats animés par Michèle Cotta et Gérard Carreyrou.
19.35 **Journal.**
19.55 **Soirée électorale.** Les résultats...
21.30 **Cinéma : La Course à l'échalote.** ■ *Film français* de Claude Zidi (1975).
23.15 **Téléfilm : Agence tous risques.** Rio Bianco, de Rod Holcomb.
0.45 **Soirée électorale.**

F 2

19.55 **Soirée électorale.** Présentée par Paul Amar et Bruno Masure ; Commentaires par Arlette Chabot, Albert du Roy et Pierre Giacometti, directeur du département des études politiques de l'Institut BVA.
22.35 **Cinéma : L'Aventurier du Rio Grande.** ■■ Film américain de Robert Parrish (1959).
0.15 **Journal et Météo.**
0.35 ***Magazine :*** **Musiques au cœur.** Festival d'Antibes (1re partie).

F 3

20.00 **Soirée électorale.** Les premiers résultats.
20.15 **Série : Benny Hill.**
20.45 **Spectacle : Les Grands Cirques russes Tula-Voronezh.**
21.55 **Magazine : Le Divan.** Invitée : Victoria Abril.
22.30 **Journal, Référendum et Météo.**
23.15 **Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.** Bilan de la journée.
23.25 **Cinéma : Le Plaisir.** ■■■ Film français de Max Ophüls (1951).
1.00 **Musique : Portée de nuit.**

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.35

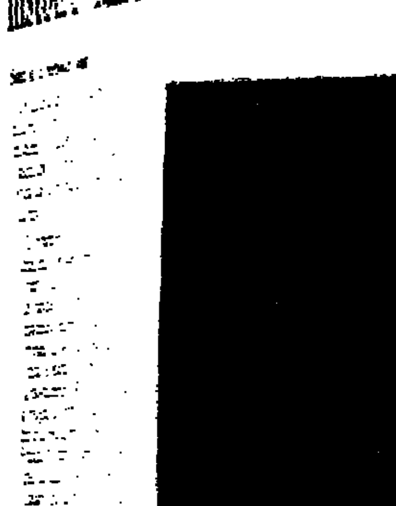
19.35 **Flash d'informations.**
19.40 **Ça cartoon.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Avalon.** ■■ *Film américain* de Barry Levinson (1990).
22.35 **Flash d'informations.**
22.45 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Football ; Boxe.
1.15 **Cinéma : L'Etat sauvage.** ■■ Film français de Francis Girod (1977).

M 6

19.54 **Six minutes d'informations, Météo, Première estimation du référendum.**
20.00 ***Série :*** **Madame est servie.**
20.35 **Flash spécial référendum** (et à 22.35).
20.40 **Magazine : Sport 6.**
20.45 **Téléfilm : Safari pour un diamant.**
22.40 **Magazine : Culture pub.** La consommation.
23.05 **Téléfilm : Manhattan Gigolo.**
0.40 **Informations : Six minutes, Spécial référendum.**

ARTE

20.00 **8 1/2 Journal. Soirée Europe 92.** La France vote.
20.20 **Téléfilm : Tak Tak.** De Jacek Gasiorowski
21.45 **Magazine : Spécial Transit.** Présenté par Daniel Leconte.
22.45 **Documentaire :** ***Maastricht,*** **vous connaissez ?** D'Otto Wilfert.
23.35 **Informations : Spécial 8 1/2.**



CULTURE

THÉATRE

La part du rire

Sexe libre et grandes surfaces : sommes-nous encore loisibles d'aimer ?

CONFIDENCES POUR CLARINETTE
à la Gaîté-Montparnasse

Dès les premiers jours de rentrée revient l'évidence : il y a plusieurs théâtres. Celui de Sophocle n'est *pas celui de Labiche*. Il faut faire la part des choses. Le Théâtre de la Gaîté-Montparnasse met à l'affiche aujourd'hui une pièce d'un auteur américain pas encore connu en France, Michael Cristopher. Il est acteur (cette année, il jouait dans *Hamlet* à Broadway). Il a écrit aussi des scénarios de cinéma (films joués par Robert de Niro, Meryl Streep, Jack Nicholson, etc.).

Confidences pour clarinette (le titre américain, *The Lady and the Clarinet*, était plus simple et meilleur, mais à part le titre, la traduction de Mme Claudine Huyon sonne juste) est une œuvre pas banale du tout. Comme souvent les pièces de boulevard, elle met en jeu le monde actuel, le monde réel (mais pas celui des terres pauvres). *Produire, consommer*. Grandes surfaces. La publicité. La rubrique «Economie» phagocytant les faits *de société*, le travail. Et, d'autre part, libération sexuelle des jeunes, et aussi des enfants (libération du langage, des informations, des conduites).

Le «mari au foyer»

Propos de la pièce de Michael Cristopher : cette transformation tout de même considérable de nos vies a-t-elle une incidence sur ce qui pourrait n'avoir pas changé, l'éternel attachement d'un Adam pour une Eve, et l'inverse; sur le partage des jours d'un couple, aussi ? Bien sûr, elle est là déjà, cette incidence, et elle est plutôt sombre. De tout temps, l'une des raisons d'être de l'art du théâtre a été de relever, de contester, les *détériorations des vies, au besoin* par le rire. Informer, critiquer, par *le rire. Michael Cristofer a le don* évident du comique de situation, du comique de dialogue.

Un peloton d'élite de quatre comédiens, emmenés vite et bien par Jean-Luc Moreau, fendent l'espace : François Pacôme, l'amoureux trop chien fou qui apporte ses fleurs au mauvais moment ; François Perrot, l'homme pas jeune, écœuré de tout, devenu «mari au *foyer» pendant que l'épouse* travaille; Jean-Luc Moreau, l'inévitable homme marié et père de quelques enfants; et Paule Noelle, dans *les rôles successifs de la toute jeune* fille, de la jeune femme, puis de la femme sans âge, dont la chasse au bonheur peu à peu s'est calmée, à l'usage de tous ces bonshommes. Acteurs précis, vivants, vraiment drôles. Parfois touchants sans plus.

Enfin Michael Cristofer *a eu* l'idée très singulière, et fascinante, de placer dans le décor (le foyer de la femme) un témoin. Un garçon *tout frais, tout* beau, *tout* musclé, toute intelligence aussi. Il est là *sans cesse, il assiste à tout*, la femme l'a convoqué sous le prétexte de jouer un peu de musique pendant qu'elle va dîner avec un invité dont, comme d'habitude, elle attend beaucoup. Dîner que nous ne verrons pas, qui peut-être n'aura pas lieu.

Ce musicien, clarinettiste, ne prononce pas un mot. De temps en temps, il lance quelques notes, qui seraient comme un écho inversé de la situation, quelque chose comme une mauvaise pensée ou un pressentiment. Un ange noir qui passe. C'est inattendu. Une sorte d'illusion d'optique et d'acoustique, ou un rayon trop brutal qui taperait de biais sur l'image, révélant un «sous-texte». Pierre-François Roussillon interprète ce musicien, et sa musique : c'est fort comme la conscience.

MICHEL COURNOT

▶ Du mardi au samedi à 20 h 45, matinée dimanche 15 heures. Tél. : 43-22-16-18.

Aimer la vie

OH LES BEAUX JOURS
au Théâtre national de la Colline

Denise Gence disait que succéder à Madeleine Renaud dans *Oh les beaux jours*, de Beckett, ne la gênait pas (*le Monde* du 10 septembre), après quarante ans de reprises de rôles à la Comédie-Française. Elle a raison. D'abord, beaucoup de spectateurs n'ont pas vu Madeleine Renaud. Ensuite, les deux comédiennes sont très différentes. Enfin, on entend le texte autrement, on le sépare d'une *voix, d'une interprétation, il* existe par lui-même.

Tout est écrit chez Beckett. Le *décor dans ses moindres* détails, le costume, les accessoires, les gestes, les attitudes, il ne laisse rien au hasard. La *comédienne doit se glisser dans* cette description minutieuse comme dans un lourd vêtement. Mais les danseuses qui reprennent *Giselle* ne font pas autre chose. Denise Gence possède une si forte personnalité qu'elle semble capable de s'approprier les stéréotypes les plus définis.

Sa Winnie est une femme forte. Tout au moins dans la première partie, lorsque, enfoncée à mi-corps dans un rocher, elle s'émerveille encore de la vie, farouchement. Elle est consciente, et même lucide. Elle sait, et assume la situation avec une inexorable noblesse. Elle *est charnelle, elle est une* femme qui se regarde vieillir et entend garder le contrôle, et son pouvoir, sur Willie, son mari, une ombre.

Puis vient l'enlisement total, vient l'angoisse irrépressible. Winnie n'est plus qu'un visage aux traits tirés émergeant à *peine du rocher. Elle n'a plus* que sa voix pour lutter. Lutter contre la mort, la solitude, la mémoire. Le terrible moment de *l'agonie* est là, *l'instant* de vérité. Feindre est devenu inutile. La vérité est que la mort n'est pas une délivrance. Et que Denise Gence, à ce moment-là est simplement bouleversante, grandiose.

Tandis que le corps s'enfonce, la tension *dramatique* progresse. En fait, la première vision est décevante de ce rocher de carton-pâte, mal éclairé, trop près d'ailleurs du public – le spectacle se donne *dans la petite salle – si bien que* manquent le mystère et la poésie, malgré le fil bleu d'un laser qui traverse le noir du fond. Mais bientôt, on écoute Winnie. On oublie les apparitions trop fréquentes de Willie – Guy Cambreleng, – sa présence trop lourde. Denise Gence impose cette femme qui dialogue avec la solitude, cherche à s'égarer, *revient à l'essentiel*. Cette femme si proche.

COLETTE GODARD

▶ Théâtre national de la Colline, petit théâtre. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche 15 heures et à partir du 3 octobre à 16 heures. Jusqu'au 22 novembre. Tél. : 43-66-43-60.

MUSIQUES

Johnny, histoire sans fin

Suite de la première page

Un ascenseur vide descend des cintres, portes ouvertes. Un moment d'obscurité, les portes de l'ascenseur se ferment et se rouvrent sur le chanteur blond, vêtu de noir.

Il commence par une vieille chanson, *Voyage au pays des vivants («Le jour de ma naissance, un scarabée est mort...»).* C'est un concentré presque exhaustif du monde de Johnny Hallyday : du rock, légitimé par ses références anglo-saxonnes (Mickey Jones, qui a cosigné le titre, est devenu une star avec Foreigner) et rêvé par des Français (le texte sincère et alambiqué de Long Chris, le chant de Johnny, qui en fait toujours plus, comme s'il fallait surmonter un handicap originel), ce qui laisse une petite distance, ce qui fait que ce rock français n'est pas tout à fait du rock.

Plusieurs générations de rock français

Avec cette chanson, c'est un état d'esprit qui resurgit, celui qui régnait avant l'hégémonie des auteurs de rock sérieux, Goldman, *Berger (à qui Johnny rend hommage* avant d'interpréter *Tennessee)*, sur la variété française et sur la carrière de Johnny Hallyday. On retrouve avec plaisir les fautes de goût, le piège des modes mal comprises, mais aussi l'émulation avec les modèles. Car *Que je t'aime* vaut mieux que les chansons «engagées», *Tien An Men*, bizarrement mis en scène avec une cohorte de tambours déguisés d'un masque jaune, ou le finale, déconcertant.

Sur une version synthétique du deuxième mouvement de *la 7e* de Beethoven (drôlement crédité sur le programme *«L. W. Beethoven»*). Johnny hurle un poème écologiste avant d'être soulevé vers les cintres par une énorme pince comme on en voit dans les casses de voitures... Entre-temps, des plagiats éhontés et réussis s'appropriant les trucs de scène des grands du rock : la poupée gonflable géante à la manière des Stones, les projecteurs portés à bras d'hommes comme pour U2, les choristes qui se croient dans une des revues des années 70, les Mad Dogs ou Delaney and Bonnie. A certains moments, l'orchestre devient un groupe qui réunit plusieurs générations du rock français. Le bassiste et arrangeur Jannick Top qui joua avec Magma pour l'après-68, Norbert Krief, ancien guitariste de Trust, pour les enfants de la crise. Finalement, *ils* se sont retrouvés derrière le plus ancien d'entre tous. Ils jouent très fort, plus que beaucoup d'Anglo-Saxons, surchargent volontiers les morceaux de solos de guitare, de nappes de claviers, mais savent aussi donner *Je veux te graver dans ma vie*, la meilleure adaptation des Beatles jamais réalisée en français, ou *La guitare fait mal* de Joe Dassin, interprétée dans une version pour clubs, avec Jannick Top à *la* contrebasse *et le* bluesman américain Luther Allison invité pour deux morceaux à jouer *de la guitare. Un moment d'intimité* qui fait rêver à ce que serait le retour de Johnny dans une petite salle.

Mais, pour l'instant, il n'en est pas question. Jean-Claude Camus, le manager de Johnny Hallyday, le *coproducteur (avec le chanteur) du* spectacle et de la tournée, voudrait lui réserver l'Olympia pour une saison. Johnny ne veut pas en entendre parler. Au contraire, il a décidé de célébrer ses cinquante ans le 18 juin 1993 au Parc des Princes (il est né le 15 juin 1943). A Bercy, les places sont déjà en vente et les fans en ont pour l'instant acheté mille. Un signe de la fidélité aveugle qui permet au système Hallyday de tourner presque tout seul.

Jean-Claude Camus explique : «Nous n'avons pratiquement pas besoin de mise de fonds. Le public de Johnny achète ses places très longtemps à l'avance, ce qui suffit à financer le spectacle presque en totalité.» Le coût de la production s'est élevé à 30 millions de francs, 150 artistes et techniciens y ont travaillé. Le spectacle est amorti à Paris, rentabilisé au cours des 55 *concerts de la tournée qui se* déroulera du 16 octobre au 19 décembre. On verra en régions, en Suisse et en Belgique, le même show qu'à Paris, effets spéciaux compris, mais sans le décor, une énorme tour métallique trop longue à monter et à démonter.

Pour Bercy 92, Johnny Hallyday voulait faire exécuter une cascade en voiture sur scène. Il a fallu réaliser une maquette pour lui démontrer l'impossibilité de la chose. Mais il y aura le Parc des Princes *(«Pour l'instant je n'ai jamais eu de mauvaises surprises avec Johnny*, dit Jean-Claude Camus, *tout de même, essayer de faire venir 50 000 personnes en juin alors qu'on en a réuni presque 250 000 en septembre...»)* Bercy est déjà réservé pour octobre 1995. Le public de Johnny est à son image : il ne change pas, et c'est à peine s'il vieillit.

THOMAS SOTINEL

▶ Jusqu'au 4 octobre, à 20 h 30, au Palais omnisports de Paris Bercy, Paris 12e.

JEAN-LOUP SIEFF

Johnny Hallyday durant ses répétitions à Bercy en 1987.

□ **Mario Camerini, à voir et à lire.** – En marge de la rétrospective consacrée au cinéaste italien Mario Camerini par la Cinémathèque française au Palais de Tokyo, jusqu'au 4 octobre (*le Monde* du 14 septembre), vient de paraître un livre-somme sur ce réalisateur de l'Italie d'avant-guerre. Largement illustré, l'ouvrage réunit plusieurs études très complètes sur sa carrière et un grand nombre de textes d'archives signés notamment Antonioni, Comencini, Risi, Moravia, et Camerini lui-même.

▶ *Mario Camerini*, ouvrage collectif sous la direction d'Alberto Farassino, coédité par le Festival de Locarno et Yellow Now, 280 pages. 140 F.

Armide abandonnée

Le Festival baroque de Versailles s'ouvre sur une production inadéquate d'un opéra méconnu de Gluck

ARMIDE
au Théâtre royal de Versailles

C'est avec *Armide*, drame héroïque en cinq actes composé *par le* chevalier Christoph Willibald von Gluck sur un livret de Philippe Quinault, d'après *la Jérusalem délivrée* du Tasse (déjà mis en musique par Lully en 1686, quatre-vingt-onze ans avant Gluck), que s'est ouverte *la première* édition du Festival baroque de Versailles. L'œuvre mérite, en effet, d'être redécouverte. Elle s'inscrit dans la longue liste d'opéras (une *quarantaine*) mettant en musique le mythe d'Armide et de Renaud, et la musique de Gluck, pourtant tellement empreinte d'italianisme, servira, à bien des égards, de modèle à Berlioz. Il n'est pas certain, en revanche, que le *traitement* scénique qu'on a fait subir à cet opéra soit digne d'une œuvre qui, comme *Atys* de Lully et tant d'opéras «français» des dix-septième et dix-huitième siècles, doit être montée avec intelligence si l'on veut que son exhumation se transforme en *succès scénique durable*.

Jean-Albert Cartier, directeur du festival, a confié à Pier Luigi Pizzi le *soin de monter Armide*. Le renouveau de la musique ancienne nous a enseigné que cet art reposait sur des codes précis qui ne pouvaient être transgressés ou adaptés que s'ils avaient été assimilés. Or Pizzi n'a pas amorcé la moindre réflexion sur l'univers en équilibre instable de la musique de Gluck, sur un art en mutation et sur les relations qu'il entretient avec le pouvoir de son époque. *Il* n'a pas davantage permis au spectateur de simplement comprendre ce qui se passait sur scène. Autrefois maître du décor, des costumes, Pizzi a succombé à son côté antiquaire-fripier : il s'est contenté de montrer des images banales qui nuisent à la compréhension de l'action dramatique, rendue elle-même confuse par une absence de travail *approfondi sur la déclamation*. Les chanteurs ne sont intelligibles que lorsqu'ils appuient la fin de leurs répliques (à l'exception notable du baryton Philippe Huttenlocher.

Même si sa direction est parfois un peu précipitée , Mark Minkowski tire son *épingle du jeu* et témoigne d'une volonté de faire avancer sans relâche le discours. Lui, au moins, met la musique en scène. Mais pourquoi n'avons-nous pas entendu une seule attaque orchestre/chanteur synchrone ? *L'acoustique très sèche de l'Opéra* royal du château de Versailles est-elle responsable de cette coupure frustrante entre le plateau et la fosse ? A moins que ce ne soit dû aux chanteurs eux-mêmes. Faible, très faible, cette distribution de voix mal assorties, trop petites pour affonter la ligne de chant tendue comme un arc voulue par Gluck. Par sa présence dramatique *incontestable*, sa voix *rugissante*, Della Jones tenait correctement son rang. Mais, même si elle est l'héroïne de l'opéra de Gluck, Armide ne pouvait vaincre tant de faiblesses.

ALAIN LOMPECH

▶ Prochaines représentations : le 19 septembre, à 17 heures et le 20, à 19 h 30. Prochains opéras (version de concerts) : *Castor et Pollux*, de Rameau, par les Arts florissants et William Christie (le 23 septembre, à 20 h 30) ; *Cleopatra e Cesare*, de Graun, par le Concerto Köln et René Jacobs (le 6 octobre, à 20 h 30). Renseignements : tél. : 42-72-77-72.

هكذا من الأصل

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). 1 pour la route ; Scènes d'amour : 20 h 30. L'amour est aveugle : 22 h.
ANTOINE - *SIMONE-BERRIAU* (42-08-77-71). L'Amour foot : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). *Eté 86 chez les Pujols* : 20 h 30, dim. 17 h.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). *L'Eloge de la folie* : 18 h et 21 h.
ATELIER (46-06-49-24). *L'Antichambre* : 21 h, dim. 15 h 30.
BATEAU-THÉATRE NAUTILUS (40-51-84-53). Le Misanthrope et l'Auvergnat : 20 h 30, dim. 18 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Cet étrange animal : 20 h 30.Dim. Les Champêtres de joie : 20h30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La Jalousie : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Dramuscules : 19 h.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 21 h.
CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Dalva : 20 h 30, dim. 16 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Les Petits Marteaux : 21 h, dim. 16 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h, dim. 15 h 30.
CENTRE CULTUREL *DE LA CLEF* (43-36-15-64). Mais ou est donc passé cet Oleg Alifanov? : 20 h 30, dim. 15 h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). *Le* Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Bal masqué : 20 h 30.Dim. Iphigénie : 14h. Caligula : 20h30.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Livre d'heures : 16 h 30. Le Roi Lear : 18 h 15, dim. 17 h.Dim. Les Larrons : 15h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Les Fous d'humour : 21 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (47-00-67-37). Piment cannibale II : 20 h 30, dim. 17 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Confidences pour clarinette : 20 h 45, dim. 15 h.
GRAND EDGAR (43-20-90-09). Eric Thomas : 21 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Les Femmes au tombeau : 19 h. Les Larmes du crimes : 20 h 30. Violaine, morte de rire : 22 h 15.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : *20 h 30.*
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Lili : 20 h 45.
*LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAU*RANT (42-23-88-83). Le Bösendorfer : 20 h 30.Dim. Hortense a dit Je m'en fous : 15h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. *Feu la mère de madame : 20 h. Le Rire* de Tchékhov : 21 h 30. Théâtre rouge. Il y a des matins difficiles : 18 h 15. Adieu *monsieur Tchékhov : 20 h. Le Bestiaire :* 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Long *Voyage vers la nuit : 16 h et 20 h 30,* dim. 15 h.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Van Gogh : Vincent : 19 h 15. Savage Love : 21 h 15.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30, dim. 15 h.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêves : 21 h, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Marcel et la Belle Excentrique : 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Les Enfants du silence : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h et 21 h.
OLYMPIA (47-42-25-49). Autant en emportent les Vamps : 21 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h.
PRÉ-CATALAN, JARDIN SHAKESPEARE (43-71-14-26). On ne badine pas avec l'amour : 15 h. Le Théâtre de Clara Gazul : 17 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Jeux de masques : 18 h 30. Exercices de style : 20 h 30. La Troisième Ligne : 22 h, dim. 18 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). La mort viendra et elle aura tes yeux : 21 h.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). James Bean : 20 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN *(42-08-21-93). Charité bien ordonnée :* 20 h 30.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SER*REAU (45-45-49-77). Monsieur Klebs et* Rosalie : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE CLAVEL (43-71-93-73). Les *Deux Orphelines : 20 h 30, dim.* 15 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES *(46-06-10-17). Tout est show-baise :* 20 h 30. Célibataire : 22 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. Une histoire de l'œil : 22 h. Belle de Mai. Le Fou *et la Nonne : 20 h 30, dim. 17 h.*
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Gérard David : 20 h 30. La Peur des couples : 22 h.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-41-42-39). Image d'Epinal : 20 h 30. Gala : 21 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Oh, les beaux jours! : 21 h, dim. 16 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Mediterrania : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Bel Indifférent : 19 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). La Valse des toréadors : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Dracula Show : 20 h 30.
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Paroles de femmes : 20 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : 21 h.

RÉGION PARISIENNE

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). La *Trilogie marseillaise : 21 h.*
CHATEAU DE BOIS-PRÉAU (47-32-35-75). Spectacle son et *lumière : 21 h.*
CLICHY (PETIT THÉATRE DE CLICHY) (40-87-12-72). L'Onclomar : *20 h 45.*
ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-94-94). Atout coeur : *20 h 30.*
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). La Cerisaie : 20 h 30, dim. 17 h.
LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-75). Enfin *seuls ! : 17 h 30.*
VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN-ROLLAND) (47-26-15-02). Cinq folies en cirque mineur : *18 h.*

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Une histoire du film policier français : le Poison (1951), de Sacha Guitry, 16 h 30 ; Assassins et Voleurs (1957), de Sacha Guitry, 18 h 30 ; les Trois font la paire (1957), de Sacha Guitry et Clément Duhour, 21 h.

DIMANCHE

Une histoire du film policier français : Halte... police! (1948), de J. Severac, 16 h 30 ; Il faut vivre dangereusement (1975), de C. Makovski, 18 h 30 ; Polar (1982), de Jacques Bral, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

SAMEDI

Rétrospective Mario Camerini : Une aventure romantique (1940, v.o. s.t.f.), de Mario Camerini, 16 h 30 ; Battements de coeur (1939, v.o. s.t.f.), de Mario Camerini, 18 h 30 ; Grands Magasins (v.o. s.t.f.), 20 h 30.

DIMANCHE

Rétrospective Mario Camerini : Je vous aimerai toujours (1933, v.o. s.t.f.), de Mario Camerini, 16 h 30 ; Je vous aimerai toujours (1943, v.o.), de Mario Camerini, 18 h 30 ; les Fiancés (1941, v.o. s.t.f.), de Mario Camerini, 20 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma polonais : l'Art d'être aimé (1963, v.o. s.t.f.), de Wojciech J. Has, 14 h 30 ; Cendres et Diamant (1958, v.o. s.t.f.), de Andrzej Wajda, *17 h 30 ;* la Double Vie de Véronique (1990, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kieslowski, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma polonais : Frissons (1981, v.o. s.t.f.), de W. Marczewski et K. Hentchel, 14 h 60 ; les Adieux (1958, v.o. s.t.f.), de Wojciech J. Has, 17 h 30 ; Korczak (1990, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-76-62-00)

SAMEDI

Portraits de Paris : le Beau Paris : Actualités Universal Newsreel (1945), la Seine a rencontré Paris (1957) de Joris Ivens, Angel (1937) de Ernst Lubitsch, 14 h 30 ; Paris latin : le Bal (1983) d'Ettore Scola, 16 h 30 ; Paris latin : Querelle de jardins (1982) de Raul Ruiz, Belle de jour (1966) de Luis Bunuel, 18 h 30 ; Paris slave : Un honnête homme (1963) d'Ado Kyrou, les Favoris de la lune (1984) d'Otar Iosseliani, 20 h 30.

DIMANCHE

Portraits de Paris : l'Amour calculé : le Coup du berger (1956) de Jacques Rivette, les Dames du bois de Boulogne (1944) de Robert Bresson, 14 h 30 ; l'Amour tout court : Une histoire d'eau (1958) de François Truffaut et Jean-Luc Godard, les Mauvaises Fréquentations (1966) de Jean Eustache, les Veuves de quinze ans (1966) de Jean Rouch, Tous les garçons s'appellent Patrick (1957) de Jean-Luc Godard, 16 h 30 ; l'Amour à trois : la Maman et la Putain (1973) de Jean Eustache, 20 h 30 ; l'Amour au masculin : Alger la blanche (1985) de Cyril Collard, Encore (1988) de Paul Vecchiali, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le *Saint-Germain-des-Prés, Salle G.* de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept *Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).
ANTIGONE (Fr.-All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LE COUP DE FOUDRE (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
L'EUNUQUE IMPÉRIAL (Chin., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (Hong Kong, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet *Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont* Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e *(43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées,* 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e *(47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e* (43-35-30-40) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e *(43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e* (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 *36-65-70-23) ; Pathé Français, 9e* (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont *Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e* (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e *(43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e* (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L 627 (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
LUNA PARK (russe, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio *Galande, 5e (43-54-72-71)* 20 h 10.
LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 20.
LA BÊTE S'ÉVEILLE (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15.
BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : *Ciné Beau*bourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 05.
BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 17 h 20.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.
CROC-BLANC (A., v.f.) : Saint-Lambert, *15e (45-32-91-68) 19 h 15.*
LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
DIVA (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 18 h 15.
EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 0 h 15.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.
FANTASIA (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h 15.
FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : *Grand Pavois, 15e (45-54-46-85)* 22 h 15.
LES GORILLES DE MONTAGNE) : La Géode, *19e (40-05-80-00)* 21 h.
HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h.
HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 35.
MARY POPPINS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.
METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h 30.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 18 h 15.
LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 15.
PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., *v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85)* 0 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.
LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 20 h.
POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) *22 h 15.*
LA PREMIÈRE FOLIE DE WOODY ALLEN (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 18 h.
LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 20 h 25.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 21 h 50.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 10.
SANG CHAUD POUR MEURTRE DE *SANG-FROID (A., v.o.) : Grand Pavois,* 15e (45-54-46-85) 20 h 15.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e *(46-33-86-86) 22 h 15.*
SCÈNES DE CARNAVAL (Rou., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) 21 h 30.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 15.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.
20.000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.

LES FILMS NOUVEAUX

BOB ROBERTS. Film américain de Tim Robbins, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LE CHÊNE. Film roumain de Lucian Pintilie, v.o. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; *Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-*Concorde, 8e* (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79).

HORIZONS LOINTAINS. Film américain de Ron Howard, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

J F PARTAGERAIT APPARTEMENT. (*) Film américain de Barbet Schroeder, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, *2e (47-42-60-33)* ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont *Alésia, 14e* (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; *Le Gambetta, 20e* (46-36-10-96).

LÉOLO. Film canadien de Jean-Claude Lauzon : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

LOIN DU BRÉSIL. Film français de Tilly, v.o. : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e *(43-20-32-20).*

NOVEMBRE. Film franco-polonais de Lukasz Karwowski, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

TOMORROW. Film américain de *Joseph Anthony, v.o. : Ciné Beau*bourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

PARIS EN VISITES

LUNDI 21 SEPTEMBRE

« Les salles souterraines nouvellement découvertes du Musée de Cluny », 11 heures, entrée du Musée de Cluny (P.-Y. Jaslet).

« L'Ecole nationale des beaux-arts » (limité à vingt-cinq personnes), 14 heures, 14, rue Bonaparte (Monuments historiques).

« La maison-opéra construite par Charles Garnier » (Carte d'identité), 14 heures, 5, rue du Docteur-Lancereaux (Paris et son histoire).

« Le style Directoire et Consulat à l'hôtel de Bourrienne » (limité à vingt-cinq personnes). 14 h 30, 58, rue d'Hauteville (Monuments historiques).

« La montagne Sainte-Geneviève, couvents et collèges », 14 h 30, 21, place du Panthéon (Tourisme culturel).

« Versailles. Les bosquets du parc du château », 14 h 30, cour d'honneur du château, statue de Louis XIV (Office de tourisme).

« Jardins et cours secrètes du quatorzième arrondissement », 14 h 30, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques (*S. Rojon-Kern*).

« Le vieux village de Montmartre », 14 h 30, sortie du métro Lamarck-*Caulaincourt (Arts et caetera).*

« Appartements royaux du Louvre et vie quotidienne de la Cour », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, *sortie métro* Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais spécialement *ouverts. Passages, ruelles insolites,* jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« L'esplanade des Invalides, parades militaires et expositions universelles », 14 h 45, *métro* Champs-Elysées-Clemenceau, statue de Clemenceau (Regards).

« Le quartier du Gros-Caillou », 14 h 45, *métro* Champs-Elysées Clémenceau (V. de Langlade).

« L'hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale » (carte d'identité), 14 h 50, métro Assemblée-Nationale, sortie rue de Lille (C. Merle).

« Le cellier gothique du collège des Bernardins », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (*P.-Y. Jaslet*).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 heures et *17 h 45, métro Abbesses* (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

BILLET

Point vert

Le «point vert», véritable symbole outre-Rhin de la récupération, du recyclage et de la valorisation des déchets d'emballages ménagers, va faire son apparition en France. Un accord en ce sens a, en effet, été conclu, vendredi 18 septembre à Bonn, entre la société Dual System Deutschland (DSD) – qui a introduit ce label outre-Rhin – et la société Eco-Emballages, son pendant français créé en août dernier par dix-sept grands groupes industriels comme L'Oréal, Nestlé, Colgate-Palmolive (*le Monde* du 27 juin). De part et d'autre du Rhin, un logo unique indiquera donc aux consommateurs que le fabricant d'emballages a versé son écot au système national de retraitement. Les Pays-Bas, le Luxembourg, le Danemark et l'Autriche se sont déclarés intéressés. D'autres pays devraient suivre.

Un pas de plus dans l'Europe du grand marché – le logo unique favorisera la circulation des marchandises et allégera la présentation d'emballages déjà alourdie par de multiples traductions. Un pas de plus, aussi, en direction de l'Europe de l'environnement après la polémique estivale sur les déchets allemands et l'interdiction par Mme Ségolène Royal de toute importation d'ordures ménagères en France. Un pas de plus, enfin, dans la direction de l'Europe de Maastricht, puisqu'à logo commun... politiques différentes, chacun des deux Etats restant maître de sa politique de collecte des déchets, de recyclage et de valorisation, selon le principe si cher aux Britanniques de «subsidiarité».

L'Allemagne a opté pour le recyclage, immédiat ou presque, de la totalité des déchets d'emballage en évitant, pour l'instant, le recours à l'incinération. Un système efficace et coûteux, puisque, deux ans après sa création, les ordures ménagères des deux tiers des Allemands sont intégrées dans le Dual System pour un budget de 1 milliard de deutschemarks (3,4 milliards de francs). La France a choisi des délais plus longs, prévoyant que, l'an 2 000, les trois quarts des six millions de tonnes de déchets d'emballages produits chaque année devront être recyclés. Elle accepte l'incinération lorsque celle-ci débouche sur une valorisation énergétique. Une facilité qui permet un coût, au démarrage, six fois moins élevé qu'en Allemagne. Et dont on espère qu'il demeurera, à terme, la moitié de celui d'outre-Rhin. Un même logo pour des emballages aux destins très différents. Qu'en penseront les Verts?

PIERRE-ANGEL GAY

La crise monétaire à la veille du référendum français

Le G7 sous le signe de l'inquiétude des marchés

Les réunions monétaires qui se tiendront à Washington jusqu'au mardi 22 septembre ont débuté samedi 19 par la réunion du G7 (les sept grands pays industrialisés). L'inquiétude causée par l'évolution des marchés des changes était telle que les directeurs du Trésor des pays européens devaient quitter la capitale américaine dès le G7 achevé pour participer dimanche soir 20 septembre à une réunion du comité monétaire européen.

Du groupe des Sept, qui devait se réunir samedi 19 septembre à *Dumberton House, haut lieu de la* capitale américaine, en prélude aux réunions monétaires liées à l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, on attendait un communiqué. Les ministres de l'économie et des finances des Etats-Unis, de l'Allemagne, du Japon, du Royaume-uni, de la France (ces cinq pays cités dans l'ordre de leurs quotes-parts respectives), de l'Italie et du Canada allaient vraisemblablement passer une partie de la journée à sa rédaction.

Signe de l'énorme inquiétude qui pèse sur les marchés, les directeurs du Trésor des pays européens (M. Jean-Claude Trichet pour la France) regagneront leurs capitales respectives dès le «G7» terminé. Ils pourront ainsi participer à la *session du comité monétaire de la* CEE prévue pour dimanche soir 20 septembre. Ils auront assisté les ministres dans la tâche délicate de rédiger un texte rendu public. Les véritables destinataires en seront les marchés des changes qui s'ouvriront lundi matin. A New-York, les cambistes seront sur le pied de guerre dès dimanche après-midi (heure locale).

Le résultat du référendum français, la seule chose dont on parle, n'est pourtant pas la seule cause d'incertitude. Comment se présentera le marché pour la peseta, dévaluée mercredi dernier de 5 %? Les pressions continueront-elles à s'exercer sur la couronne suédoise?

La tenue du dollar

Que fera le dollar? C'est notamment sur cette dernière question que l'on attend le communiqué. Celui qui avait été publié au sommet de Munich début juillet, texte particulièrement long, ne faisait *aucune mention de la position des* Sept, si elle existe, au sujet de la devise américaine. Cette lacune avait été remarquée. Théoriquement, les ministres des Sept n'ont pas besoin d'attendre la réouverture des marchés pour faire connaître leur sentiment sur ce point.

Les fonctionnaires du FMI commentaient, vendredi soir 18 septembre, avec amertume le refus par une commission du Sénat américain d'inclure dans les crédits budgétaires à voter les 12 milliards de dollars qui représentent la part des *Etats-Unis dans l'augmentation de* 50 % des ressources du FMI. Une augmentation qui n'est toujours pas entrée en vigueur à cause du retard pris par plusieurs pays dans la ratification du «troisième amendement» *relatif à la suspension des* droits de vote des Etats ayant accumulé des arriérés de remboursement. Par ces temps de déflation, le souci constant du FMI d'obtenir de nouvelles liquidités n'a fait que s'exacerber.

En revanche, la question institutionnelle pendante du fait de l'admission de nombreux nouveaux membres semble en grande partie résolue. Mardi 22 septembre, jour de l'ouverture solennelle de l'assemblée annuelle, le conseil d'administration du Fonds sera renouvelé. Il est entendu que le nombre de sièges passera de vingt-deux à vingt-quatre. Ainsi la Russie plus un autre nouvel adhérent, qui sera probablement la Suisse, pourront-ils chacun en recevoir un. La délégation helvétique poursuit ses négociations avec des pays de l'ex-Union soviétique pour qu'ils fassent partie du groupe de pays membres que la Suisse devrait représenter au conseil. Le règlement en vue de cette affaire suscite un soulagement.

L'assemblée générale sera présidée cette année par M. Mohamed Berrada, ministre des finances du Maroc. Elle sera précédée, dimanche, par une réunion du «comité intérimaire», dont la session se tiendra sous la présidence de M. Carlos Solchaga, ministre des finances de l'Espagne.

PAUL FABRA

M. Kohl souhaite la tenue d'un sommet européen

M. Helmut Kohl a, à son tour, souhaité, vendredi 18 septembre, la tenue d'un sommet européen extraordinaire consacré à la crise monétaire, quels que soient les résultats du référendum en France. *«Indépendamment du résultat du scrutin en France, il est important de nous réunir dans un proche avenir»*, a déclaré le chancelier, à l'issue du sommet germano-italien qui se tenait à Florence. M. Kohl endossait ainsi la demande formulée la veille par le gouvernement de Rome et par le premier ministre français.

Au Quai d'Orsay, on indiquait vendredi qu'il appartenait à la présidence britannique de la Communauté de fixer la date d'un éventuel conseil européen. Le gouvernement de Londres a fait savoir qu'il attendrait les résultats du référendum français pour faire une proposition. Il n'est pas certain que M. John Major souhaite qu'une telle réunion se tienne d'extrême urgence.

L'aigreur des propos échangés ces derniers jours entre Londres et Bonn, pas plus que les turbulences provoquées en Grande-Bretagne par la crise monétaire ne plaident dans ce sens. Un tel sommet aurait à se pencher sur les moyens de faire revenir la livre et la lire dans le SME. Si le «oui» l'emportait au référendum en France, il devrait aussi réaffirmer de façon crédible l'objectif de l'Union économique et monétaire. Autant de considérations qui plaident plutôt pour que le conseil européen extraordinaire, s'il a lieu, ne soit organisé qu'une fois revenu, dans les esprits et sur les marchés, un certain calme.

C.T.

La «charge» de M. Major

Suite de la première page

La Grande-Bretagne, a-t-il affirmé, vendredi 18 septembre, ne réintégrera le SME que lorsque ce mécanisme destiné à stabiliser les taux de change en Europe *«sera dirigé dans l'intérêt de tous les pays de l'Europe et non orienté en direction des intérêts nationaux d'un quelconque pays»*. Ainsi indirectement chargé de tous les maux monétaires de l'Europe et clairement visé, le chancelier Kohl a peu apprécié les attaques dont son pays était l'objet et s'est plaint des remarques *«inopportunes»* du chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont. Soutenu par M. Major, celui-ci a réaffirmé que la politique allemande était responsable des *«tensions»* au sein du SME. Ces échanges diplomatiques peu amènes aggravent les conséquences de la crise que traverse le SME. Ils exacerbent les sentiments nationaux au détriment de l'«esprit communautaire» et réveillent semble-t-il le vieil antagonisme anglo-allemand.

Les cris de victoire des «eurosceptiques»

On le voit bien en Grande-Bretagne, avec ces cris de victoire des «eurosceptiques», déjà prompts, sous couvert de justification économique, à se féliciter d'un retour au «splendide isolement». Certains, comme M. Michael Heseltine, l'influent ministre de l'industrie et du commerce, s'inquiètent de ces débordements et du danger de voir ressurgir un courant quasi isolationniste : la dynamique des relations de la Grande-Bretagne avec l'Europe, souligne-t-il, *«n'est pas le traité de Maastricht mais l'Acte unique européen»*.

Reste que l'exemple de la livre sterling risque de faire école en cas de victoire du «non». La monnaie britannique, qui vient d'abandonner la discipline de change communautaire, donne au gouvernement de M. Major la possibilité de baisser les taux d'intérêt et ainsi de remettre une économie anémiée sur le chemin de la croissance. Personne, à Londres, n'en doute : lorsque le premier ministre précise que le retour de la livre au sein du SME n'est pas *«imminent»*, cela signifie que la Grande-Bretagne a fait un choix : pendant une période indéterminée, la livre ne réintégrera pas le SME. Les marchés boursiers en ont tiré la conséquence : dévaluée, la monnaie britannique va permettre une baisse des taux.

La politique monétaire future de la Grande-Bretagne, a souligné M. Lamont, devra être en accord avec ses objectifs : *«ce sera une politique économique britannique et une politique monétaire britannique»*. La Grande-Bretagne donne-t-elle ainsi le «mauvais exemple» à d'autres pays de la CEE, par exemple à l'Italie, dont le Sénat vient de ratifier à une large majorité le traité de Maastricht et dont l'économie a été tout aussi bridée par le corset du SME?

Une partie de la réponse réside dans le verdict des urnes en France.

LAURENT ZECCHINI

La rencontre à Paris des ministres de la zone franc

La France reste hostile à une dévaluation du franc CFA

Les ministres des finances de la France et des pays africains de la zone franc se sont réunis à Paris, jeudi 17 septembre, en vue de préparer une stratégie commune pour les réunions du FMI et de la Banque mondiale à Washington, mardi 22 septembre. Tout en réaffirmant la nécessité de maintenir *«la valeur actuelle du franc CFA»*, le ministre français de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, s'est félicité des progrès accomplis en matière d'intégration régionale des quatorze pays d'Afrique francophone.

«Au milieu de la tourmente du système monétaire européen, le franc français se comporte correctement et le CFA bénéficie de cette stabilité.» M. Sapin n'a pas manqué l'occasion de réaffirmer, lors de la réunion semestrielle des ministres de la zone franc, la volonté de la France de ne pas dévaluer le franc CFA (Communauté financière africaine). Il est vrai que des rumeurs à ce sujet avaient une nouvelle fois *agité les capitales ouest-africaines* au cours de l'été, provoquant un «mini-sommet» auquel avaient participé, à Paris, quatre dirigeants africains (*le Monde* du 1er août).

La position de la France avait alors été solennellement réaffirmée : le franc CFA, monnaie commune de treize des quatorze pays de la zone franc (1) – la monnaie des Comores est le franc comorien, – dont la parité est inchangée depuis 1948 (50 francs CFA pour 1 franc français), ne sera pas dévalué. Les *ministres des finances africains réunis* à Paris, jeudi 17 septembre, ont également profité de l'occasion pour souligner leur *«attachement à la stabilité de leur monnaie»*, a précisé M. Sapin.

Pourtant, si le développement économique des pays d'Afrique francophone ne passe pas par un ajustement monétaire, propre notamment à stimuler leur compétitivité, la rentrée des devises et l'allégement des dettes intérieures, faut-il alors désespérer de voir jamais ces pays sortir du chaos? Egalement présent à la réunion, M. Marcel Debarge, ministre délégué à la coopération et au développement, a une nouvelle fois insisté sur le fait que l'*«assainissement»* et le *«développement économique»* doivent *«aller de pair»*.

Le «carré magique»

Reprenant des arguments déjà développés à Yaoundé (Cameroun) lors de la dernière réunion des ministres de la zone franc, en avril 1992, M. Debarge a rappelé que, dans la conjoncture économique et monétaire actuelle, *«aucun pays, en Afrique ou ailleurs, ne peut disposer d'une monnaie forte et stable sans veiller à maîtriser son déficit public»*. Les ministres africains ont à cet égard souligné qu'ils entendaient poursuivre les *«rigoureuses»* politiques d'ajustement structurel conseillées depuis déjà plusieurs années par les responsables de l'ancienne puissance coloniale.

«Enrayer» les dérapages budgétaires, *«rééquilibrer»* les finances publiques, *«liquider»* les rentes de situation, *«s'attaquer»* à la masse salariale : tels ont été les maîtres mots de la réunion. Des recettes pour retrouver la croissance que M. Debarge a résumées en un *«carré magique»* constitué par *«la restauration des grands équilibres, le rétablissement de la compétitivité, l'amélioration des conditions sociales et le développement des capacités de gestion de l'Etat»*.

Enfin, après que le gouverneur de la Banque de France eut présenté aux ministres africains les modalités de fonctionnement de l'Union économique européenne (UEM) – précisant notamment que la coopération entre la France et les pays de la zone franc *«est assurée»* par un mécanisme non remis en cause par le traité de Maastricht, – M. Sapin s'est félicité des progrès accomplis en matière d'intégration régionale. Lancé en avril 1991 à Ouagadougou (Burkina-Faso), l'objectif est de *«favoriser la croissance»* en engageant un processus d'harmonisation des politiques économiques décidées par les différents pays de la zone franc.

«Vous avez la monnaie, il vous reste à créer le marché avec ses règles, ses exigences et ses progrès», avait par la suite déclaré le ministre de l'économie de l'époque, M. Pierre Bérégovoy (*le Monde* du 5 octobre 1991). Depuis, un traité instituant la Communauté interafricaine des marchés d'assurances (CIMA) a été signé au début du mois de juillet, fixant les termes d'un code unique d'assurances. Outre un projet similaire dans le domaine de la prévoyance sociale, les Etats préparent une harmonisation du droit des affaires afin de *«redonner confiance aux investisseurs»*. Enfin, des propositions de procédures – *intitulées conseils de* convergence – seront présentées en octobre, au sommet de Libreville, afin d'assurer la cohérence entre les politiques économiques, budgétaires et monétaires des États.

OLIVIER PIOT

(1) Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée Équatoriale, Mali, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo.

Selon le rapport annuel du FMI

La croissance française devrait atteindre 2,7 % en 1993

L'économie française devrait connaître en 1993 une croissance de 2,7 % et une inflation de 2,8 %, indique le rapport annuel du FMI sur l'économie mondiale publié mercredi 16 septembre. Ces bonnes perspectives sont néanmoins assombries par la situation de l'emploi, le chômage risquant de rester en 1993 au même niveau que cette année : 10 % de la population active.

Le Fonds monétaire international a revu à la hausse ses prévisions d'avril concernant la croissance française : initialement estimée à 1,8 % du PIB en 1992, elle devrait finalement atteindre 2,2 %.

La France, souligne le FMI, est l'un des trois pays d'Europe, avec le Danemark et le Luxembourg, à remplir les critères économiques fixés pour la mise en œuvre de l'Union économique et monétaire européenne. Le déficit budgétaire ne devrait pas excéder 2 % du PIB en 1992. Il se réduira à moyen terme avec la reprise de la croissance et la poursuite du contrôle des dépenses. La balance des paiements courants atteindra l'équilibre en 1993 après un léger déficit en 1992, plaçant la France au deuxième rang des pays industrialisés dans ce domaine, juste derrière le Japon qui connaît un excédent régulier.

Le point noir de l'économie française reste le chômage, comme partout ailleurs dans la CEE. Avec 10 % de la population active sans emploi en 1992 et 1993, la France retrouvera un niveau qu'elle n'avait pas connu depuis 1988, selon le Fonds. Pour la France comme pour les autres pays industrialisés frappés par le chômage, le FMI recommande des politiques structurelles visant à éliminer les rigidités du marché du travail, améliorer les structures de la négociation collective et réformer les allocations chômage. – *(AFP.)*

Afin de satisfaire aux critères du traité de Maastricht

Le gouvernement néerlandais présente un budget de rigueur

Le projet de budget 1993 que vient de présenter le ministre des finances néerlandais, M. Wim Kok, prévoit une stabilisation de la dette publique des Pays-Bas à 72,1 % du revenu national. Le gouvernement néerlandais espère également contenir l'inflation à 3,75 % en 1993.

LA HAYE

de notre correspondant

«C'est la première fois depuis quinze ans», a souligné M. Kok, dont la loi de finances est clairement placée sous l'étoile européenne : non seulement conforme aux objectifs du «programme de convergence» présenté au printemps dernier par La Haye et approuvé en juillet par les grands *argentiers des Douze, elle paraît* aussi vouloir répondre, point par point, aux principales remarques formulées alors par ces derniers.

La première portait sur la nécessité pour les Pays-Bas de renverser la tendance inflationniste apparue en 1991 (3,9 %) et à peine freinée en 1992 (3,75 % prévu). Réaffirmant sa volonté de juguler *«autant que possible»* l'inflation l'an prochain, M. Kok a confirmé que le taux supérieur de TVA serait ramené dès le 1er octobre de 18,5 % à 17,5 %. Toutefois, le gouvernement néerlandais ne prévoit plus qu'une stabilisation de la hausse des prix en 1993 (3,75 %), alors qu'il parlait cet été d'une décélération d'un quart de point, et cet ajustement pècherait par optimisme, selon certains experts. Mais les Pays-Bas n'en devraient pas moins rester, en ce domaine, dans la bonne moyenne européenne et satisfaire aisément au premier critère d'admission à l'Union économique et monétaire.

Modérer la hausse des salaires

La baisse de la TVA devrait aussi engendrer, espère-t-on à La Haye, une modération de la hausse des salaires, actuellement estimée à 4,25 %. Ce taux est trop élevé au goût du gouvernement, qui appelle les partenaires sociaux *«à le revoir à la baisse»* et qui les invite à engager *«une vaste action concertée»*, afin non seulement de ramener le chômage à 7 % de la population active mais, de plus, de ne pas obérer le développement *«relativement favorable»* de l'économie (2,25 % de croissance prévus en 1993).

Cette évolution, jugée elle aussi optimiste par plusieurs analystes, conditionne en effet un certain rééquilibrage entre les actifs et les allocataires sociaux, tel que préconisé par les ministres européens des finances. Ceux-ci s'étaient inquiétés du faible taux de participation au marché du travail aux Pays-Bas, où l'on pourrait compter l'an prochain 86,2 inactifs, toutes catégories confondues, pour 100 actifs. Mais en l'occurrence les autorités politiques néerlandaises *sont largement dépendantes du bon* vouloir des partenaires sociaux.

Elles ont les mains plus libres en matière de gestion des finances publiques, et le budget 1993 illustre leur souci d'en poursuivre l'assainissement : la pression fiscale atteindra 53 % (– 00,6 %) du PIB (produit intérieur brut), les dépenses collectives représenteront 62,4 % du PIB (– 0,9 %), tandis que le déficit budgétaire (quelque 21 milliards de florins, soit 63 milliards de francs) sera ramené à 3,75 % du revenu national en 1993 et à 3,25 % en 1994, taux qualificatifs pour l'UEM.

Il est toutefois une ombre, et de taille, au tableau. Bien que la réduction constante, depuis 1987, du déficit budgétaire doive se traduire l'an prochain par une stabilisation de la dette publique à 72,1 % du PIB, les Pays-Bas resteront pendant longtemps encore au-delà du palier de 60 % prévu dans le traité de Maastricht. S'inquiétant de cette situation, le Conseil d'Etat a invité M. Kok à presser sensiblement le pas. Lequel a répondu que l'infléchissement entrepris allait dans la bonne direction, faisant ainsi usage des finesses d'application des textes sur l'UEM, alors qu'il avait plaidé en son temps, en tant que président du conseil des ministres des finances européens, pour des critères d'interprétation stricts.

CHRISTIAN CHARTIER

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 14 AU 18 SEPTEMBRE 1992

PARIS

Les nerfs en pelote

INDICE CAC 40

+ 4,51 %

« Il est des semaines qui nous font vieillir plus vite, celle qui vient de se terminer en fait indéniablement partie. » Cette réflexion d'un boursier illustre bien le climat de la Bourse de Paris d'un vendredi à l'autre. Un mélange d'excitation, de rares moments d'euphorie et de beaucoup de crainte et de perplexité au gré des rumeurs contradictoires de sondages secrets sur le référendum de dimanche ou des épisodes de la tempête monétaire.

Car les valeurs françaises ont été soumises au régime de la douche écossaise entre la baisse des taux allemands, les coups de théâtre sur les changes, les sorties surprises du système monétaire européen et les différents soutiens, plus ou moins discrets, au marché. Au total, la Bourse de Paris a tout de même réalisé une performance remarquable avec une hausse de 4,51 %. Mais en fait, pour la plupart des experts, cette progression reste fragile et n'a pas grande signification. Elle est plus le reflet des péripéties de la semaine que la traduction d'une tendance de fond. Les résultats du référendum seront eux déterminants pour orienter le marché et gommer ou amplifier la tendance de la semaine.

Les scénarios sur les lendemains du 20 septembre n'ont d'ailleurs cessé de se multiplier, entre, pour les plus optimistes, une flambée des cours après une victoire du « oui » suivie d'une baisse des taux d'intérêt français, et, pour les plus noirs, un krach après un succès du « non » et une sortie du franc du système monétaire européen. Pour parer à toute éventualité, les salles de marché de la plupart des établissements financiers seront d'ailleurs ouvertes dès dimanche en fin d'après-midi avant une nuit que tous attendent agitée.

Euphorie de courte durée

Mais au-delà du mouvement d'humeur à la hausse si le « oui » l'emporte ou à la baisse si c'est le « non », personne ne se hasarde à établir des pronostics à plus de deux ou trois jours, surtout en cas de rejet du traité. Les marchés effectueraient alors un véritable saut dans l'inconnu, et les experts s'avouent incapables d'imaginer quels pourraient être alors les parités monétaires, les niveaux des loyers de l'argent et plus encore les conséquences politiques. Et pour compliquer le tout, les prévisionnistes doivent tenir compte d'une nouvelle incertitude liée à l'état de santé du président de la République.

En tout cas, lundi 14 septembre, les investisseurs avaient totalement oublié leurs angoisses sur le résultat du référendum pour saluer dans l'euphorie la baisse tant attendue des taux allemands. Certes, le repli était plutôt faible (0,5 % pour le taux d'escompte à 8,25 % et 0,25 % pour le taux lombard à 9,50 %), mais il avait aux yeux des opérateurs avant tout valeur de symbole. D'abord, il signifiait la fin de la hausse ininterrompue des taux allemands depuis un peu moins de deux ans et ensuite il apportait la preuve que la toute-puissante Bundesbank était capable, certes sous la pression, de prendre en compte les intérêts des autres pays européens. Du coup, le CAC 40 faisait un bond spectaculaire de 3,97 % et confirmait de façon éclatante le franchissement à la hausse du seuil des 1 800 points du vendredi précédent.

Retour de balancier logique, mardi était une journée de prise de bénéfice. Les tensions persistantes sur les marchés monétaires, en dépit de la dévaluation de la lire pendant le week-end, poussaient également les investisseurs à la prudence. La Bourse de Paris abandonnait dans la journée 2 %, la moitié de ses gains de la séance de lundi.

Le mouvement de Yo-Yo, révélateur de la grande nervosité du marché, reprenait de plus belle mercredi avec cette fois une hausse de 1,29 % au terme d'une journée « folle » sur les changes et d'attaques répétées contre la livre et la lire sur fond de rumeurs plus délirantes les unes que les autres. Au point d'ailleurs que les professionnels et même parfois semble-t-il les autorités monétaires paraissaient déboussolés. Dans un tel contexte, la hausse de 1,29 % du CAC 40 passait presque inaperçue.

Le lendemain, jeudi 17 septembre, les valeurs françaises donnaient le sentiment de relativement bien « digérer » la sortie du SME de la livre et de la lire et les attaques contre le franc en ne perdant que 0,38 %. Mais cette résistance masquait une grande fébrilité.

Vendredi, dernière séance avant le référendum, les autorités monétaires et financières étaient bien décidées à éviter tout dérapage. Le franc comme la Bourse étaient portés à bout de bras. Les anticipations de baisse des taux d'intérêt, possible selon certains analystes même en cas de succès du « non », faisaient le reste. En fin de journée, des investisseurs étrangers achetaient des valeurs françaises et jouaient une victoire du « oui ». Le volume des transactions atteignait des niveaux élevés à plus de 4 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel, et l'indice CAC 40 s'inscrivait finalement en hausse de 1,63 %.

Du côté des valeurs, à noter la suspension de cotation du titre Louis Vuitton, ses principaux actionnaires ayant décidé de déposer un projet d'offre publique de retrait (OPR).

ÉRIC LESER

Agro-alimentaire

	18-9-92	Diff.
Bongrain	3300	+ 70
Eridania Béghin	813	– 21
BSN	1027	+ 67
Fromagerie Bel	3300	+ 40
LVMH	3921	+ 21
Pernod-Ricard	464,60	+ 24,60
Rémy-Cointreau	156,60	+ 0,60
Saint-Louis	1101	– 89

Assurances

	18-9-92	Diff.
AGF	428	+ 33
AXA	824	+ 41
GAN	346	+ 22
Groupe Victoire	875	+ 15
UAP	453,8	+ 50,1

Bâtiment et matériaux

	18-9-92	Diff.
Bouygues	543	+ 49,50
Ciments français	379	+ 8
Eurotunnel	37,10	+ 2,45
Fougerolle	800	+ 100
GTM Entrepose	371	– 8
Immob. Phénix	117	– 1,1
Jean Lefebvre	868	+ 17
Lafarge-Coppée	304,70	+ 22,40
Poliet	240	– 10
Saint-Gobain	544	+ 35
SGE	172,80	+ 3,80
Spie-Batignolle	278	+ 4,40

Chimie

	19-9-92	Diff.
Air Liquide	797	+ 30
ELF Sanofi	1 137	+ 37
Institut Mérieux	7 260	– 290
Michelin	209,50	+ 5
Plastic Omnium	670	+ 20
Rhône-Poul. CI	576	+ 36
Roussel-Uclaf	420	+ 29,80
Synthélabo	1 105	+ 45

Consommation non alimentaire

	18-9-92	Diff.
BIC	808	+ 7
Christian Dior	298	– 4
Clarins	654	+ 14
DMC	298	– 5
Essilor	395,60	– 4,40
Groupe André	702	– 8
L'Oréal	1020	+ 45
Moulinex	119	+ 8
Salomon	1140	– 16
SEB	434,50	+ 29,50
Sommer-Allibert	1315	+ 75
Yves Saint Laurent	812	+ 15
Zodiac	1189	+ 65

Crédit et banques

	18-9-92	Diff.
Comp. Bancaire	389	+ 49
BNP CI	398	+ 57
CCF	200	+ 20,80
CFF	867	+ 78
CLF	286	+ 28
Crédit Lyon. CI	580	+ 54
Crédit National	1014	+ 144
Société Générale	541	+ 12
UFB Locabail	220	+ 24,60
UIC	526	+ 17

Electricité et électronique

	18-9-92	Diff.
Alcatel-Alsthom	656	+ 4
CSEE	325	– 5
Intertechnique	592	– 4
Labinal	865	– 15
Legrand	4 320	+ 100
Matra	184	+ 5
Merlin-Gerin	496	+ 40
Radiotechnique	410	inch.
Sagem	2 005	+ 5
Schneider	630	+ 49
Sextant Avionique	159	+ 2
Thomson CSF	148,30	+ 8,30

Distribution

	18-9-92	Diff.
Alsacienne Sup	1 560	– 25
Bon Marché	529	+ 6
Carrefour	2 165	– 10
Casino	149,50	+ 8,70
Castorama	446,50	+ 25,50
COME	374	– 4
Compt. Modernes	1 094	+ 14
Docks de France	377,50	– 5,50
Galeries Lafayette	1 951	– 9
Guyenne Gasc.	1 480	– 20
Printemps	653	– 23
Promodès	569	– 6

Immobilier et foncier

	18-9-92	Diff.
Lucia	465	– 17
Olipar	79	– 1,80
Sefimeg	381	– 15
Silic	542	inch.
Simco	401	+ 1
Sogepar	605	– 10
UIF	401	– 3

Investissement et portefeuille

	18-9-92	Diff.
Arnault et assoc.	171	– 14
Bolloré	665	+ 9
Cerus	86	– 4
CGIP	1011	+ 72
Eurafrance	1152	+ 21
Gaz et Eaux	1185	– 25
Marine-Wendel	275	+ 11
Navigation Mixte	789	– 31
Nord-Est	118	inch.
Parfinance	160	inch.
Paribas	363	+ 28
Piraault	321	– 8
SPEP	282	+ 7
Suez	264,60	+ 15,70
Worms et Cie	240	+ 15

Métallurgie, mécanique

	18-9-92	Diff.
CarnaudMetalbox	183	– 8,50
Dassault Aviation	390	+ 1
De Dietrich	1 626	– 74
Fives-Lille	300,10	– 10
Inoxal	320,50	+ 10,50
Legris Industrie	265	+ 6
Métaleurop	79,90	+ 13,60
Péchiney CI	298	+ 20
Péchiney Int.	190,50	+ 23
Peugeot SA	599	– 14
Strafor Facom	686	+ 16
Valeo	766	+ 46
Vallourec	148,40	+ 8,40

Mines d'or, diamants

	18-9-92	Diff.
Anglo-American	115,10	+ 5,10
Buffelsfontein	23	+ 1,80
De Beers	68	– 0,15
Driefontein	49	+ 2,50
Gencor	14	+ 0,40
Harmony	11,30	+ 0,35
Randfontein	14,50	+ 1
Sainte-Helena	21	+ 0,65
Western Deep	78	+ 3,50

Pétrole

	18-9-92	Diff.
BP-France	87,80	+ 4,30
ELF-Aquitaine	369,30	+ 23,30
Esso-ELF	239	+ 19
Esso	755	+ 18
Géophysique	668	+ 13
Total B	229,30	+ 12,90

Sicomi ou ex-sicomi

	18-9-92	Diff.
Bail Investis.	880	+ 26
Genefim	278	– 8
Immobail BTP	327,50	– 7,80
Interbail	383	inch.
Klepierre	472	+ 2
Locindus	649	+ 16
Selectibanque	122	+ 4,50
Unibail	386	+ 6

Transports, services

	18-9-92	Diff.
Accor	596	+ 61
BIS	182	– 5
Canal Plus	1303	+ 19
Cap Gemini Sogeti	186	+ 2,60
CEP Communic.	335	– 8
CGI Informatique	257,90	+ 26,90
Club Méditerranée	419,50	+ 22,40
Dauphin Ota	245	–
Ecco	396	+ 3
Générale des Eaux	2210	+ 56
Hachette	110,90	+ 7,80
Havas	494,90	+ 23,10
Lyonnaise-Dumez	536	+ 3
OGF	484	+ 7
Pub. Filipacchi	425	–
Publicis	617	– 44
SITA	2060	– 59
Sligos	402	+ 2,10
Sodexho	959	– 61
TF1	470	+ 28

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	18-9-92	Diff.
10 % 1978	99,80	inch.
9,80 % 1978	100	+ 0,20
9 % 1979	99,55	+ 0,30
10,80 % 1979	101,10	– 0,20
CNE 3 %	4770	+ 25
CNB bq 5.000 F	98	inch.
CNB Par. 5 000 F	n.c.	–
CNB Suez 5 000 F	96,10	–
CNI 5 000 F	98,35	+ 0,14

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
Alcatel Alsth.	2565958	1 693677
Société générale	1957596	1 068310
Elf Aquitaine	2690403	949684
LVMH	203905	801327
BSN	788320	776124
Eaux Cie	323817	721885
Suez	2407437	621214
St-Gobain	1175024	616954
Total	2732913	602327
Air Liquide	766463	598088
Paribas	1464775	515720
Carrefour	237820	514927
L'Oréal	518730	511660
Peugeot	738500	486346

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Métaleurop	+ 20,0	Sodexco	– 8,1
Pechiney	+ 16,4	Saint-Louis	– 7,8
Crédit nat.	+ 16,3	SCOR	– 6,7
BNP CI	+ 13,9	Salomon	– 6,6
Bancaire (Cie)	+ 13,0	SAT	– 6,3
Créd. UCL Fra.	+ 12,5	CEP Commun.	– 6,2
Majorette	+ 11,0	MMB	– 6,0
Crédit lyonn.	+ 10,7	Casse-Europ.	– 5,4
CCF	+ 10,6	UGC droits aud.	– 5,3
AGOOR	+ 10,6	UIS	– 5,0
SEB	+ 10,0	CSFE	– 4,7
SPEP	+ 9,5	Navig. mixte	– 4,7
UFB Locabail	+ 9,5	Euro RSCG	– 4,3
Bouygues	+ 9,6	Fives-Lille	– 4,3

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	11-9-92	14-9-92	15-9-92	16-9-92	17-9-92
RM	3 402 579	6 112 736	2 404 752	3 383 640	3 084 522
Comptant					
R. et obl.	16 878 460	17 455 551	23 162 819	29 261 494	30 289 104
Actions	155 385	135 673	89 964	220 132	184 162
Total	20 436 424	23 703 960	25 657 535	32 865 266	33 537 788
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)					
Françaises	103,4	106,9	105,4	106	105,6
Etrangères	86,5	89,6	88,5	90	90,1

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	14-9-92	15-9-92	16-9-92	17-9-92	18-9-92
Indice gén.	495,1	496,7	485,7	494,4	494,9
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 873,60	1 836,15	1 859,78	1 852,74	1 882,94

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 septembre 1992
Nombre de contrats : 254 620 environ

COURS	ÉCHÉANCES			
	SEPT. 92	DÉC. 92	MARS 93	JUIN 93
Premier	107,32	107,70	108,12	109,62
Dernier	108,06	108,40	108,68	109,62

NEW-YORK

Petite hausse

INDICE DOW JONES

+ 0,65 %

Wall Street a enregistré une modeste progression cette semaine et après avoir gagné 70 points lundi en une seule séance, le grand marché américain a fléchi. En tout, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé vendredi à 3 327,05 points en hausse de 21,35 points (+ 0,65 %).

La baisse des taux directeurs allemands, le week-end passé, a eu un fort impact psychologique sur la grande Bourse new-yorkaise, qui a connu lundi une atmosphère très active avec près de 251 millions de titres échangés et une forte hausse de 70 points (2,1 %). Mais l'euphorie a bientôt laissé la place à l'incertitude, et après avoir reculé mardi sous la pression de prises de bénéfices, Wall Street a évolué erratiquement et dans des marges étroites jusqu'à la fin de la semaine.

« Les opérateurs ont eu le temps de réfléchir un peu et se sont rendu compte que la baisse des taux allemands ne représentait pas la fin de tous les problèmes du monde », explique un opérateur. La prudence des investisseurs a été également alimentée par les incertitudes sur le résultat du référendum français de dimanche sur la ratification du traité de Maastricht. Une petite hausse a tout de même été enregistrée en fin de semaine à Wall Street en raison de la journée des « trois sorcières », qui a lieu tous les trois mois quand des options sur les indices boursiers, des titres et le marché à terme expirent simultanément.

Sur le marché obligataire, le taux moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a progressé à 7,34 % contre 7,28 %.

Indice Dow Jones du 18 septembre : 3 327,05 (c. 3 305,70).

	Cours 11 sept.	Cours 18 sept.
Alcoa	68 1/4	–
ATT	43 3/4	44
Boeing	37 1/8	34 1/2
Chase Man. Bank	22 1/4	22 3/8
Du Pont de Nemours	47 1/4	49
Eastman-Kodak	44 5/8	44 3/8
Exxon	63	64
Ford	40 1/4	42 1/8
General Electric	75 1/2	79 3/4
General Motors	33 5/8	34 1/8
Goodyear	65 7/8	65 1/4
IBM	88	83 1/2
ITT	64 5/8	64 3/8
Mobil Oil	64 3/4	65 3/8
Pfizer	78 3/8	80 1/4
Schlumberger	68 7/8	68 3/4
Texaco	64 3/8	64 7/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	111 1/8	107 3/4
Union Carbide	13 1/2	13 1/2
United Tech.	54 1/2	50 3/8
Westinghouse	16 1/4	16 3/8
Xerox Corp.	76 7/8	78 5/8

TOKYO

Sans relief

INDICE NIKKEI

+ 0,33 %

La Bourse de Tokyo a terminé la semaine sur une note mitigée, l'indice Nikkei engrangeant un gain modeste de 59,11 points (0,33 %) par rapport à la semaine précédente, à 18 166,80 points. La semaine dernière, le Nikkei avait enregistré une perte de 447,61 points.

La Bourse avait pourtant démarré la semaine sur une note vigoureuse, les investisseurs tablant sur une baisse imminente des taux d'intérêt allemands (+ 2 %). Mercredi, l'indice retombait toutefois lourdement (– 2,85 %), du fait de la déception devant la faiblesse de la baisse de taux opérée par la Bundesbank. L'indice se remettait rapidement jeudi, repassant la barre des 18 000 points sur des achats de contrats à terme, avec une progression de 0,96 %. Les investisseurs n'ont pas paniqué à Tokyo face à la tempête monétaire européenne, mais l'attentisme a prévalu en fin de semaine avant la réunion du G7 samedi et le référendum français de dimanche. Vendredi, des déclarations du premier ministre, M. Kiichi Miyazawa, selon lesquelles le gouvernement pouvait prendre des mesures supplémentaires pour stimuler le marché si nécessaire ont poussé le Nikkei à la hausse (+ 0,28 %).

Les observateurs estiment que le marché sera influencé la semaine prochaine par les événements sur les marchés européens. Certains estiment que les cours évolueront dans une fourchette étroite, d'autant que le marché sera fermé mercredi, et que les banques, les sociétés de Bourse et les institutions financières en général s'abstiendront de prendre des risques au moment des comptes semestriels de septembre.

Indices du 18 septembre : Nikkei, 18 166,80 (c. 18 107,69) ; Topix, 1 354,05 (c. 1 369,85).

	Cours 11 sept.	Cours 18 sept.
Ajinomoto	1 330	1 320
Bridgestone	1 120	1 100
Canon	1 330	1 310
Fuji Bank	1 830	1 780
Honda Motors	1 360	1 430
Matsushita Electric	1 200	1 200
Mitsubishi Heavy	555	548
Sony Corp.	4 110	4 280
Toyota Motors	1 430	1 460

LONDRES

Euphorie

+ 8,3 %

Paradoxe dont les marchés financiers sont coutumiers, le chaos monétaire et les malheurs de la livre, obligée de sortir du système monétaire européen (SME), ont fait cette semaine le bonheur de la Bourse de Londres.

Les espoirs d'une relance de la consommation si les taux d'intérêt sont ramenés en dessous de 10 % et les bonnes perspectives ouvertes aux sociétés exportatrices du fait de la dévaluation effective de la livre ont, au cours de séances exceptionnellement mouvementées et actives, déclenché les gains les plus forts depuis les élections d'avril. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé avec un gain hebdomadaire de 196,1 points (8,3 %) à 2 567 points à l'issue d'une semaine peu ordinaire.

Indices « FT » du 18 septembre : 100 valeurs, 2 567,00 (c. 2 362,20) ; 30 valeurs, 1 885,20 (c. 1 729,90) ; mines d'or, 79,90 (c. 68,00) ; fonds d'Etat, 89,74 (c. 88,83).

	Cours 11 sept.	Cours 18 sept.
Allied Lyons	5,49	6,19
BP	1,97	2,14
BTR	4,29	4,73
Cadbury	4,20	4,80
De Beers	7,13	7,44
Glaxo	7,68	8,40
GUS	19,63	14,96
ICI	10,66	11,33
Reuters	11,18	12,28
RTZ	5,34	6,25
Shell	4,75	5,29
Unilever	9,43	10,62

FRANCFORT

Incertaine

+ 0,4 %

A l'image des autres marchés européens, la Bourse de Francfort a connu de fortes turbulences cette semaine. Tout avait pourtant bien commencé avec la baisse des taux directeurs décidée par la Bundesbank lundi, qui a donné un coup de fouet aux actions et aux obligations. Mais l'euphorie a été de courte durée car le revirement de la Bundesbank a été sévèrement critiqué en Allemagne où on lui a reproché d'avoir cédé à des pressions politiques.

Alors qu'en début de semaine la Bourse avait fait un bond de 4,4 %, elle a, au fil des jours, perdu son acquis pour finalement clôturer en légère hausse par rapport au 11 septembre. L'indice DAX s'inscrivait vendredi à 1 589,33 points, soit une hausse de 0,4 % par rapport au vendredi précédent. Sur le marché obligataire, la baisse inattendue des taux d'intérêt allemands a provoqué une véritable euphorie.

Indice DAX du 18 septembre : 1 589,33 (c. 1 527,80).

	Cours 11 sept.	Cours 18 sept.
AEG	163,50	163
BASF	211	217,30
Bayer	270,90	278
Commerzbank	220,80	241
Deutschebank	611,70	661,50
Hoechst	236,60	253
Karstadt	529,50	526
Mannesman	233,50	230
Siemens	593,30	603,80
Volkswagen	316	321,10

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Les remous de l'euromarché

Le marché euro-obligataire traverse une crise particulièrement grave dont nul ne saurait affirmer que le résultat du référendum de dimanche pourra l'aider à se sortir rapidement. Le paradoxe est que les spécialistes sont mieux en mesure de prévoir les effets d'un «non» que d'un «oui». Une réponse négative renforcerait vraisemblablement les grands courants qui se sont dégagés depuis plus de trois mois que les Danois ont rejeté le traité de Maastricht et qui se sont exacerbés ces derniers jours, se traduisant par une préférence marquée des investisseurs pour des placements en dollars, en marks et en monnaies proches de la devise allemande. Mais si la réponse est positive, rien ne permet de penser que la situation d'ensemble s'améliorera suffisamment et que les débiteurs disposeront de nouveau, comme au début de l'année, d'un choix étendu de compartiments où puiser des fonds à des conditions convenables.

D'une manière générale, les troubles du marché des changes qui ont éclaté ces derniers jours ont considérablement diminué, dans l'esprit de beaucoup, la portée du scrutin. Nul ne cherche à en diminuer l'importance, mais nombreux sont ceux qui ont tendance à ne plus le considérer comme un élément déterminant pour l'évolution du niveau de l'intérêt. Quelle que soit l'issue du vote, on voit mal ce qui pourrait empêcher les taux de rendement de baisser, tenant ainsi compte du ralentissement de l'activité économique. Et c'est à cet espoir qu'on se raccroche.

Pour ce qui est spécifiquement du marché de l'eurofranc, on continue de croire qu'un «oui» permettra un sensible regain d'activité. Les candidats à l'emprunt ne manquent pas, et si l'on fait le total de tous les projets prêts à voir le jour au lendemain du référendum, on parvient aisément à une bonne quinzaine de milliards de francs. Pour qu'un volume d'une telle ampleur soit aisément absorbé, il faudrait un environnement vraiment très favorable. Et, même si c'était le cas, la difficulté serait alors de résoudre le problème posé par la concurrence des fonds d'Etat. Les grands investisseurs internationaux privilégient actuellement les emprunts gouvernementaux, sachant que, lorsqu'ils voudront vendre leurs titres, ils pourront le faire aisément. La taille des emprunts est un élément déterminant, de même que la qualité des débiteurs. Aussi, dans plusieurs eurobanques, estime-t-on probable que les autorités chercheront à répartir sur une certaine période les nouveaux euro-emprunts, de façon à empêcher un engorgement soudain du marché. Le problème ne se posera pas si le «non» l'emporte, car alors les emprunteurs ne se bousculeront pas.

Miser sur une baisse des taux

Il y a eu la semaine passée une nouvelle euro-émission d'obligations libellées en francs français, la première à voir le jour depuis le début du mois d'août. Elle a pour débiteur un membre du groupe de la Société générale, qui garantit les titres, dont la durée est de cinq ans et deux mois. L'affaire est compliquée, mais elle a ceci d'intéressant qu'elle permettra aux souscripteurs de bénéficier tout particulièrement d'une baisse du niveau de l'intérêt.

Pour une période initiale de huit mois, son rendement est fixé d'avance à 10 %, ce taux étant calculé selon les usages en vigueur sur le marché monétaire. Par la suite, le rapport augmentera si le loyer de l'argent diminue. Tous les trimestres, les investisseurs recevront la différence entre 32,5 % et trois fois le niveau du taux interbancaire offert sur le marché de Paris (le PIBOR) pour des échéances de trois mois. La transaction est susceptible d'intéresser plusieurs catégories d'investisseurs, tout particulièrement les gérants de fortune et les fonds de placement collectifs.

Dans l'ensemble, la semaine qui s'achève n'aura guère été propice aux emprunts simples, de type classique.

De fait, il n'y a vraiment eu en Europe qu'un seul marché à accepter la semaine passée les émissions internationales classiques, celui du franc suisse, qui bénéficie d'une vive remontée de la valeur extérieure de cette devise, qui a retrouvé une partie de son lustre et joue le rôle de monnaie refuge. Un débiteur français s'est distingué dans ce compartiment où sa signature est particulièrement estimée. Electricité de France a pu se contenter de proposer un taux d'intérêt nominal de 6,625 % pour un emprunt de 100 millions de francs suisses et de quinze ans de durée, que l'entreprise pourra d'ailleurs dénoncer dans douze ans. La transaction est très économique. Calculé sur quinze ans, son coût annuel est d'environ 6,87 % l'an, aucun des nombreux emprunteurs français qui se sont présentés cet été sur ce marché n'a obtenu d'aussi bonnes conditions. Le niveau du coupon est le plus bas de tous les emprunts actuellement offerts en souscription en Suisse, mais le débiteur jouit d'un tel prestige et le moment de son apparition était si bien choisi que sa proposition a rencontré l'assentiment des plus grandes banques du pays dans leur ensemble. L'opération est placée sous la direction de l'Union de banques suisses.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Le café toujours en crise

En fin de semaine, les cours du café s'établissent aux environs de 52,50 cents la livre à New-York. Dérisoire raffermissement par rapport à la semaine dernière où le café coûtait 50 cents la livre, au regard de la chute continue enregistrée depuis le début de l'année (78 cents la livre en janvier). *«Les cours s'entendaient à des niveaux qui en termes nominaux sont les plus bas depuis dix-sept ans et en termes réels* [monnaie constante] *les plus faibles depuis ces dramatiques années 30 où les Brésiliens brûlaient leurs surplus de café dans les locomotives»*, observe un négociant de la société Tardivat International.

Situation insupportable pour les quelque vingt millions de planteurs puisque les cours se situent au-dessous des coûts de production et les frais de transport sont plus élevés que le prix de la marchandise. Certains professionnels estiment même que le café ne sort plus de coins reculés du Zaïre par exemple et que, à terme, quelques pays producteurs – et pas des moindres – vont renoncer à récolter; le caféier, cet arbrisseau qui vit au moins trente ans, sera peu à peu négligé pour cause de non-rentabilité.

A dire vrai, l'année 1992 se déroule comme les deux années précédentes, sous le signe du marché libre... et de la dépression. La brutale suspension, le 4 juillet 1989, de l'accord international du café et la levée des quotas d'exportation ont déréglé les cotations, ces boussoles des opérateurs. Dérèglement accentué par la crainte d'un prochain trop-plein de la production mondiale.

Comme tous les marchés, le marché du café anticipe et considère que les nouveaux flux, venus en particulier des pays asiatiques (Indonésie, Vietnam, Thaïlande) seront difficiles à canaliser. L'Organisation internationale du café (OIC), qui regroupe cinquante et un pays membres exportateurs et consommateurs, a publié fin 1991 une estimation qui conforte cette thèse : elle prévoit pour l'année caféière 1991-1992 (qui s'étend du 1er octobre au 30 septembre) une récolte mondiale de 100,3 millions de sacs de 60 kilos (l'unité de base des exportations), soit environ 5 millions de plus que l'année précédente et 2 millions de plus que le record établi lors de la campagne 1987-1988.

Dans ce contexte de récession, les pays producteurs ne peuvent qu'appeler de tous leurs vœux la réunion du conseil de l'Organisation internationale du café, qui se tiendra du 21 au 30 septembre à Londres.

Le sommet de la dernière chance

Ressenti par les pays producteurs comme une lueur d'espoir et le sommet de la dernière chance, cette réunion sera le lieu de toutes les discussions. Pour l'heure, chacun semble convenir du principe global d'un nouvel accord, compromis entre l'ancien et les leçons tirées des vicissitudes du marché libre. La plupart des pays producteurs et consommateurs convergent sur trois points :

– l'indispensable gestion, voire le contingentement, des flux d'approvisionnement;

– la nécessité d'un volume convenu (quota d'exportation par pays);

– la prise en compte de la «sélectivité», c'est-à-dire des qualités et modes de préparation existants. Il s'agit d'établir une équité entre un arabica lavé (dépulpage, fermentation, lavage, séchage) en provenance de Colombie par exemple et un robusta non lavé (séché au soleil puis décortiqué) de la Côte-d'Ivoire.

Les modalités – et ce n'est pas une mince affaire – focalisent toutes les tensions : sur quel volume d'approvisionnement peut-on s'entendre, les pays producteurs n'ayant évidemment pas intérêt à ce que de trop grandes quantités pèsent sur les cours; quelle répartition des quotas par pays espérer, le marché libre ayant bouleversé les données et favorisé l'afflux de nouveaux arrivants au détriment du Brésil. Si ce pays reste le premier producteur exportateur mondial depuis 1987, il ne représente plus aujourd'hui que 24 % du marché, alors qu'avant l'éclatement de l'accord il assurait jusqu'à 33 % des exportations.

Et enfin, l'objet même de la négociation : quelle fourchette de prix peut-on défendre?

Autant de questions pour l'instant sans solution, car si la CEE ne semble pas disposée à maintenir les pays producteurs dans ce goulet d'étranglement, les Etats-Unis ne paraissent guère enclins à signer un accord de stabilisation qui aurait pour effet de faire remonter les prix. Nulle réponse à ce jour à la lettre que les producteurs d'Amérique centrale ont envoyée à M. George Bush pour lui demander son soutien au nouvel accord. Les opérateurs restent sceptiques sur la réponse d'un président en pleine campagne électorale, peu désireux d'accroître le coût des importations américaines de café.

En dépit de ces sombres pronostics, M. Gabriel Rosas, président des exportateurs colombiens, affiche, malgré les 2 milliards de dollars (10 milliards de francs, environ) perdus depuis juillet 1989, du fait de la chute des prix, une forme d'optimisme : *«L'amplitude de la crise actuelle*, a-t-il déclaré à la mi-septembre, *ne permet pas autre chose qu'un espoir raisonnable sur la conclusion d'un nouvel accord mondial.»*

Optimisme nuancé qui incite même certains pays producteurs à envisager de pratiquer une rétention de leurs récoltes en cas d'échec des négociations. Mais ces pays, avec leurs convulsions internes, leurs intérêts divergents, ont-ils la force de soutenir un bras de fer contre le premier consommateur du monde?

«Cabri qui est mort n'a plus peur du couteau», réplique l'Afrique, stoïque, mais peut-être plus encore prisonnière que d'autres pays de ces matières premières et des fluctuations des cours.

MARIE DE VARNEY

MARCHÉ LIBRE DE L'OR	Cours 11-9-92	Cours 18-9-92
Or fin (kilo en barre)	53 700	57 000
– (kilo en lingot)	53 900	57 850
Pièce française (20 fr.)	311	339
• Pièce française (10 fr.)	306	336
Pièce suisse (20 fr.)	307	333
Pièce latine (20 fr.)	314	335
• Pièce tunisienne (20 fr.)	303	330
Souverain	407	425
• Souverain Elisabeth II	436	478
• Demi-souverain	300	270
Pièce de 20 dollars	1 886	1 875
– 10 dollars	915	940
• – 5 dollars	545	545
– 50 pesos	2 005	2 180
• – 20 marks	392	426
– 10 florins	317	340
• – 5 roubles	232	234

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

PRODUITS	COURS DU 18/9
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 407 (+ 139) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 270 (– 24) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 990 (– 20) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	258,4 (– 6,6) Dollars/tonne
Café (Londres) Novembre	776 (+ 7) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Décembre	966 (– 77) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	342 (+ 9) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	216 (– 2) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Octobre	186,30 (– 4,30) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Brent - Octobre	20,48 (– 0,3) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

DEVISES ET OR

Veillée d'armes

Le résultat du référendum français sur le traité de Maastricht est sur les genoux des dieux, et le sort du franc français est sur ceux de la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) en cas de réponse négative. Tel était le sentiment général sur les marchés des changes à la veille du week-end, au terme d'une semaine dramatique qui a vu, pour la première fois depuis sa création, le 13 mars 1979, le système monétaire européen (SME) littéralement éclater avec la sortie de la livre sterling et de la lire qui, peu de jours auparavant, avait été dévaluée de 7 %. En outre, la Banque d'Espagne dévaluait la peseta de 5 %. Déjà au plus mal le vendredi 11 septembre, la lire italienne ne passait pas le week-end.

Peu soucieuse de créer des marks de manière illimitée (2 milliards en huit jours) en rachetant la devise italienne, comme elle y était contrainte par les règles du SME, la Bundesbank proposait, ce même vendredi dans la soirée, une dévaluation de la lire en échange d'un abaissement de ses taux directeurs, énorme concession qui lui fut arrachée, très probablement et malgré ses démentis, par le gouvernement allemand et les partenaires du SME. L'affaire fut conclue pour une dépréciation de 7 % (la Bundesbank voulait davantage, probablement 10 %) et le calme revenait dans un SME soulagé. Pas pour longtemps.

Dès le mardi, la Banque d'Italie, qui avait déjà perdu plus de la moitié de ses réserves de devises, devait intervenir massivement pour empêcher sa monnaie de crever ses nouveaux planchers vis-à-vis du mark. Les marchés estimaient que la dévaluation était insuffisante et peu ou pas accompagnée des mesures d'austérité indispensables. En outre, certains propos assassins prêtés au président de la Bundesbank, et démentis par lui, mais trop tard, sur le thème d'un nouveau réajustement du SME mettaient le feu aux poudres. La spéculation, qui avait déjà attaqué la livre huit jours auparavant, puis l'avait laissée en répit après l'annonce par le Trésor britannique d'un emprunt de 10 milliards d'écus (73 milliards de francs) pour défendre sa monnaie, repartait à l'attaque et, mercredi, la faisait tout bonnement «sauter» après que la Banque d'Angleterre eut jeté 10 milliards de livres (95 milliards de francs) dans la bataille.

Plus de la moitié de ses réserves ayant été utilisées, ladite Banque d'Angleterre jetait l'éponge, et la livre sortait du SME dans la confusion la plus totale pour glisser de 6 % par rapport au mark. La lire n'y résistait pas, et la Banque d'Italie devait, du même pas, la faire sortir également du SME. A son tableau de chasse, la spéculation, qui avait déjà encaissé 6 % de gains sur la livre et 10 % sur la lire (7 % + 3 % après flottement), ajoutait la peseta, très attaquée depuis une dizaine de jours, et dévaluée de 5 %, pourcentage jugé absolument insuffisant pour une devise surévaluée de 12 % à 20 %, suivant les estimations.

Le premier ministre britannique, M. Major, a déclaré qu'il était *«impossible de dire si la livre réintégrerait le SME avant la fin de l'année et, en tout cas, pas avant un réexamen du mécanisme de change européen, dont les lacunes sont apparues clairement ces derniers jours. Il faut nous assurer que la politique monétaire sert les intérêts de tous les pays d'Europe et n'est pas centrée sur les intérêts nationaux d'un pays donné»*. En clair, l'Allemagne est directement visée, de même que la Bundesbank, accusée d'avoir laisser choir la livre et de maintenir des taux d'intérêt meurtriers.

La «stabilité intrinsèque» du franc

L'Italie a annoncé que la lire rejoindrait le SME mardi, mais tout dépendrait du résultat du référendum français. Le ministre italien du budget, M. Franco Reviglio, a tiré la leçon des événements de la semaine en estimant que *«l'Europe à deux vitesses est un fait et que certains pays ne sont pas encore prêts pour l'Union économique et monétaire telle que la conçoit le traité de Maastricht»*. Tel est bien l'avis de la Bundesbank, qui réclamait implicitement et explicitement, et a obtenu ou laissé s'effectuer, l'«ajustement» des monnaies faibles du SME, de la livre, qui était entrée dans le système à un niveau trop élevé en octobre 1990, de la lire, minée par tous les maux italiens, et de la peseta, dans la même situation.

La Banque centrale allemande n'a pas inclus le franc dans ce réajustement, les marchés des changes non plus, qui, ces dernières semaines, n'en ont, à aucun moment, agité la possibilité. Le vice-président de la Bundesbank, M. Hans Tietmeyer, a, d'ailleurs, déclaré, à la veille du week-end, que le franc français, *«devise très forte, et qui a réussi à trouver une stabilité intrinsèque, n'est en aucune façon en danger, et devrait plutôt être réévalué que dévalué»*. Fortes paroles, qui correspondent à la réalité, mais qui ne semblent pas avoir totalement convaincu la spéculation. Jeudi et surtout vendredi, la Banque de France a dû intervenir assez vigoureusement pour empêcher le franc d'atteindre son cours plafond de 3,4305 francs et réussir à le faire coter un peu plus de 3,42 francs ce même vendredi en fin de soirée. Les ventes de francs provenaient du monde entier et, principalement, des banques allemandes, correspondant soit à des liquidations de positions avant le référendum, soit à des prises de position spéculatives à la baisse du franc.

La Banque de France aurait consacré à la défense de sa monnaie plusieurs dizaines de milliards de francs, certaines estimations montant jusqu'à 20 ou 25 milliards de marks. En même temps, vendredi, peu après 7 heures du matin, devant la montée du loyer de l'argent au jour le jour à plus de 20 % en raison des demandes des banques, elle fermait son guichet des pensions à cinq-dix jours à 10,50 %. Mais, devant l'explosion des taux, elle le rouvrait vingt minutes après. Elle n'a pas rendu public le montant des prêts qu'elle a consentis, comme elle le fait en fin d'après-midi, probablement parce que ce montant était très considérable. A cette occasion, certains lui reprochaient, sur le marché, de ne pas avoir, par précaution, laissé monter jusqu'à 20 % ou 30 % le loyer de l'argent au jour le jour ou à deux jours, pour décourager les spéculateurs, qui, pour vendre du franc, doivent l'emprunter au préalable. Sans doute était-ce pour afficher une grande sérénité avant le scrutin de dimanche.

Lundi, on devait bien voir. En cas de réponse positive au référendum, tout ce bel argent réintégrerait les caisses de la Banque de France, et les marks le bercail. En cas de «non», la banque risquerait d'être fortement secouée, la spéculation aux aguets, devant ses téléphones et ses écrans dès le dimanche 18 heures GMT dans le monde entier, lâchant ses «chiens de guerre» : avec l'équivalent de 100 milliards de francs, on a bien fait sauter la livre, assez mal en point il est vrai, ce qui n'est nullement le cas du franc.

C'est alors que l'on pourrait juger la solidité du soutien allemand, aussi bien politique que financier, et la détermination de la Bundesbank dans son appui, illimité ou non, à la Banque de France. Peut-être suffira-t-il d'une déclaration commune de solidarité pour disperser l'orage. La rumeur courait même d'une déclaration conjointe de MM. Mitterrand et Kohl, pour associer étroitement le franc et le mark, riposte imparable à toute attaque...

Signalons enfin que le dollar a largement profité des déboires des monnaies européennes et de la déconfiture, provisoire ou non, du SME. Il a, de plus, été stimulé par l'abaissement des taux directeurs de la Bundesbank, amorce d'une diminution de l'écart de 6,75 % entre la rémunération des capitaux à New-York et à Francfort, si nuisible, on le sait, à la devise américaine. On a donc vu les cours du «billet vert», déjà raffermi la semaine dernière de 1,40 DM à 1,45 DM et de 4,77 francs à 4,92 francs, bondir cette semaine jusqu'à 1,52 DM et 5,23 francs, avant de revenir à 1,50 DM et 5,14 francs. La remontée du dollar est freinée, toutefois, par la nouvelle dégradation de la balance commerciale américaine, la mollesse de la consommation outre-Atlantique et les promesses inconsidérées des deux candidats à la présidence des Etats-Unis.

FRANÇOIS RENARD

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 14 SEPTEMBRE AU 18 SEPTEMBRE 1992

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	-	1,7130	8,8973	2,2198	2,6008	53,6881	2,7889	2177,50
	-	1,9370	9,1891	2,1697	2,7873	57,1321	3,1399	2132,64
New-York	1,7130	-	19,5791	77,1293	66,9792	3,2446	62,4610	0,00800
	1,9370	-	20,1123	78,1311	69,1927	3,3727	61,6903	0,00908
Paris	8,8973	5,1075	-	395,4701	342,0965	16,5720	319,0194	4,0860
	9,1891	4,8990	-	384,2353	340,1168	16,5238	302,2209	4,1496
Zurich	2,2198	1,2915	25,2863	-	88,5037	4,1905	80,6683	1,0332
	2,1697	1,2758	26,0257	-	88,6032	4,3002	78,6552	1,1580
Francfort	2,6008	1,4930	29,2315	115,6020	-	4,8443	93,2542	1,1914
	2,7873	1,4390	29,3733	112,8627	-	4,8533	88,7724	1,3070
Bruxelles	53,6881	30,82	6,0343	23,8637	20,6430	-	19,2505	2,4656
	57,1321	29,65	6,0523	23,2589	20,6046	-	18,2912	2,6930
Amsterdam	2,7889	1,6010	313,1606	1,23964	107,23376	5,19468	-	1,2808
	3,1399	1,6210	330,88885	1,2713725	112,64767	5,46712	-	1,4722979
Milan	2177,50	1250	2247,381	967,8668	837,2105	40,55808	780,7620	-
	2132,64	1101	2247,397	863,5294	765,1147	37,13322	679,2104	-
Tokyo	216,97	124,55	24,38571	96,43825	83,42264	4,04121	77,79513	0,099640
	239,80	123,80	25,27846	97,09803	86,03197	4,17538	76,37261	0,112443

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 18 septembre, 4,10 F contre 3,957 F le vendredi 11 septembre 1992.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Pari général sur la baisse des taux

Que la France réponde «oui» ou «non» au référendum, le MATIF et la Bourse, en pleine hausse des cours à la veille du week-end, pariaient sur une baisse générale des taux d'intérêt en Europe, dans tous les cas de figure. Si c'était «oui», la Banque de France, selon eux, qui n'aurait pas suivi la Bundesbank dans la diminution de ses taux directeurs intervenue au début de la semaine pour ne pas dégarnir ses créneaux avant le référendum, s'exécuterait dès lundi, ramenant ses taux directeurs en dessous des 9,60 % et 10,50 % en vigueur depuis décembre 1991. Si c'était «non», toujours selon les opérateurs, elle serait obligée de laisser flotter le franc d'abord, de le dévaluer ensuite, ce qui lui permettrait, également, d'abaisser ses taux directeurs, après toutefois une période difficile, c'est-à-dire le maintien du loyer de l'argent à 20 % ou 30 %.

Quelle que soit la valeur de ce dernier scénario, tout le monde compte bien sur la poursuite du processus de baisse amorcé par la Bundesbank au début de la semaine, avec un abaissement d'un demi-point de ses taux d'escompte ramenés de 8,75 % à 8,25 % après avoir été portés de 8 % à 8,75 % en juillet dernier, et d'un quart de point de son taux Lombard (9,50 % contre 9,75 %). Surtout, le taux de ses pensions à vingt-huit jours revenait de 9,70 % à 9,50 %, décision la plus importante.

De là à tabler sur une nouvelle diminution qui, selon certaines rumeurs totalement incontrôlées, pourrait intervenir prochainement pour soutenir le franc si la France votait «non», il n'y a qu'un pas franchi, semble-t-il, par de nombreux non-résidents qui ont acheté massivement des bons du Trésor français à deux et cinq ans, plus des OAT à dix ans. Ils calculent que la hausse prévisible des cours, 5 % pour une baisse de 1 % des rendements, compensera largement le risque de change, à savoir une dévaluation hypothétique du franc qui serait de toute façon assez faible si elle était forcée.

En outre, le marché des contrats PIBOR trois mois a explosé sur un MATIF qui a battu tous ses records de transactions le 16 septembre, avec 634 000 contrats de toutes sortes, l'équivalent de 165 milliards de francs de transactions, dans tous les sens, évidemment. Le LIFFE, à Londres, a fait de même. Résultat des courses : vendredi, le cours de l'échéance septembre se retrouvait à plus de 108 contre 106,50 la semaine dernière et 108,40 sur décembre, soit un rendement de 8,59 % contre 8,86 % il y a huit jours.

F. R.

هكذا من الأصل

Le Monde

Le référendum sur le traité de Maastricht

M. Chirac rend visite à M. Carignon

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Une chose est sûre, Jeannie ne votera pas «non». Bien sûr, elle aurait préféré une question plus simple pour dire franchement «oui» à l'Europe. Jeannie compte donc sur la dernière nuit pour lui porter conseil mais Alain ne désespère pas de son vote car il a beaucoup discuté, sinon bataillé, avec elle.

De tous les dirigeants du RPR, même s'il n'est pas particulièrement optimiste sur le résultat, M. Alain Carignon, maire de Grenoble et président du conseil général de l'Isère, n'est pas celui qui s'est le moins investi en faveur de la ratification de Maastricht. Aura-t-il convaincu Jeannie Longo, reine de la «petite reine»?

Sérénité et détermination

Et M. Jacques Chirac aura-t-il convaincu les autres membres du comité départemental du RPR de l'Isère auxquels il a consacré, vendredi 18 septembre dans la ville olympique, sa «dernière séance» en faveur du traité sur l'Union européenne? Nul ne sait. Une autre chose est pourtant sûre, un certain nombre d'entre eux semblaient, à la sortie, avoir été «ébranlés» par les arguments de l'ancien premier ministre. Et par sa conviction communicative.

Devant les élus de l'opposition qui l'ont accueilli, le matin, au conseil général – tous les parlementaires du département, à l'exception d'un député socialiste, sont pour le «oui» au référendum, – puis devant les quelque cinq cents jeunes qu'il a rencontrés, l'après-midi, dans une salle surchauffée du Musée de Grenoble entre Philippe de Champaigne et Francisco Zurbaran, enfin, devant les militants de son parti, majoritairement favorables au «non», en début de soirée, M. Chirac a répété inlassablement son credo : *«Si la France vote «non», on ne renégociera pas le traité», «ce serait une véritable remise en cause de la construction européenne», «un refus serait interprété comme le refus d'une évolution, d'un processus», «la France sortirait affaiblie, très affaiblie», «elle n'aurait plus, pendant longtemps, voix au chapitre dans les instances europénnes, c'est ça qui m'a déterminé à voter «oui», «la France ne doit pas s'isoler», «avec la vitoire du «oui», la France aurait plus de poids, elle renforcerait son rôle de leader, elle serait plus forte pour défendre ses intérêts et pour donner une impulsion nouvelle à l'Europe.»*

Désormais, les dés sont jetés. Bien calé sur ses deux jambes, le président du RPR attend la suite avec sérénité. Et détermination. Si par aventure le «non» l'emportait, c'est sur lui que devraient passer ceux qui, dans son parti, auraient des velléités de réclamer des têtes. Au-delà du RPR, une victoire du «oui» lui donnerait une légitimité du peuple. Mieux vaudrait pour M. Chirac qu'elle soit la plus large possible.

OLIVIER BIFFAUD

M. Ralite (PCF) souligne «les risques immenses» qu'encourt la culture

M. Jack Ralite, membre du comité central du PCF, partisan du «non», juge insuffisante, dans un communiqué diffusé vendredi 18 septembre, la place faite à la culture dans le traité de Maastricht. Notant que *celui-ci, pour la première fois, y fait référence (cf. l'article de Jean-Michel Frodon dans* le Monde *du 18 septembre)*, il indique qu'à l'occasion du Forum des conseils d'artistes et de culture en Europe, organisé le 10 septembre à Bonn par les conseils culturels des Länder allemands, il a posé quatre questions auxquelles les représentants de la Commission présents à cette réunion n'ont pas répondu. *«Ce silence vaut-il aveu?»*, demande-t-il.

La première question porte sur l'audiovisuel. Constatant que, *«en dix-huit ans la Commission n'a pas réussi à contribuer à créer une industrie européenne de programmes»* capable de faire pièce aux images américaines, il déclare : *«Allez-vous traiter la culture comme l'audiovisuel selon la règle du marché qui n'a «ni conscience ni miséricorde» (Octavio Paz)?»*. La deuxième question concerne le droit d'auteur. *«Entre le droit d'auteur-droit moral, droit de civilisation que veulent les artistes, et le droit de l'entreprise-auteur, droit d'affaires qu'affectionnent les financiers, que va choisir la Commission?»*, écrit-il.

La troisième question se fonde sur les *«normes»* fixées par l'article 104C sur les déficits publics. *«La culture étant un investissement humain capital*, dit M. Ralite, *dans ce cadre comminatoire, et avec 53 millions de pauvres et 13 millions de chômeurs, comment l'article 104C traitera-t-il de la culture? Sera-t-il tyrannique à l'égard des arts?»* Enfin, quatrième question, soulignant qu'au GATT *«les Américains demandent que la culture soit une marchandise»* et que, si le gouvernement français a dit «non», la Commission n'a pas pris position, M. Ralite écrit : *«La Commission va-t-elle au GATT rejeter la position américaine?»*

«Vraiment le dossier culture de Maastricht fait mal, conclut l'ancien ministre. *Oubliée avant, maltraitée depuis dix-huit ans* via *l'audiovisuel, la culture entre avec des risques immenses dans les responsabilités de la Commission de Bruxelles.»*

«Les enjeux du oui»

Post-scriptum

Dans l'éditorial intitulé «Les enjeux du oui» (*le Monde* du 19 septembre), la phrase : *«Un non au référendum serait pour la France et l'Europe la plus grande catastrophe depuis les désastres engendrés par l'arrivée de Hitler au pouvoir»*, pouvait être mal comprise. Il va de soi que les désastres que j'évoquais couvraient l'ensemble de la période allant de 1933 à 1945. De 1945 à nos jours, la France et l'Europe ont connu de grands drames, dont aucun cependant n'a eu de conséquences graves sur la cohésion et l'avenir de l'Europe communautaire.

Il n'était évidemment pas dans mon intention de suggérer cette absurdité que les conséquences pour la France et l'Europe d'un «non» au référendum puissent être mises sur le même plan que celles du nazisme.

J. L.

Dans la presse britannique

Yes or No?

«Vous n'allez peut-être pas apprécier un avis britannique (...), mais votre avis est important pour nous. Vous avez la possibilité, refusée à beaucoup de citoyens en Europe, de juger un traité négocié en votre nom et conclu alors avec un débat minimum (...). L'intensité avec laquelle vous en avez discuté a fait l'admiration de l'Europe. Au nom de la France et de toute l'Europe, votre réponse doit être un «non» sans équivoque.» Ainsi s'exprime, samedi 19 septembre, le *Times* de Londres dans un éditorial intitulé – en toute simplicité – «A tous les Français».

Il est le seul des grands journaux britanniques à prendre position de manière claire et solennelle sur le *référendum de dimanche*. Ces dernières semaines, la presse londonienne a très amplement *«couvert»* la campagne électorale française. Le scrutin du 20 septembre est même devenu un argument de vente chez nos confrères d'outre-Manche. Samedi, dans une pleine page d'autopublicité titrée «Oui! ou Non!», le *Financial Times* affirme qu'il sera le mieux placé pour commenter l'événement et demande en conséquence à ses lecteurs de réserver leur journal, car lundi *«la demande sera forte»*.

□ **Les poujadistes se mobilisent pour Maastricht.** – L'Union de défense des commerçants et artisans, que préside M. Pierre Poujade, ancien député, lance *«un appel de mobilisation»* pour le «oui» à Maastricht. *«Héritiers du plus grand mouvement nationaliste de notre siècle, les poujadistes dénoncent les manœuvres dilatoires et condamnables de ceux qui, au nom du patriotisme, voudraient nous entraîner dans l'Histoire à reculons»*, écrivent les dirigeants de l'UDCA.

□ **Des personnalités de l'économie sociale pour le «oui».** – Une cinquantaine de personnalités de l'économie sociale, dirigeants de coopératives agricoles, banques coopératives, mutuelles d'assurance, mutuelles de prévoyance et de santé, coopératives de production, associations sanitaires et sociales, s'associent, à l'initiative de MM. Georges Davezac et Thierry Jeantet, à l'appel du comité national pour le «oui» que préside Mme Hélène Carrère d'Encausse.

□ **M. Chevènement reproche à M. Dumas de préférer «l'injure au débat».** – M. Jean-Pierre Chevènement, qui avait été violemment mis en cause par M. Roland Dumas lors d'un meeting à Belfort le 17 septembre (*le Monde* du 19 septembre), a répliqué, vendredi *18 septembre, par un communiqué* dans lequel il reproche au ministre des affaires étrangères d'avoir *«perdu son sang-froid»* et de préférer *«l'injure au débat»*. M. Dumas, a-t-il déclaré, n'a pas *«qualité pour exclure qui que ce soit du Parti socialiste, le socialisme n'est pas sa propriété»*.

Pour aboutir à une convention collective

Les discussions vont reprendre entre les dockers de Marseille et le patronat

MARSEILLE

de notre correspondant régional

A l'issue d'une assemblée générale commune, vendredi 18 septembre, les dockers de Marseille et de Fos ont mandaté leurs représentants syndicaux CGT pour reprendre les discussions avec le syndicat des entrepreneurs de manutention sur l'application de la loi du 9 juin 1992 modifiant le régime de travail dans les ports maritimes. Ces discussions avaient achoppé, à la mi-juillet, sur le nombre des dockers intermittents. La CGT exigeait qu'il soit maintenu à 810 sur un effectif global de 1 350 personnes (au lieu de 2 026 dockers professionnels au 1er janvier), soit un taux de 40 %. Le patronat proposait, lui, de le réduire à 300 (soit 15 %), pour un millier de dockers mensualisés.

Le secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin, avait, de son côté, accepté de porter ce taux à 17,5 %. *«Nous sommes prêts à laisser cette question en suspens et à engager, immédiatement, des négociations en vue de la signature d'une convention collective locale avec le patronat»*, a indiqué M. Marcel Sanchez, secrétaire du syndicat CGT des dockers de Marseille. Le syndicat des acconiers (patronat) ayant exprimé la même bonne volonté, les deux parties devraient donc se rencontrer dès le début de la semaine prochaine.

G. P.

La présentation du «Newton» à Paris

Apple compte plus que jamais sur le marché de l'électronique grand public

La petite pomme multicolore aurait-elle attrapé la grosse tête? Vendredi 18 septembre, au CNIT-Paris-la Défense, M. Michael Spindler, numéro deux d'Apple, s'est livré à un véritable show destiné à prouver que les capacités d'innovation de la firme de Cuppertino étaient intactes.

L'exercice, un peu hâtivement baptisé «conférence de presse» (M. Spindler a quitté la salle sitôt son spectacle terminé), a prouvé au moins deux choses. Primo, IBM et Apple n'arriveront jamais à être en phase. Au moment où le premier apprend l'humilité, le second semble redoubler d'assurance et de superbe. Pas d'arguments techniques. Une décontraction *westcoast* qui rend ce détachement supportable. Apple, qui compte plus que jamais sur le marché grand public, a décidé, un peu à l'image de Sony, de fabriquer des machines à rêve. Le constructeur a adapté son discours en conséquence.

Secundo, et c'est là sans doute la principale explication de cette légère arrogance : la petite pomme continue, en France, à susciter la même dévotion. Le phénomène est plutôt rassurant pour la firme de Cuppertino, qui, à l'image de tous les constructeurs informatiques, vit actuellement une conjoncture morose.

M. Spindler a eu tout loisir de présenter le «Newton», un bloc-notes électronique de la taille d'une cassette VHS, fonctionnant avec un stylet et doté d'un programme d'intelligence artificielle qui lui permet de reconnaître l'écriture, de mettre en forme et d'analyser des notes. La firme californienne, qui a décidé de décliner toute une gamme de *personal digital assistant* (assistants personnels électroniques), estime tenir, avec le «Newton», ce même concept technologique révolutionnaire qui a fait le succès de ses micro-ordinateurs Macintosh.

C. M.

Le conflit sur l'Atlantique nord

L'Allemagne menace les Etats-Unis de rompre le traité sur la desserte aérienne

Le conflit commercial sur l'Atlantique nord s'aggrave. Après la dénonciation par la France de l'accord conclu avec les Etats-Unis sur la desserte aérienne entre les deux pays, l'Allemagne, elle aussi, durcit sa position. Le traité germano-américain ne garantit plus une concurrence loyale entre les deux pays et fragilise les compagnies aériennes germaniques, estime-t-on à Bonn.

Face à cette situation, le chancelier allemand, M. Helmut Kohl, propose qu'une réunion ait lieu au plus haut niveau pour débloquer les négociations actuellement dans l'impasse sur les capacités réciproques. Faute de quoi, l'Allemagne serait amenée à dénoncer le traité qui la lie aux Etats-Unis. La part allemande du trafic transatlantique vers les Etats-Unis serait passée ces dernières années en dessous de la barre des 30 % au profit des Américains.

Des réductions de 10 % à 30 %

Euro Disney fait des prix aux autocaristes

A l'approche de la basse saison, Euro Disney fait des concessions aux autocaristes. Menacée un temps de boycottage par les organisateurs français de voyages en autocar pour son intransigeance commerciale, la société vient d'adopter un ensemble de mesures en leur faveur. L'accord conclu entre le Syndicat national des entreprises de tourisme (SNET) et Euro Disney SA, après plusieurs mois de discussions, prévoit des réductions sur la vente de forfaits séjours ainsi que sur la billetterie allant de 10 % à 30 % selon les types de clientèle (scolaires, personnes du troisième âge, groupes de plus de 250 personnes...).

Un commissionnement de 4 % ainsi que des délais de règlement à trente jours pour la billetterie du parc à thème en faveur des entreprises adhérentes à la caisse de garantie de la SNET sont également prévus.

□ **Philips : mauvais résultats prévus pour 1992.** – Victime comme ses concurrents du marasme économique et de la crise de l'électronique grand public, le groupe néerlandais Philips a annoncé vendredi 18 septembre que le bénéfice net serait en 1992 de moitié inférieur à celui dégagé en 1991. La compagnie avait dégagé un bénéfice net d'exploitation de 981 millions de florins (3 milliards de francs environ).

EN BREF

□ ***Accord pour alléger l'endettement des agriculteurs.*** – M. Yves Barsalou, président de la Caisse nationale de Crédit agricole, a signé, jeudi 17 septembre, avec MM. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, et Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt, une convention qui permet la mise en œuvre du volet «désendettement» du plan d'adaptation agricole arrêté le 20 juillet par M. Pierre Bérégovoy. Doté de 1,5 milliard de francs, le Fonds d'allègement des charges, alimenté par le produit des dépôts des notaires en zone rurale, fonctionnera jusqu'à 1996. Il contribuera par ailleurs à consolider le fonds de garantie des calamités agricoles pour 300 millions de francs.

□ **Le résultat semestriel de Canal Plus affecté par les déboires de Carolco.** – Canal Plus a réalisé au premier semestre un résultat net de 506 millions de francs (contre 710 millions au premier semestre 1991) sur un chiffre d'affaires qui progresse de 11,9 % pour atteindre 3,888 milliards de francs. Cette baisse de 28,7 % du résultat est notamment due aux déboires de Carolco. Cette société américaine (producteur de *Basic Instinct* ou *Terminator*) a de graves problèmes de trésorerie et de gestion, malgré le succès de ses films. Canal Plus, qui détient près de 12 % de Carolco, a dû provisionner la moitié de sa participation, à hauteur de 55 millions de francs, et envisage de provisionner le reste si des mesures de restructuration ne sont pas prises. Canal Plus indique toutefois que le résultat hors éléments exceptionnels du semestre progresse de 5,5 %, et que celui prévu pour l'année entière sera au moins au niveau de 1991.

□ ***IBM-Belgique propose 1 400 départs volontaires.*** – Par une lettre, adressée à ses 2 200 salariés, IBM-Belgique propose que 1 400 d'entre eux quittent volontairement la société. La direction explique sa décision par la nécessité d'un plan de restructuration et invoque les transformations en cours dans l'informatique. Les syndicats ont convoqué une assemblée générale et voudraient ouvrir une négociation, que IBM-Belgique refuse, préférant des réponses individuelles.

□ **M. Sève (PS) élu maire de L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne).** – M. Patrick Sève (PS), député, a été élu, vendredi 18 septembre, maire de L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne) par vingt et une voix contre cinq à M. Claude Lallet, candidat des conseillers municipaux RPR-UDF, et deux à M. Jean-Pierre Charré (FN). Il y a eu sept blancs et nuls, correspondant à la consigne du groupe communiste. M. Sève succède à M. Marc Méchain (PS), qui avait déclaré, en juin dernier, qu'il voulait voir son premier adjoint assurer sa succession à la rentrée. – *(Corresp.)*.

[Né le 14 mai 1952 à Clichy (Hauts-de-Seine), M. Patrick Sève, licencié ès lettres modernes et en histoire contemporaine, est entré au cabinet du maire de Créteil en 1978 avant d'être adjoint dans cette commune de 1983 à 1989. Devenu député en remplacement de Jean Tabanou (PS), décédé en 1989, dont il était l'attaché parlementaire depuis 1981, premier secrétaire départemental du PS depuis 1981, il est entré au conseil municipal de L'Haÿ-les-Roses en 1989.]

□ **Mme Martine Lannes élue grand maître de la Grande Loge mixte de France.** – Mme Martine Lannes vient d'être élue, pour une année, grand maître de la Grande Loge mixte de France, qui regroupe quelque mille personnes dans une cinquantaine de loges. Mme Lannes avait déjà été grand maître de son obédience de 1986 à 1989. Agée de quarante ans, Mme Lannes est directeur administratif et financier de la Maison de la France, un organisme chargé de promouvoir le tourisme français en France et à l'étranger.

□ **L'un des chefs présumés de la Mafia calabraise et sa compagne inculpés et écroués à Aix-en-Provence.** – Dominico Libri, l'un des chefs présumés de la Mafia calabraise arrêté, mercredi 16 septembre, à l'aéroport de Marseille-Marignane (*le Monde* du 18 septembre), a été inculpé, vendredi, pour séjour irrégulier en France. Sa compagne, Aurora Polimeni, a, quant à elle, été inculpée de *«recel de malfaiteur»* par le même juge d'instruction d'Aix-en-Provence. Le couple italien a été écroué. Libri, cinquante-huit ans, qui séjournait à Marseille sous l'identité de Domenico Carraciolo, devrait prochainement être extradé. Si la justice française ne peut lui reprocher qu'un séjour irrégulier, les autorités italiennes le recherchent pour association de malfaiteurs et meurtre.

□ **Les actionnaires de la Banque d'arbitrage et de crédit écartent sa dissolution.** – Le principe de dissolution de la Banque d'arbitrage et de crédit (BAC) a été écarté jeudi 17 septembre au cours de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires. La solution la plus probable est une diminution «ordonnée» de l'activité, avec l'accord de la Commission bancaire. En juin, les comptes provisoires du groupe, fortement engagé dans le secteur immobilier, faisaient ressortir un non-respect des ratios prudentiels imposés par la loi bancaire, avec un épuisement des fonds propres et une très nette détérioration des résultats. *«Les grands actionnaires (BAII, Groupama et Maaf) n'ont pas écarté l'idée de faire une offre de retrait aux petits actionnaires, mais il faudrait pour cela que M. Sarkis Bedoian, fondateur de la banque, et la Compagnie internationale de placement s'engagent à ne pas apporter leurs titres à l'OPR»*, explique un responsable de la BAC.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du «Monde» daté 19 septembre 1992 a été tiré à 484 983 exemplaires.